



Ce n'est pas tous les jours qu'une pluie de pétales de fleurs s'abat sur Montréal, ou sur toute autre ville. C'est pourtant ce qui est arrivé au centre de la ville hier. Dix millions de pétales de fleurs ont été déversés sur le cœur de la métropole en l'honneur du dix millionième visiteur de Terre des Hommes, M. Jean-Jacques Lachapelle. Et l'hôtesse Micheline Guénard a lancé la dernière fleur.
(Photo Gordon Beck, Terre des Hommes)

De Gaulle précise son programme de réformes

PARIS (AFP) — Un vaste plan de réformes dont certaines seront soumises à un prochain référendum et présentées sous le thème général de la "participation" a occupé l'essentiel de la conférence de presse tenue hier à Paris par le général de Gaulle. Le président a d'autre part réaffirmé, face aux événements récents notamment ceux de Tchécoslovaquie, les raisons et les modalités de sa politique extérieure axée sur "l'entente, la détente et la coopération".

Après avoir retracé la genèse et évoqué le déroulement des événements de mai, le général de Gaulle a dit qu'ils comportaient trois conclusions:

- que le régime "avait tenu bon";
- qu'il fallait maintenant "réformer";
- qu'il était du devoir de tous de participer à "l'entreprise de rénovation nationale" commencée dès juin 1940 et qui a pour essence "le service de la France".

Le général de Gaulle a indiqué que la "participation" devait avoir des implications importantes dans trois domaines essentiels: au sommet touchant le rôle de la seconde assemblée, dans la région par une réorganisation des pouvoirs, et dans le cadre de l'entreprise.

Quant à la seconde assemblée, il a préconisé une réforme aboutissant à la création d'un sénat nouveau comprenant à la fois les représentants des collectivités locales et ceux des activités d'ensemble du pays. Cette assemblée nouvelle se substituerait au sénat actuel "serait éminemment qualifié pour conseiller la république, notamment à propos du budget et du plan". Cependant, le dernier mot appartiendrait à l'assemblée nationale.

Le général de Gaulle s'est ensuite prononcé en faveur de la création d'assemblées régionales comportant elles aussi des représentants des collectivités locales et des activités économiques, sociales et universitaires des régions. Ces assemblées seraient saisies notamment des projets économiques et sociaux ayant trait aux régions et auraient des responsabilités financières quant à l'utilisation des ressources. Il n'a pas écarté l'éventualité d'impôts régionaux. (Depuis la Révolution de 1789, la France est divisée en départements, les anciennes provinces ayant été subdivisées).

Sur la réforme du Sénat et la réforme régionale, le chef de l'Etat a annoncé un référendum prochain.

La participation dans l'entreprise

Le chef de l'Etat a indiqué que la participation dans l'entreprise devait revêtir trois formes:

- l'intéressement direct et matériel de tous ceux qui travaillent dans une entreprise donnée;
- une mise au courant quant

à la marche et aux perspectives de l'entreprise;

- la possibilité pour les travailleurs et cadres à tous les niveaux de faire connaître et de faire valoir des propositions.

Il a dit encore que les mandataires du personnel, en vue de cette oeuvre, devraient être élus au scrutin secret à

Voir page 7: De Gaulle

Les rapports franco-canadiens

ne changeront
'certainement pas'

PARIS (d'après l'AFP et l'AP) — A deux reprises au cours de sa conférence de presse, le général de Gaulle a parlé du Canada. Répondant à un journaliste qui voulait savoir si les événements de mai-juin en France et l'élection à la tête du gouvernement fédéral canadien d'un francophone du Québec allaient modifier les rapports entre la France et le Canada, le président de Gaulle a déclaré en deux mots: "Certainement pas".

Un peu plus tard, en parlant du Biafra, le général de Gaulle a textuellement déclaré:

"Il n'est pas sur que la conception de la fédération qui remplace en certains endroits d'un certain côté la conception de la colonisation soit toujours très bonne, et très pratique, et en particulier en Afrique, mais pas seulement en Afrique, car, en somme, cela consiste à mettre ensemble d'office des peuples différents, quelquefois très différents et, par conséquent, n'y tiennent pas du tout. On le voit au Canada (rires), on le voit en Rhodésie, on le fera d'autant plus qu'aux

Voir page 7: Les rapports

La France ne modifiera pas sa politique de détente malgré les événements de Prague

PARIS (AFP) — La France ne changera pas sa politique étrangère malgré les événements de Tchécoslovaquie. Le général de Gaulle a rappelé au cours de sa conférence de presse que la détente reste le principe de son action diplomatique. "Partout", a-t-il précisé, — donc également à l'Est — la France continuera à travailler pour "la détente, l'entente et la coopération" en même temps que pour "l'indépendance des peuples et la liberté des hommes". Les conclusions que le chef de l'Etat français a tirées de l'occupation de la Tchécoslovaquie s'inscrivent dans ces deux formules. La diplomatie française ne renonce pas à rechercher la détente même si ses efforts sont contrariés par des événements "condamnables". Elle le fera d'autant plus qu'aux

yeux du général de Gaulle "il est trop tard" pour que l'occupation étrangère ou l'idéologie communiste triomphent du sentiment national, trop tard aussi selon lui, pour que l'on puisse tenir toujours l'Europe coupée en deux.

C'est d'ailleurs de cette coupure, de ce partage des zones d'influence, pour tout dire de la politique des blocs que, de l'avis du président de la République, vient tout le mal. Il trace en deux volets le tableau de la lutte, que, depuis 1945, la France mène contre cette politique, née à Yalta, "d'une entente concertée entre Washington et Moscou". Dans le premier, il énumère les étapes par lesquelles la France, depuis qu'il est au pouvoir, a repris sa liberté notamment en sortant de l'organisation

militaire de l'OTAN et en refusant que le Marché commun devienne un organisme supranational, "apatride", soumis à l'influence d'outre-Atlantique.

Le général de Gaulle note au passage que le même souci d'indépendance l'a amené "à son grand regret" à différer l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne. (Ce sera sa seule allusion aux problèmes du Marché commun).

Dans un deuxième volet, le chef de l'Etat rappelle que parallèlement à cet éloignement de la politique des blocs, la France a noué avec l'Est, et notamment l'URSS, "des rapports cordiaux grandissants". Il laisse percer cependant une certaine déception en remarquant que la France n'attendait pas du "grand peuple russe", "ami désigné", qu'il s'enferme et d'autres avec lui dans les clôtures d'un totalitarisme écrasant.

Mais la conclusion reste optimiste: l'intervention armée soviétique qui est venue renforcer la politique des blocs est condamnée moralement et dans les faits. Les réalités européennes finiront inéluctablement par l'emporter. Une réserve cependant: un conflit mondial pourrait bouleverser toutes les données. Pour cette hypothèse extrême, la France s'est dotée "des moyens de survie", allusion à la force atomique.

Le drame du Biafra

Le Biafra a été la seconde question politique étrangère largement traitée par le président de la République. Il a saisi cette occasion pour relever les dangers que présen-

Voir page 7: Propos

Voir page 7: La France

...propos accueillis par une boutade

QUEBEC (DNC) — C'est sous forme de boutade qu'un proche collaborateur du premier ministre du Québec a fait part de sa première réaction aux propos tenus hier par le général de Gaulle concernant le Canada et le Québec, au cours de sa conférence de presse.

Il a dit ce que tout le monde pense et ce que personne n'ose dire, a-t-il laissé tomber cet informateur.

Au bureau du premier ministre, en l'absence du "grand patron", on était averti de commentaires, en raison du fait, a-t-on expliqué, que l'on n'avait pas encore pris connaissance du texte intégral de la conférence de presse du

président de la République française.

Mais il semble bien que les propos du général sont généralement bien accueillis dans les milieux gouvernementaux, où l'on se réjouit de ce que la France ne veuille pas modifier sa politique de coopération et d'échanges avec le Québec.

Cette assurance prend une importance singulière au moment où le premier ministre, M. Johnson, s'apprête à effectuer à Paris un voyage fort important pour l'avenir de la coopération France-Québec.

Les fortes "réserves" de de Gaulle sur le système fédéral de gouvernement seront, par contre, probablement accueillies avec plus de froideur par

le gouvernement québécois, qui, à plusieurs reprises, a clamé sa foi au fédéralisme. A New York, à la fin d'avril dernier, M. Johnson disait ceci: "à cause des faits inévitables du monde physique, des considérations idéales de la raison et de l'éthique, et des contraintes de chaque jour imposées par les besoins, les habitudes et les lois, le fédéralisme est la meilleure formule politique capable de faire du Canada une nation pacifique, qui aime la paix et qui contribue à la paix".

Quoi qu'il en soit, il serait fort surprenant que Québec formule des réactions "officielles" aux propos du prési-

La réforme du cabinet Trudeau

par Pierre-C. O'Neil

Vers un renforcement de l'Exécutif

OTTAWA — Il paraît que durant les réunions plénières du cabinet certains des ministres de la dernière promotion ne trouvent pas de place à la grande table du conseil et suivent les délibérations de leur siège de deuxième rangée.

A cause des modifications qu'on y a apportées au cours des années et du nombre croissant des ministres, la salle du cabinet est devenue tellement exigüe qu'un premier ministre généreux hésiterait à y faire entrer de nouveaux collaborateurs.

Ce serait déjà une bonne raison pour réduire le nombre des séances plénières du cabinet et activer le travail plus spécialisé des comités.

Mais M. Trudeau en avait d'autres lorsqu'il a annoncé, peu après le déclenchement des élections, une réforme dans la structure des comités du cabinet.

Les facteurs qui orientent la parlementarisme vers une prépondérance de l'exécutif n'aboutissent pas seulement au renforcement du bureau du chef du gouvernement mais à une organisation beaucoup plus rationnelle de toute la branche exécutive de l'appareil étatique.

En même temps qu'une réforme de son bureau le premier ministre a donc mis à l'essai au cours de l'été une réorganisation du cabinet sur deux plans:

- il a effectué le réaménagement que l'on sait des fonctions de certains ministres, débouchant ainsi sur la création de cinq nouveaux ministères et un renforcement considérable du bureau du président du conseil privé.

- il a modifié la structure des comités du cabinet en vue d'accélérer le processus de prise de décision et en même temps de permettre aux ministres de porter une plus grande attention à la planification et à l'élaboration des politiques.

C'est d'ailleurs ce renforcement souhaité de l'exécutif qui avait amené M. Trudeau à dire aux journalistes qu'il espérait aussi mettre en vigueur certaines réformes de nature à renforcer l'opposition et à la rendre plus efficace.

Où en sont aujourd'hui ces projets, au moment où le gouvernement entame quatre années de pouvoir et se présente en Chambre pour la première fois?

Les nouveaux ministères

Comme on le notait l'autre jour, certains ministres ont consacré une partie de l'été à réaliser en collaboration avec les fonctionnaires cette tâche complexe de réorganiser ou de fusionner des ministères entiers selon les lignes tracées par le premier ministre à la suite des élections générales.

Les organismes ainsi touchés devaient être réunis dans 5 ministères nouveaux: celui du développement régional (Jean Marchand), celui des communications (Eric Kierans), celui de l'industrie et du commerce (Jean-Luc Pépin), celui de l'approvisionnement et des services (Don Jamieson), et celui des pêcheries et des forêts (Jack Davis).

Ce genre de remue-ménage crée toujours certains remous dans la fonction publique et comme elle coïncidait avec une période d'austerité qui justifiait une certaine réévaluation des tâches, l'opération n'en a pas été rendue plus facile.

Aussi l'opération n'est-elle pas terminée partout. C'est le cas, par exemple, au ministère du développement régional sous la juridiction duquel on a placé plusieurs agences de développement.

Longuement absorbé par la grève des postes, puis par la mise en marche de certains travaux visant à modifier considérablement le fonctionnement des services postaux, M. Eric Kierans n'a pas non plus, jusqu'à ces derniers temps, eu l'occasion de consacrer beaucoup de travail à la mise sur pied du ministère des communications. Il devait s'y mettre ces jours derniers, se plonger en particulier dans l'étude de la question des satellites, puis rencontrer les journalistes et leur faire part des progrès.

Outre qu'elles paraissent bien savantes sur le papier, toutes ces transformations ne manquent pas, en théorie, d'une certaine logique mais on n'en appréciera les progrès, et la valeur pratique réelle, que lorsqu'elles seront soumises aux problèmes de tous les jours, et en particulier au feu de l'opposition, qui en vérifiera chaque jour la performance par des questions en apparence anodines.

Voir page 2: La réforme du cabinet

Un rapport explosif propose une réforme radicale à Laval

par Gilles Gariépy

Les autorités de l'université Laval ont pris connaissance, hier, d'un rapport explosif préconisant une réforme en profondeur des structures de l'université et de ses programmes d'enseignement.

Le document en cause n'est pas l'oeuvre de quelque groupuscule étudiant voué à la "contestation": il est le rapport final du Comité de développement et de planification de l'enseignement et de la recherche, sorte de commission Parent "maison" dûment mandaté par le Conseil de l'université, en avril 1967, pour étudier les moyens de réaliser à Laval le développement et la planification de l'enseignement et de la recherche, en tenant compte de l'évolution.

Le rapport, qui compte quelque 170 pages, a été déposé hier, un an avant le délai qui était alloué au comité. Le comité explique avoir été incité à cette célérité par "le sentiment de l'urgence".

Les points saillants de ce rapport sont nombreux. Ils s'inspirent d'au moins deux préoccupations de base: réintégrer une université en voie de se morceler à l'excès, faire place au dynamisme des étudiants. Voici quelques-unes des idées majeures soumises par le comité d'étude:

- Réorganisation complète des structures pédagogiques, par la consolidation des départements, la création pour chaque cycle d'études de "direction générale de l'enseignement" ayant juridiction sur toute l'université, et, ultimement, par la suppression des facultés elles-mêmes.

- Réorganisation des programmes d'études; uniformisation des conditions d'entrée, de la durée des études et des grades universitaires.

- Révision de la pédagogie universitaire: réduction de l'importance des cours magistraux, évaluation des cours par les étudiants eux-mêmes, création d'un centre de recherche en pédagogie universitaire, système de promotion "par cours" et non plus par année d'études.

- Participation des étudiants aux mécanismes de consultation et de décision.

- Création d'une commission de la recherche et d'une direction générale de la recherche.

- Humanisation du campus de Laval et développement des activités sportives.

Au premier chef, le comité écrit que le développement de l'Université Laval, a été marqué jusqu'ici par une "dispersion grandissante des efforts", par des "initiatives admirables mais non concertées": le comité dénonce la "rigidité et le monolithisme des programmes d'études", le "morcellement et la dispersion des structures pédagogiques", la "pauvreté de la recherche interdisciplinaire".

Les enquêteurs se disent frappés par la gravité de la situation: certains secteurs de l'université, écrivent-ils, sont encore embryonnaires; d'autres ont besoin d'une impulsion nouvelle. Les études de maîtrise et de doctorat sont peu développées et, sur ce point, la comparaison avec certaines universités étrangères est peu réjouissante.

Le rapport indique que Laval compte 12 facultés, 70 départements, 10 écoles, 4 instituts et 9 centres; la taille des facultés et départements varie beaucoup. Le comité estime qu'une telle organisation pédagogique favorise le cloi-

sonnement et la fragmentation de l'enseignement.

L'autonomie des facultés, affirme-t-il, favorise la prolifération des cours du premier cycle, empêche toute planification de la recherche, engendre le monolithisme des programmes et devient un obstacle au progrès; en outre, les structures actuelles gênent la participation, celle des professeurs comme celle des étudiants.

Le comité suggère "l'intégration" de l'université, la démocratisation de ses organismes et la différenciation des processus de consulta-

Voir page 7: Laval

Moscou tenterait d'affaiblir la position de M. Dubcek

par Danielle Eyquem, de l'AFP

PRAGUE (AFP) — En se rendant à Bratislava pour y rencontrer le premier secrétaire du parti communiste tchèque, l'émisnaire du Kremlin M. Vasil Kouznetsov a mis en vedette M. Gustav Husak qui, depuis quelques jours, et en raison de ses prises de position rigoureusement conformes aux exigences de Moscou, s'est désigné comme le successeur éventuel de M. Dubcek. Soumis à une pression de plus en plus forte du Kremlin pour revenir à une politique "orthodoxe" dominée par un parti à poigne et une presse strictement aux ordres, le premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, malgré le soutien du Comité central qui a désigné un praesidium à majorité progressiste, paraît être dans une situation bien précaire.

Même si le voyage à Bratislava de M. Kouznetsov n'est qu'une visite "d'information", elle a pour effet principal sur le plan de l'opinion publique, de donner à M. Husak un rôle d'interlocuteur qu'il n'avait pas au moins officiellement jusqu'ici. L'envoyé spécial du Kremlin, au cours des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants tchécoslovaques, leur aurait, selon des sources généralement bien informées, clairement fait comprendre que Moscou n'est pas satisfait de la conception tchécoslovaque de la normalisation. Vous n'avez rempli, leur aurait-il dit en substance, qu'une partie des engagements que vous avez pris à Moscou. Certes, vous avez instauré la censure et pris des mesures pour que la vie reprenne son cours normal en Tchécoslovaquie. Mais rien n'a été fait pour découvrir et réprimer les contre-

révolutionnaires. Or nos troupes sont intervenues dans le but d'anéantir la contre-révolution et elles ne partiront que lorsque ce sera chose faite.

M. Kouznetsov aurait également exigé des dirigeants tchécoslovaques et en particulier de M. Alexander Dubcek qu'il fasse son autocritique devant des assises internationales c'est-à-dire les représentants des pays du pacte de Varsovie

Voir page 7: Moscou

La réforme du cabinet

Suite de la première page

Les comités du cabinet

Certains ministres paraissent particulièrement étonnés ces derniers jours d'avoir dû ajouter aux travaux de l'administration courante, la participation deux fois le jour, à d'importantes délibérations des différents comités du cabinet dont ils font partie.

Le premier ministre a déjà annoncé que les comités du cabinet ont été réduits à huit, si on excepte ceux qui peuvent être créés pour discuter de problèmes très spécifiques, qui n'entraîneraient pas dans les attributions des ministres permanents.

Sur le plan vertical sont les comités fonctionnels, au nombre de quatre: politique extérieure et défense, politiques et programmes économiques, communications et travaux, transports et affaires urbaines, politique sociale (y compris main-d'œuvre et travail).

Au plan horizontal sont les comités dits de coordination et dont les préoccupations recoupent tous les sujets abordés par les comités fonctionnels; le comité des priorités et de la planification, le comité de la législation et de la planification parlementaire, le comité constitué par le Conseil du trésor et le comité des relations fédérales provinciales.

Ces comités comptent au plus une dizaine de ministres et comme il n'y en a qu'un peu moins de trente, chacun d'eux participe, selon ses préoccupations aux travaux de deux ou trois comités.

Le comité des priorités et de la planification, que dirige le premier ministre lui-même, a un rôle important à jouer notamment pour les débordements dans les travaux des autres comités.

La participation des fonctionnaires, en particulier des fonctionnaires du ministère des finances et du Conseil du trésor, aux travaux des comités assure une certaine cohésion dans les décisions qui impliquent des dépenses publiques.

Et comment cela fonctionne-t-il?

Quels objectifs visait cette réforme? En retournant aux propos tenus par le premier ministre au moment où il annonçait ces mesures, on perçoit deux ordres de préoccupations:

● Réduire de près de moitié le nombre de comités du cabinet de façon que ces réunions de ministres ne soient pas, sous d'autres apparences, des réunions du cabinet tout entier, avec tout l'inconvénient de la lourdeur de cet appareil.

● Faire en sorte que ces comités réduits aient des pouvoirs de décision et non plus seulement de recommandation au cabinet.

A entendre parler des ministres et certains hauts fonctionnaires, la réforme aurait donné, à ce jour, des résultats positifs dont on serait très satisfait au cabinet.

On dit ainsi que les comités ont pris une infinité de dé-

RAQ

Suite de la page 3

8,7 pour cent par rapport à l'année précédente.

Il réclame \$93.50 pour 1968, soit une hausse de 16,5 pour cent: \$101.45, pour 1969, soit une hausse de 8,5 pour cent; et \$108.05, soit une hausse de 6,5 pour cent par année.

Offre de la R.A.Q.

L'offre salariale de la R.A.Q. à ses employés de magasin est demeurée identique depuis le début de la grève.

Le syndicat souligne:

● que le 7,5% dont il est question dans les placards publicitaires porte sur 18 mois et est nettement inférieur au

taux annuel de 7,0% consenti par d'autres gouvernements.

● que, même ce 7,5%, étalé sur 18 mois, équivaut à 7% sur le chèque de paie des employés de magasin parce qu'il est calculé sur le point milieu des échelles de salaire et que la grande majorité des employés de magasin se situent au maximum des échelles où l'augmentation est de 6,8% sur 18 mois et non 7,5%.

● que, dans l'évaluation des offres patronales, le syndicat a même tenu compte d'un montant forfaitaire de \$135, offert au moment de l'entrée au travail.

Selon le syndicat aux termes des offres patronales le salaire hebdomadaire moyen

des employés de magasin de la RAQ serait de \$81.88 pour 1967, \$87.78 pour 1968, soit une hausse de \$5.90, c'est-à-dire 7,2 pour cent; de \$88.18 pour 1969, soit une hausse de \$0.51, ou 0,4 pour cent; \$95.79 pour une hausse de \$5.63, ou 6,4 pour cent; et de \$95.79 jusqu'à l'expiration du contrat de travail, c'est-à-dire le même salaire que l'année précédente.

Bien que d'une certaine façon ces décisions soient finales, elles ne seraient pas légales si elles n'étaient l'objet d'une forme quelconque d'approbation par le cabinet.

On a donc imaginé d'annexer aux documents des réunions du cabinet, la liste des décisions ainsi prises par les comités. Si un ministre qui n'était pas partie aux délibérations a des doutes sur la sagesse de telle décision, il peut aviser les fonctionnaires qu'il entend la discuter en réunion plénière. Si personne ne soulève de discussion au sujet de la liste, les décisions sont toutes adoptées de façon automatique, en même temps que les documents du cabinet.

Ainsi donc, quant à la quantité des décisions prises, le travail des comités aurait été utile, mais ce n'est encore une fois qu'à l'épreuve du débat politique qu'on pourra juger de la valeur, de la qualité de ces décisions.

On sait toutefois que certains comités ont entrepris d'importants travaux de révision de programmes. Il est normal que la révision de la politique étrangère soit l'une des principales préoccupations du comité des affaires extérieures.

On a également entrepris une révision des grands programmes agricoles aussi bien qu'un examen complet de toutes les politiques de bien-être.

C'est dans le cadre de ces révisions générales qu'il a été décidé d'abandonner le programme des travaux d'hiver

dont on s'est rendu compte que sa conception était fautive à la base et dont l'administration était devenue extrêmement difficile.

Le travail n'est pas terminé; d'autres programmes seront jetés par-dessus bord, ou progressivement abandonnés. Car si on a pu croire un moment que des décisions aussi radicales pouvaient dépendre de la nouvelle composition du Conseil du trésor, il paraît plutôt que c'est tout le cabinet qui serait plus conscient qu'au paravant des limites financières du gouvernement.

Devant la projection des revenus et dépenses pour les 5 prochaines années, le gouvernement se serait rendu compte qu'il n'avait le choix qu'entre trois possibilités:

● accroître l'efficacité des services gouvernementaux.

● réduire les services par des coupures importantes dans les dépenses publiques.

● accroître les impôts.

Le gouvernement a déjà choisi de réduire certaines dépenses et d'accroître, même si cela fait mal, l'efficacité des services.

C'est à cela que visent les réformes de l'exécutif. M. Jean Lesage pourrait faire de nombreuses confidences aux libéraux d'Ottawa au sujet de ce que lui coûteraient les réformes de ses six années de pouvoir. Cela leur permettrait de se poser, d'ici les prochains grands verdicts populaires, de saluables questions sur la façon dont ces réformes frappent ultimement la population.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED
DE QUÉBEC ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetiere - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND
BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR
& CIE

Comptables agréés

Dan Archambault, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunette, C.A.

159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

Roger Armand, C.A.
Georges Fillion, C.A.
Bernard Fillion, C.A.
Pierre Lapin, C.A.
Roger Forget, C.A.

3785 ouest, Jean-Talon
RE 1-7601

Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

P. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Bastien, C.A. P. Barrière, C.A.
J. Allard, C.A. J. Marcel Drouin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.

Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1504
Montréal 1, Qué. - 844-4443

BENOIT, DIRY, BERTRAND,
PAQUETTE & CIE

Comptables agréés

L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dury, C.A. A. Paquette, C.A.

Édifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BELANGER
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET
COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable,
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY
BOURDELAIS & CIE

Comptables agréés

426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.

Téléphone 389-5995

BERNIER & BISSON

Comptables agréés

Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.

60 St-Jacques, Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé

Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés

R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Comand, C.A. H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. M.A. Denegre, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. D.J. Finley, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilpin, C.A.
G. Gagné, C.A. J.P. Graveline, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.

Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean N.B., Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,
Windsor, Port Arthur, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE
& ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Cloutier, C.A.

822 Est, rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE,
CHARETTE & CIE

Comptables agréés

Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Courtois, C.A. Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Marier, C.A. J. Claude Charette, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. Gilles Fauriol, C.A.
Hector Marier, C.A. Jean-Paul Béri, C.A.

507 Place d'Armes (Suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

DeCARUFEL, DeCARUFEL
& L'ESTRANCE

Comptables agréés

50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS,
HOLE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

J.P. Denis, B.A.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Hole, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, B.A., L.S.C., C.A.
Germine Desmaris, C.A.
Duncan Moorey, C.A.

57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DUCHARME, GOULET
& CIE

Comptables agréés

J. Omer Ducharme, C.A.
Georges Goulet, C.A.

1252 Est, rue Beaubien,
Suite 102,
Montréal 35, 270-4196

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

Roger Gauvin, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Pierre Lapin, C.A.
Roger Forget, C.A.

561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENNING, JARRETT
GOULD & CIE

Comptables Agréés

715 Carré Victoria 844-3307

Montréal, Calcutta, Toronto, Brantford,
Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés

1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE

Comptable agréé

80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU,
ALLARD & CIE

Comptables agréés

Bernard P. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Gervais Allard, C.A.
Roger Masson, C.A.
A. Labarre, C.A.
Pierre L. Lajoie, C.A.

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.

Comptables agréés

Louis Lacourse, C.A.
Bernard Lamarre, C.A.
Marcel Hamel, C.A.
Robert Host, C.A.

2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LAVALLEE, BÉDARD,
LYONNAIS, GASCON,
LUSSIER, NOISEUX, SENEAL

Comptables agréés

H. Lavalée, C.A. R. Lyonnais, C.A.
J. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Senécal, C.A.
P. Bédard, L.L., C.A. D. Croken, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poupart, C.A.

215 rue St-Jacques, Mt.
Tél.: 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN
& BRUNEAU

Comptables agréés

360 St-Jacques, Suite 567
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON,
VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Société nationale d'Allye
COLLINS, LOVE, EDGILL, VALIQUETTE & CO.

avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes du Canada.
Correspondants dans la province de Québec et
dans les autres provinces du Canada.

507 Place d'Armes (Suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE

Comptables agréés

Y. Normandin, C.A. P. E. Mallette, C.A.
G. R. Normandin, C.A. A. Roussel, C.A.
J. J. Lavoie, C.A. G. Lefebvre, C.A.

Associés-résidents

1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés

630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE

Comptables agréés

Georges H. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY,
POIRIER, BOURGEOIS,
GUENETTE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Jacques Messier, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre Poirier, L.S.C., C.A.
Guy Bourgeois, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Guenette, B.A., C.A.
Guy Guenette, C.A.

50 Place Crémazie
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés

Jacques Nadeau, C.A.
René Paquet, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulgrew, C.A.

1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.

Comptables agréés

5 Place Ville Marie 866-9701

Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE

Comptables agréés

René Proulx, B.A., C.A.
Guy d'Orsonnens, B.A., C.A.

360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
V.I. 4-3017

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ & CIE

Comptables agréés

RAYMOND CAMPBELL, BELANGER,
WALTON, CHABOT & WILLETS

comptables agréés

820 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal 3, Québec

Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, London, Sarnia,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton

RIDDELL, STEAD, GRAHAM
& HUTCHISON

McIntosh

Main Lefebvre & Co.
Comptables agréés

630 ouest, boul. Dorchester
866-7351

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés

7000 Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTE,
LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal - Québec
Rimouski

Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY &
SMART ET CHABOT,
FORTIER & HAWLEY

Comptables agréés

Édifice de la Bourse, Québec

Place Ville-Marie 861-8531

THORNE, GUNN & CIE

Comptables agréés

Incorporant les sociétés suivantes:
W. J. T. Adamson & Co.
Ainslie Galloway & Company
Gunn, Roberts & Co.
Middleton Hogg & Co.
Thorne, McMillan, Pearson
& Stephenson

Bureaux à travers le Canada
Correspondants dans la plupart
des pays du monde

Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Charles A. Gauthier, C.A.
Fernand Rivest, C.A.

4926 ave Verdun
Verdun 769-3871

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

SECRÉTAIRES DEMANDÉES

Le français, langue prioritaire, pour les professionnels

par Gilles Lesage

QUÉBEC (DNC) — Pour la première fois, semble-t-il, la langue française aura bientôt un statut prioritaire au sein de la fonction publique du gouvernement du Québec.

En effet, un projet d'entente intervenu entre le gouvernement et le syndicat groupant les 2.300 professionnels à son emploi stipule notamment, au sujet de la langue de travail, que, pour fins de communications internes du gouvernement, aucun professionnel ne sera dorénavant tenu de parler une autre langue que sa langue maternelle, si celle-ci est le français.

Le projet en quatre points soumis par les négociateurs patronaux stipule aussi qu'en ce qui concerne les communications externes, un professionnel ayant connaissance de la langue anglaise devra s'exprimer dans cette langue, le cas échéant. L'employé dont la langue maternelle est le français ne subira aucun désavantage dans son avancement normal du fait qu'il ne connaît pas l'anglais.

Enfin, les professionnels à l'emploi du gouvernement qui sont unilingues anglais — on assure qu'il y en a, particulièrement aux ministères des finances et du revenu — suivront des cours de recyclage, pour apprendre le français, aux frais du gouvernement.

Les membres du syndicat des professionnels n'ont pas encore été appelés à se prononcer sur ce point précis, étant donné que les négociations se poursuivent sur d'autres points importants. Mais il ne fait aucun doute, selon nos informations, que l'entente de principe sur la langue de travail sera appuyée chaleureusement, puisqu'elle constitue une grande victoire du syndicat.

Dans son projet initial soumis en février dernier, le syndicat des professionnels demandait purement et simplement que la langue de travail des professionnels de la fonction publique soit le français.

Les négociateurs du gouvernement ont carrément refusé ce texte. Le syndicat est revenu à la charge en soumettant une contreproposition en deux parties:

Aucun employé dont la lan-

gue maternelle est le français n'est tenu d'utiliser une autre langue pour son travail.

L'employé dont la langue maternelle est le français ne subira aucun désavantage dans son avancement normal du fait qu'il refuse de s'exprimer dans une autre langue.

Le gouvernement a part la suite soumis à son tour une contreproposition qui, à tous les points, donne un statut prioritaire à la langue française dans la fonction publique, et rejoint les revendications essentielles des professionnels.

Dans un document remis à la presse il y a quelque temps, le syndicat expliquait que, dans certains ministères, des Canadiens français, pour se faire comprendre par leurs supérieurs hiérarchiques, sont obligés d'utiliser la langue unique de travail.

Le syndicat admet toutefois que les employés anglophones, dans des secteurs à prédominance anglophone, ne puissent être tenus d'utiliser une langue autre que leur langue maternelle.

Les implications de l'enten-

te de principe intervenue entre les professionnels et le gouvernement sont fort larges, en raison du débat en cours dans la province, en raison également de la préparation d'une politique de la langue où langues au Québec.

Il est probable que d'autres

syndicats d'employés gouvernementaux ou para-gouvernementaux se prévaudront des gains des professionnels pour tenter d'obtenir des clauses similaires, les premières à être inscrites dans des conventions collectives du gouvernement.

D'autre part, les négociations entre les professionnels et le gouvernement se poursuivent toujours sur les clauses normatives, où il y aurait déjà une large marge d'entente. Les clauses monétaires et para-monétaires n'ont toutefois pas encore été abordées.



La police provinciale a une cave bien remplie, à son quartier général de Montréal, mais les 1.500 caisses d'alcool qui s'y trouvent ont toutes été saisies depuis le début de la grève des employés de la RAQ et appartiennent à celle-ci. Les policiers ont peine cependant à enrayer la contrebande d'alcool car certains petits hôtels, cabarets et restaurants sont acculés à la faillite et cherchent à se procurer des alcools par tous les moyens. Le trésor sur lequel veille ici M. Emile Brûlé est évalué à quelque \$200.000. (Photo PC)

La Cour entend la demande d'injonction contre la commission de St-Léonard

par Jean-Claude Leclerc

Le juge Nichols de la Cour supérieure du Québec a pris hier en délibéré la demande d'injonction des commissaires Léo Pélusé et Jean Papa de Saint-Léonard. La décision du juge dans cette affaire pourrait ne pas être rendue avant une quinzaine de jours.

Les commissaires Pélusé et Papa, qui sont représentés par Me Claude-Armand Sheppard, veulent que le tribunal suspende, d'ici jugement sur le

fond du problème, les résolutions décrétant l'unilinguisme français dans les classes de première année de Saint-Léonard, et rétablisse, entre-temps, les résolutions qui instituaient le régime de l'enseignement bilingue.

On sait que cette nouvelle politique de la commission scolaire locale de Saint-Léonard a provoqué en septembre un boycottage des écoles françaises par plusieurs parents qui veulent pour leur enfant un régime d'enseignement où ils pourraient apprendre l'anglais d'abord.

Les résolutions qui font l'objet du litige ont été adoptées le 27 juin dernier. La requête en annulation, et la demande d'injonction qui l'accompagne, ont été signifiées le 17 juillet. Il semble que des difficultés d'ordre "administratif" aient été la cause de ce retard à entendre les parties.

Le juge Nichols a mis la journée d'hier, en chambre 31 du vieux palais de justice, à entendre l'affaire. Les avocats ont soumis les décisions de jurisprudence à l'appui de leurs prétentions respectives.

La décision du juge Nichols aura vraisemblablement une influence importante sur le comportement administratif des commissions scolaires qui, ailleurs au Québec, peuvent s'attendre à des combats analogues à celui de Saint-Léonard.

Les motifs présentés par Me Sheppard à l'appui de la demande d'injonction font état des irrégularités suivantes. L'avis de convocation de la séance spéciale de la commission tenue le 27 juin n'indiquait pas que seraient présentées les résolutions en question. Le délai de deux jours francs aurait été écourté d'une journée, l'avis étant daté du 25 juin. Enfin, le droit de parole des commissaires Pélusé et Pa-

pa n'aurait pas été respecté par les commissaires majoritaires.

Apprenant au cours des témoignages qu'une résolution avait été adoptée la semaine dernière par la commission locale, demandant à la Commission des écoles catholiques de Montréal de recevoir les enfants "d'origine anglo-saxonne", Me Sheppard demanda d'ajouter un quatrième motif, qui se lit comme suit:

"Au surplus, les résolutions 8-152 et 8-153 sont discriminatoires, illégales, injustes et oppressives."

Me Sheppard utilisait alors le langage de la jurisprudence. Il ajouta qu'il aurait également pu le tenir pour "inconstitutionnelles", mais ne l'avait pas fait afin de ne pas retarder l'affaire, étant donné qu'un tel argument aurait exigé qu'il mette en cause les procureurs généraux du Canada et du Québec.

Défendant ce nouveau motif, Me Sheppard soutint que cette dernière résolution établit un nouveau critère, celui de l'origine ethnique, qui donne aux enfants "anglo-saxons" un droit que les autres élèves anglophones ne pourraient avoir.

La commission scolaire de Saint-Léonard était représentée par Me Serge Tremblay et par le bâtonnier Emile Poissant. Ce dernier fit remarquer au tribunal que la commission scolaire n'avait, par ces résolutions violé aucune loi existante. Aucune loi n'impose une langue d'enseignement à une commission scolaire, a-t-il dit, et la commission de Saint-Léonard a tranché la question pour ceux qui ne parlent ni le français ni l'anglais en optant pour le français.

En accordant l'injonction, a-t-il soutenu, le tribunal se substituerait à la commission scolaire, alors que seule une

Voir page 7: La Cour

NOUS ACHETONS VOS MANUELS DE L'AN DERNIER
ACHETONS-VENDONS-ÉCHANGÉONS
LIVRES DE CLASSE
USAGÉS ET NEUFS

ECONOMISEZ JUSQU'À 40%

LIBRAIRIE MÉNARD
222 EST, STE-CATHERINE - 861-5621

Entre St-Denis et St-Laurent (2 rues à l'ouest de St-Denis) Ouvert cette semaine tous les soirs

la centrale du livre / inc.
260 ouest rue Faillon Montréal - Tél. 270-2121

HEURES D'AFFAIRES
Saison 1968-1969

La Librairie
Les Services Commerciaux
Le Service des Commandes Téléphoniques

du lundi au mercredi:	9h. - 18h.
jeudi et vendredi:	9h. - 21h.
samedi	9h. - 17h.

les autres services: du lundi au vendredi: 9h. - 17h.

VIENT DE PARAÎTRE...

UNE ENCYCLIQUE À DÉBATTRE

par JEAN-PAUL DE LAGRAVE

• Texte intégral d'HUMANAE VITAE de Paul VI • Table ronde avec des experts, prêtres et médecins.

En vente partout à \$1.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Logauetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

EDITIONS DU JOUR
1011 ST-GERMAIN, MONTRÉAL
V1 4-2228

EDITORIAL

La justice criminelle à Montréal et au Québec

Il y a quelques jours, la commission Prévost était saisie d'un mémoire par les juges de la Cour des sessions de la paix de Montréal. Fort de plus d'une centaine de pages, accompagné d'un dossier volumineux de documents annexes, le mémoire offre une matière abondante. Même si tout n'y est pas d'égale valeur, il soulève des problèmes auxquels nul citoyen, encore moins le gouvernement et la commission Prévost, ne saurait rester étranger.

On a coutume, quand on parle de la marche de la justice, de déplorer surtout les retards des tribunaux dans l'audition des causes. Ce reproche n'est heureusement pas fondé en ce qui a trait aux cours criminelles de première instance.

Ce qu'on ignore, d'autre part, ce sont les conditions matérielles intolérables dans lesquelles les juges et leurs collaborateurs sont obligés d'exercer, à Montréal, leurs fonctions. Sur l'insuffisance des salles d'audience et des locaux de travail dans ce qu'on appelle toujours d'un euphémisme douteux "le nouveau palais de justice", le mémoire des juges contient des précisions qui sont, en soit, une condamnation. La page 19 du mémoire est, à cet égard, un classique sinon de style, du moins de réalisme. Elle évoque plus un capharnaüm qu'une maison de justice. Sur la manière dont sont tenus les dossiers de la Cour criminelle, les juges formulent également des constatations qui ne peuvent que scandaliser les citoyens soucieux de la bonne marche de la justice.

Les juges demandent dans leur mémoire que, contrairement à ce que prévoient les plans établis, une place soit réservée à la Cour criminelle dans le nouveau palais de justice qui est présentement en construction. Ils affirment que, même réorganisé, le palais actuel resterait inadéquat. C'est un vœu qui mérite la plus sérieuse considération.

Doit de même être entendue, l'opinion des juges relativement au nombre de magistrats habilités à entendre les causes criminelles à Montréal. Si les statistiques contenues dans le mémoire au sujet de l'évolution du nombre des causes sont fondées, il y a certainement lieu d'ajouter plusieurs membres à l'équipe actuelle des magistrats de la Cour des sessions de la paix. Il ne suffit pas que la justice soit expédiée rapidement. Il faut qu'elle soit judicieusement, prudemment et sagement rendue. S'il faut quelques juges de plus pour permettre un meilleur équilibre, il serait ridicule de lésiner là-dessus.

A cela se greffe le problème de la rémunération des juges des sessions de la paix. Avec une insistance qui devient, à la longue, un peu agaçante, les juges soutiennent, dans leur mémoire, qu'ils sont in-

suffisamment rémunérés pour leur travail. Il se peut que les magistrats aient raison, même s'ils omettent de souligner que leur sort a été grandement amélioré depuis quelques années. Mais les critères qu'ils invoquent pour établir les normes d'une rémunération améliorée apparaissent discutables et incomplets. Il y aurait lieu de pousser plus loin cette étude: on ne saurait résoudre le problème en se bornant à tracer des comparaisons entre les salaires qui sont payés d'une Cour à l'autre.

Plus importantes que ces considérations, on trouve dans le mémoire des juges de multiples observations sur le fonctionnement de la justice elle-même. Ces observations portent la marque de leurs auteurs, qui sont surtout des praticiens. Elles sont, le plus souvent, insuffisamment développées, mais elles sont en retour extrêmement concrètes. On y trouve de plus une note de mansuétude, ou plus exactement de souci positif à l'endroit des délinquants et des prévenus, qui contraste heureusement avec les tendances répressives qui se sont manifestées ces derniers temps dans certains milieux policiers avec la complaisance des politiciens.

A cette partie du mémoire et aux très nombreux problèmes qu'elle soulève — v.g. publicité des procès, outrage au tribunal, détention préventive, système d'assignation des témoins, effacement des dossiers criminels après réhabilitation, usage des tables d'écoute, etc. — ce n'est pas un, mais vingt articles différents qu'il faudrait consacrer.

Comme il faut faire vite, bornons-nous pour l'instant à relever le plus important peut-être de tous les thèmes touchés par les magistrats, à savoir le jugement sévère qu'ils portent sur notre système actuel de détention et de réhabilitation des délinquants. Les juges ont tenu à se rendre compte par eux-mêmes des conditions qui prévalent dans les lieux de détention. Ils ont tiré, de leurs visites, un jugement bref, formulé dans une langue plutôt boiteuse, mais dont la substance ne saurait manquer d'impressionner: "Malheureusement, il faut déplorer que la réhabilitation est absolument impossible, non seulement dans les bâtisses actuelles, mais dans celles qui sont projetées. Les statistiques démontrent le fait que le gouvernement a failli complètement à la tâche".

Venant de magistrats qui sont à même de mesurer tous les jours les conséquences de cet état de choses, pareil jugement a quelque chose de terrible et de décourageant. Il est heureusement complété par de nombreuses suggestions positives qui ouvrent la voie à des améliorations. Quand l'autorité politique décidera-t-elle d'abor-

der enfin de front cette question sans cesse remise à plus tard depuis un quart de siècle?

Nous avons souligné plus haut que le mémoire des juges des sessions de la paix était plutôt l'œuvre de praticiens. C'est une qualité qui peut cependant devenir une faiblesse si on la pousse trop loin.

Il nous a paru, en lisant le document, que les juges étaient peut-être trop attachés à ce qui est, au système qu'ils connaissent et appliquent journalièrement, et qu'ils se montraient exagérément réfractaires à ce qui pourrait être forme nouvelle, voire simple enrichissement intellectuel du contenu de la profession judiciaire. Sur la formation préalable des juges, sur les critères de nomination des juges, sur le thème de la collégialité, par exemple, on n'est point enclin à rejeter d'emblée ce que disent les magistrats. On eût aimé, toutefois, qu'ils fussent moins réticents, qu'ils fissent un examen plus positif et plus complet d'idées nouvelles qui ont pu être mises de l'avant ces derniers temps.

Nous eûmes aimé, pour tout dire, trouver dans ce mémoire un souci plus prononcé d'intégration de la fonction judiciaire — sans préjudice à sa nécessaire autonomie — dans le mouvement de pensée scientifique qui prend corps à travers le monde en matière criminologique. Il nous a semblé que les horizons des magistrats se limitent, pour l'instant, à l'adjonction — très souhaitable d'ailleurs — de travailleurs sociaux auprès des magistrats, et que ceux-ci préféreraient laisser se développer parallèlement à la fonction judiciaire le mouvement scientifique plus large qui commence à percer chez nous.

Il est enfin un aspect qu'on s'attendait à voir traiter dans le mémoire des juges et qui n'est guère qu'effleuré. C'est le problème de la recrudescence et de l'aggravation du crime à Montréal ainsi que de l'impunité apparemment illimitée dans laquelle opèrent les agents de la pègre. Montréal offre-t-il à cet égard un cas plus grave, plus alarmant que la majorité des grandes villes modernes? A lire le mémoire des juges, on n'a point cette impression. On a plutôt l'impression d'une ville qui a hérité d'un fardeau criminologique proportionné à son développement dans les autres domaines, mais dont la situation ne justifie pas qu'on lance à son sujet le cri d'alarme. Si telle est la situation, tant mieux. Si telle n'est pas la situation, il manquerait une pièce importante au dossier présenté par les juges devant la commission Prévost.

Claude RYAN

BLOC NOTES

Les Jeux olympiques et le logement

A la suite de la décision, samedi, de l'Association olympique canadienne, la ville de Montréal sera candidate pour la tenue des Jeux olympiques d'été de 1976. La décision du comité international ne sera prise qu'en 1970, et d'ici là la métropole canadienne va préparer sa cause avec des chances de succès que l'Expo 67 a accentuées. Cela implique un programme de logement dont la préparation est déjà amorcée.

Lorsque Montréal a posé sa candidature pour les Jeux de 1972, en 1965, le Village olympique pour loger 10 000 personnes devait être installé sur les terrains de l'Expo. Maintenant que la Terre des Hommes est devenue une exposition permanente, ce projet a été abandonné et c'est fort heureux, non seulement parce que la vocation culturelle et récréative des îles du Saint-Laurent paraît bien plus appropriée mais aussi en vue de l'utilisation ultérieure des logements qui seront construits pour les Jeux olympiques.

Le dossier préliminaire préparé par la ville prévoit la construction de 3 500 à 4 000 logements dans un rayon de deux milles du futur stade olympique, sur des terrains qui sont aujourd'hui vacants ou occupés par des constructions vétustes. Cette entreprise ne sera pas une dépense qui s'ajoutera au coût de la présentation des Jeux olympiques puisque les logements viendront s'ajouter au stock d'habitation de la métropole et notamment pour répondre à ses

besoins de logements à loyer modique.

Dans ce but, on projette d'aménager des logements variés, les uns pour des familles plus ou moins nombreuses et de revenus divers, d'autres pour les gens âgés ou pour des célibataires. Le "village" sera conçu de façon à prévoir les besoins communautaires d'un secteur urbain: écoles, parcs, culture, centre récréatif, commerce, et une partie de ces bâtiments sera utilisée pour les fins des Jeux olympiques.

La lutte contre la pauvreté

Devant les besoins urgents des économiquement faibles en matière de logement, et les exigences d'une société juste dans ce domaine, on est porté à se demander pourquoi la rénovation urbaine et la suppression des taudis progressent si lentement, alors que pour un événement prestigieux comme les Jeux olympiques il sera possible de construire d'un seul coup entre 3 500 et 4 000 logements?

Le maire Drapeau a déjà répondu à cette objection que les logements prévus seront construits de toute façon, que les Jeux de 1976 aient lieu ou non à Montréal, et qu'il s'agit d'un programme de développement comme celui de la Petite Bourgogne qui est maintenant en marche. Il est évident qu'on ne peut pas tout faire à la fois et que la rénovation urbaine devra s'échelonner sur plusieurs an-

nées et devenir même une opération permanente durant plusieurs décennies, et que les avantages de toutes sortes que la métropole retirerait des Jeux olympiques justifient le programme proposé.

Mais à certaines conditions. Des études récentes ont montré que la région métropolitaine aurait dû et devrait construire chaque année environ 7 400 logements à loyer modique. Nous sommes bien loin d'un tel objectif. Si durant les prochaines années, le rythme s'accroît dans la construction de logements à loyer modique, le Village olympique de 1976 pourrait fort bien s'insérer dans ce programme d'ensemble. Il serait toutefois difficile d'admettre que la construction de tels logements procède au ralenti d'ici 1976 sous prétexte qu'on devrait alors en construire plusieurs milliers pour le grand événement.

Les tarifs postaux

M. Kierans a annoncé une hausse des tarifs postaux pour supprimer le déficit annuel de l'ordre de \$95 millions dans ce service. C'est une réforme tout à fait justifiée dans l'ensemble, car il n'est pas raisonnable que l'Etat assure un tel service public sans en faire payer directement le coût par les usagers.

Le gouvernement devrait toutefois tenir compte de certaines différences entre les diverses classes de courrier. Pour le courrier de première classe, les augmentations proposées par M. Kierans paraissent équitables. Dans cette catégorie, le déficit est de \$16 millions; la hausse du tarif aérien et la majoration du tarif ordinaire de cinq à six cents pour les lettres sont raisonnables. Rien ne s'oppose non plus à une majoration du tarif de troisième classe, car ce courrier est composé surtout de publicité et de circulaires et rien ne justifie que le service postal subisse un déficit de l'ordre de \$23 millions dans ce domaine.

La situation nous paraît différente pour le tarif de deuxième classe dans lequel entrent les journaux et périodiques. Il est vrai que c'est la forte partie du déficit: \$47 millions.

Cependant, divers facteurs doivent entrer en ligne de compte. Si les tarifs postaux sont fortement augmentés en ce qui concerne les journaux et périodiques, ce fardeau risque de nuire à leur diffusion, et cela peut devenir un obstacle inquiétant à la liberté de l'information.

Il faut aussi considérer une autre dimension du problème. En vertu de la Convention postale universelle, tous les gouvernements doivent livrer gratuitement ce qui leur est transmis par les bureaux de poste étrangers, et les bureaux de poste dans chaque pays conservent les recettes du courrier qui va à l'étranger. Il y a là en principe un équilibre. Mais dans le cas du Canada et des Etats-Unis, la disproportion devient très onéreuse pour notre pays, car le nombre des périodiques qui viennent des Etats-Unis au Canada est évidemment bien plus considérable que celui des publications canadiennes envoyées aux Etats-Unis. La Commission O'Leary, qui a fait enquête il y a quelques

années sur l'industrie canadienne de l'édition de périodiques, a constaté que la perte subie de ce chef par les Postes canadiens pour le courrier de deuxième classe ne cesse de grandir; elle était de \$7 millions en 1948, et a dépassé \$22 millions en 1960.

A cause de cette situation, la Commission O'Leary a recommandé en 1961 que les Etats-Unis soient priés de fournir au Canada une indemnité sous forme de versements d'arrivées pour corriger ce déséquilibre. Puisque M. Kierans veut que notre service postal soit rentable, il devrait donner suite à cette recommandation, et non pas se contenter d'alourdir le fardeau postal des publications canadiennes pour combler un déficit qui vient en bonne partie des publications étrangères. Le ministre des postes veut demander une augmentation de 20% pour les tarifs du courrier de deuxième classe; ce devrait être un maximum si le gouvernement ne veut pas nuire à la diffusion de l'information et de la culture.

P. S.

propos d'actualité

"Aux jeunes des pays développés des régimes capitalistes et socialistes, je dis: plutôt que de penser à aller dans le tiers monde pour tenter de soulager la violence, restez chez vous pour aider à donner une conscience à vos pays d'abondance qui, eux aussi, ont besoin d'une révolution structurelle qui aboutisse à une nouvelle hiérarchie des valeurs".

(Dom Helder Camara, dans une conférence prononcée à Paris le 25 avril 1968). Informations catholiques internationales, juin 1968.

"La politique ne consiste pas à déposer un bulletin dans une urne tous les cinq ans. Elle est ce débat ininterrompu, cette remise en question constante qui se fait par petits groupes. Il n'y a rien à voir là avec la politique des politiciens corrompus ou celle des technocrates inabondables. La politique, c'est ce qui brise le mur du silence entre les hommes".

(Patrick Viveret et Jean-Paul Cret, dirigeants étudiants français).

"Dieu n'est pas conservateur. Dieu est pour la justice. Celui qui a fait et soif de justice ne peut accepter de voir durer les situations actuelles qui font violence aux faibles, écrasent la santé, la dignité, la liberté de millions d'hommes et de femmes, dans notre pays et plus encore dans le tiers monde".

(Mgr Marty, archevêque de Paris, dans une homélie prononcée en mai 1968). Informations catholiques internationales, juin 1968.

"Le gouvernement britannique n'a cessé de fournir des armes qui ont contribué à alimenter la guerre fratricide du Biafra. Je me considère comme un socialiste, mais je me sens terriblement humilié d'avoir à partager ce titre avec le parti travailliste britannique. Et je ne serais pas honnête si je m'abstiens d'exprimer un certain désappointement devant le silence relatif de mon propre parti".

(Stephen Lewis, député néo-démocrate à la législature ontarienne).



Les meilleurs receveurs de la ligue

LIBRE OPINION

René Lévesque et le conflit de St-Léonard

par Robert Barberis, professeur

Les déclarations récentes de M. René Lévesque sur l'affaire de l'école Aimé-Renaud ont provoqué pour la deuxième fois en moins de trois mois une crise de conscience chez les membres du MSA. La première crise est survenue après les événements du 24 juin. Aujourd'hui la confusion règne de nouveau ainsi que des menaces de division.

Par l'intermédiaire de leurs exécutifs, les membres du MSA des comités de l'Assomption et de Orléans ainsi que de la région Rivière-Sud se sont réunis pour les comités de Napierville-Laprairie et de Vercheres puis de Chambly et de St-Jean, ont pris position en faveur des étudiants et des parents francophones reliés au problème de l'école Aimé-Renaud. En tant que membre de l'exécutif régional du MSA Rivière-Sud (1600 membres), je tiens à expliquer ma prise de position personnelle en espérant terrasser deux adversaires redoutables: la confusion et la division.

D'abord, la déclaration du MSA Rivière-Sud sur l'école Aimé-Renaud rédigée le samedi soir, 31 août et distribuée le lendemain à tous les médias d'information se déclarait solidaire des parents et des étudiants francophones de St-Léonard et dénonçait une injustice: enlever aux francophones l'école secondaire la mieux équipée pour la donner aux anglophones, obliger les francophones à voyager plus d'une heure pour se rendre à une école de Montréal-Est moins bien équipée en laboratoires. Sur la base de ces faits, nous avons invité nos membres à participer au piquetage. Le mardi 3 septembre, plus de cent membres du MSA Rivière-Sud se sont rendus devant l'école Aimé-Renaud. En son temps, cette déclaration était légitime et valable. Nous avons pris nos responsabilités après avoir discuté pendant deux heures avec M. Raymond Lemoine. Il était bien entendu que nous approuvions l'action des étudiants et non le MSA.

Plus tard, c'est-à-dire le vendredi 6 septembre, après le règlement du conflit, M. Lévesque a pris position. Cette prise de position ne contredit pas la nôtre: elle vient simplement plus tard et tient compte de l'ensemble des faits impliqués lors de l'acceptation du compromis. Le MSA Rivière-Sud n'a pas approuvé la solution de compromis mais donné son appui à un moment où une injustice devait être combattue.

M. Lévesque dit, essentiellement, quatre choses: 1) Il affirme en se basant sur des faits que le compromis accepté par les francophones n'est pas très avantageux pour eux. 2) Il dénonce le noyautage de l'occupation et de la manifestation par un groupe politique qu'il associe au RIN par l'intermédiaire de Pierre le Québécois.

3) Il déclare dangereuse et inefficace l'action du MSA tout en reconnaissant que cette action politise les parents et provoque une prise de conscience à l'échelle du Québec du problème des immigrants qui s'assimilent aux anglophones dans la région de Montréal.

4) Il dénonce violemment l'indifférence du gouvernement de l'Union nationale qui a les pouvoirs de légiférer sur l'immigration, sur la langue de travail et sur le français à l'école et qui se contente de jouer avec le feu tout en faisant des promesses qu'il ne peut tenir parce qu'il est lié par sa caisse électorale.

Cette prise de position ébauchée trop rapidement à l'émission Aujourd'hui a été exprimée clairement à St-Eustache, lors d'une assemblée publique tenue le soir même.

Je commenterai brièvement chacune de ces affirmations.

1) Je ne discuterai pas en détail le mérite de chacune des écoles impliquées dans le compromis. Ce mérite s'apprécie en tenant compte des facteurs suivants: laboratoires, distance, bruit, gymnases, piscines etc. Le principal critère qui a pesé dans les décisions des parents est celui de la distance. Les parents francophones ont voulu éviter pour le plus grand nombre possible de leurs enfants l'obligation de voyager en autobus. Ils ont gagné sur

ce point. Mais les anglophones n'ont pas perdu puisqu'ils obtiennent une école neuve, l'école G.E. Cartier, située à St-Léonard, et ont accès aux laboratoires d'Aimé-Renaud. Le critère de la distance a été surestimé. D'autre part, puisque les étudiants occupaient l'école Aimé-Renaud, les francophones se devaient de la revendiquer. Ce dernier élément a faussé la discussion. Les anglophones ont accepté le compromis presque avec le sourire, ce qui est un peu inquiétant. Sur le strict plan des faits, il n'y a malheureusement pas de victoire éclatante.

2) Le Comité d'occupation de l'école Aimé-Renaud a publié de nombreux communiqués. Mardi soir, le 3 septembre, on pouvait lire vers 9h30: "Présentement, Monsieur Lévesque nous prie d'attendre avant de publier ce que nous pensons de son attitude. Ça allait pourtant plus vite le 25 juin...". Cet ultimatum mesquin où pointe l'oreille du RIN ne provenait pas d'étudiants âgés de 15-16 ans mais d'un groupe politique qui a manipulé les jeunes occupants. Ces attaques auxquelles s'ajoutaient encore une fois (vraiment on manque d'imagination) les mots d'electoralisme et d'opportunisme étaient accompagnées d'un chantage téléphonique où on voulait pousser M. Lévesque à prendre position avant qu'il ne connaisse les faits. Ce genre de pression ressemble étrangement aux tactiques pseudo-marxistes d'un groupe qui a quitté le RIN il n'y a pas si longtemps et qui a laissé des traces dans le RIN et chez des ex-rimistes devenus membres du MSA. Je pense que tous les indépendantistes et singulièrement les membres du MSA doivent se dissocier catégoriquement de ce style d'action politique.

3) Le Montreal Star de samedi le 7 septembre titrait en page trois: "Parents plan Ottawa March". Cet article nous informe d'un projet de manifestation qui compte rassembler 2 000 parents anglophones de St-Léonard devant le Parlement d'Ottawa. Vingt autobus sont déjà réservés. Lors de la rentrée scolaire, les parents ont fait du piquetage au lieu d'envoyer leurs 1 700 enfants à l'école primaire française. Voilà le cul-de-sac où nous mène l'action du MSA. Les immigrants s'identifient plus jamais à des leaders anglo-saxons. C'est exactement l'opposé de l'intégration qui est le but du MSA. Un règlement a été voté à St-Léonard qui impose l'école française à des immigrants qui, dans le contexte actuel, n'en veulent pas. Les parents de St-Léonard se rendent compte de l'inefficacité pratique de leurs décisions. Ils sont en train de découvrir, et les Québécois avec eux, que le cadre fédéral actuel est la cause de cet

échec. Le cul-de-sac est donc à court terme. A long terme, l'action du MSA répand le désir d'une solution globale qui est l'indépendance du Québec.

4) Toutefois, l'action du MSA est dangereuse parce qu'il y a au Québec actuellement, un gouvernement malade. Il se compose de velleitaires incapables d'instaurer des politiques qui pourraient préparer la voie à une intégration des immigrants à la communauté francophone. La création de deux, cinq, dix St-Léonard est risquée parce qu'à Québec, il n'y a personne pour concevoir et appliquer une politique globale.

Toutes les prises de position de M. Lévesque, depuis le débat avec M. Aquin jusqu'à St-Léonard en passant par le 24 juin, sont dans la logique de son option de base qui est la souveraineté du Québec dans l'association avec les anglophones par les moyens démocratiques de l'élection.

Toutefois, ce n'est pas avec l'appui du Montreal Star et de Renaud Lapointe que M. Lévesque conduira le Québec à l'indépendance. Il n'y a pas eu d'hystérie à St-Léonard mais une manifestation de dignité et de fierté sous l'impulsion du leadership de M. Raymond Lemoine. Lors du 24 juin comme lors du conflit d'Aimé-Renaud, M. Lévesque n'a pas exercé de leadership. Après des événements auxquels ont participé des membres du MSA, une condamnation est venue d'en haut. Pour le moment, deux fausses pistes ont été rejetées: celle de la violence et celle de l'intégration forcée des immigrants. Pendant que se dessine à St-Léonard une bataille rangée, les membres du MSA auront besoin de toute leur lucidité pour s'engager au bon moment et au bon endroit. Ils auront besoin aussi d'un leader. Qui leur indiquera la voie de l'action? Tous les indépendantistes souhaitent que M. Lévesque cesse de prendre position après les événements mais plutôt commence à prendre la tête d'un mouvement populaire vers la souveraineté.

Je souhaite ardemment que M. Lévesque rassemble une bonne fois tous les indépendantistes et, éventuellement, tous les Québécois, dans un mouvement unanime.

Ma position est donc claire. La prise de position de M. Lévesque sur le compromis dans le conflit de l'école Aimé-Renaud est d'une justesse sans faille. Mais je souhaite que M. Lévesque exerce son leadership en nous proposant des choix précis lors d'actions précises et non ait raison après les événements. Je sais que c'est lui qui demandera plus que le calcul politique pour lequel il excelle; c'est lui qui demandera la force et le sens du risque qui fait les leaders; c'est lui qui demandera la grandeur qui fait les libérateurs.

lettres

Point de vue moral sur "Humanæ Vitæ"

J'aimerais exprimer dans vos colonnes un point de vue moral certain personnel, sur la dernière encyclique, mais que je crois de nature à éclairer le débat sur le sujet.

D'abord, disons qu'il faut admettre l'encyclicale à cent pour cent. Le Pape a entièrement raison sur toute la ligne. Cependant, il faut bien ne pas oublier que le Pape ne peut donner qu'une règle générale. Il ne peut faire autrement que de donner des directives générales, fixer un idéal. Si on admet qu'il s'agit là d'une règle générale, on doit donc admettre des exceptions. Bien plus, l'exception confirme la règle. Donc, l'encyclicale est confirmée.

Mais, direz-vous, le Pape affirme que la fin ne justifie pas les moyens et que la contraception est intrinsèquement mauvaise. Cela demeure vrai. Cependant l'homme n'est intrinsèquement mauvais et pourtant il est moralement admis qu'on peut tirer quelque chose de bon d'une mauvaise cause. On admet aussi au point de vue moral, la peine capitale pour une cause supérieure v.g. le bien commun.

Et que dire des guerres "justes"? Ce sont là des exceptions!

Ne pourrait-on pas alors admettre des cas d'exceptions pour ce qui est de la contraception? Bien sûr, il faut alors être honnête dans l'évaluation de son propre cas et c'est ici que jouerait la conscience du couple. En effet, il doit alors juger son propre cas à la lumière de l'encyclicale, et de sa conscience. C'est ainsi que le pourcentage énorme de ceux qui usent de la contraception serait réduit appréciablement.

Cette position a l'avantage de renforcer l'encyclicale; de conclure la position traditionnelle de l'Eglise et de permettre le jeu de la conscience personnelle.

Par ailleurs, j'aimerais bien savoir l'opinion des théologiens moralistes sur cette position. Je ne détiens pas la vérité en ce domaine et je ne demande pas mieux que d'être éclairé sur le sujet.

Bien vôtre,

JACQUES BEGIN c.s.v.
Montréal, 30 août 1968

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trésorier: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Vraie et fausse contestation dans l'Eglise

par Yves M.-J. Congar, o.p.

● "Vraie et fausse réforme dans l'Eglise", le célèbre ouvrage du P. Congar, va être réédité (aux Editions du Cerf) dans quelques semaines. Les événements qui, en mai-juin dernier, ont bouleversé la France, ont amené l'auteur à assortir cette nouvelle édition d'une postface dont voici le texte que nous reproduisons des "Informations catholiques internationales".

Le Concile n'a créé ni les problèmes actuels ni le nouvel état d'esprit. Il est injuste et même sot de lui attribuer les difficultés que nous éprouvons aujourd'hui, avec inquiétude et peine, jusque dans le domaine de la Foi. Mais il est vrai que le Concile a ouvert l'Eglise aux problèmes et qu'il a même, avant d'autres instances publiques, senti la mutation du monde. Il a commencé de mettre en place, à tous les niveaux, des structures de coresponsabilité (1). Il a aussi levé les barrières qui restreignaient la liberté de la parole et de la recherche: certains abus, s'il en est, ne font pas que ce soit là un grand bien. Tout s'est trouvé mis en question en même temps: les formes liturgiques, les formules classiques de la présence eucharistique, l'état sacerdotal et le célibat des prêtres, la lecture jusqu'ici naïve des témoignages scripturaires, d'autres affirmations naïves mais traditionnelles des réalités surnaturelles. La découverte du monde, l'intérêt, à l'hom-

me et à son projet dans le monde, sont devenus dominants au point d'être parfois exclusifs: l'horizontalisme n'est pas un danger chimérique!

Une génération traumatisée par la guerre d'Algérie, par l'entreprise américaine au Vietnam, par la hantise du monde des pauvres maintenu en sa misère par les pays développés, enfin travaillée par les modèles révolutionnaires d'un Fidel Castro ou d'un "Che" Guevara, met en question toutes les structures de notre société avec d'autant plus de violence qu'elle en profite comme jamais on n'en profite. Le maître-mot de cette année 1968 est "contestation": un beau mot, notait M. P.-H. Simon, "plus concret et plus personnel que son homonyme approximatif récusation (...). Contester, c'est refuser en témoin - testis - c'est-à-dire en engageant une conviction intime, un élan vital, où le sentiment et la raison ne se distancient pas..." (2). Mais un mot redoutable aussi, car il risque d'exprimer un propos de

me plus rien accepter, et d'être la devise d'une ère d'universel et radical ébranlement.

La vague de contestation atteint évidemment l'Eglise, car l'Eglise n'est pas faite d'un autre peuple que celui dont une partie a dressé des barricades et occupé des usines. Les formes spectaculaires et, comme telles, matière de choix pour le journalisme, qu'a prises cette vague contestataire, ne peuvent faire méconnaître la gravité, nous dirons même le sérieux du mouvement. Nous discernons, en effet dans la violence et la globalité des refus un immense besoin de participer à la création de valeurs au sein de communautés personnalisées. Or ceci ne peut pas ne pas intéresser l'Eglise du Christ et des Apôtres. Mais l'interrogation critique lui est adressée également. Voici par exemple comment s'expriment des étudiants chrétiens du XVIII^e arrondissement:

"Le chrétien ne participe-t-il pas lui-même directement à un système bureaucratique et hiérarchisé: l'Eglise?"

"Comment ne pas contester également ce système?"

"Où est la participation du laïc dans la gestion de son Eglise?"

"Pourquoi cette loi du silence qui veut que par une soignant obéissance on se contente de maugréer contre les institutions établies dont on ne comprend plus le sens?"

"Il est temps, il est grand temps de passer à l'action, à l'engagement et à l'élaboration de notre Eglise" (3).

Une impulsion nouvelle à l'"aggiornamento"?

La contestation ainsi revendiquée donne évidemment une impulsion nouvelle et un caractère nouveau au mouvement réformiste dans l'Eglise. Jamais celle-ci ne pourra accepter le chaos ou l'anarchie: ce serait contraire aussi bien à la charité qu'à la structure d'ordre qui lui a donnée son Seigneur. Mais, parce qu'elle se veut et qu'elle est ouverte au sain réformisme que Jean XXIII a baptisé aggiornamento, elle est conviée aujourd'hui à un effort supplémentaire qui doit commencer par une recherche de lucidité.

Une première remarque s'impose: la réclamation actuelle du droit à l'acte de contestation est inséparable de la motivation ou du contenu de cette contestation. Comme le fait bien entendre le texte cité plus haut, les jeunes réclament le droit de contester ce dont ils ne comprennent plus le sens ou ce qui leur apparaît solidaire des structures sociales qu'ils rejettent. Ils contestent ce qui, à ces deux titres, leur semble les aliéner d'eux-mêmes. Nous ne voyons de solution possible que dans l'acceptation des problèmes ainsi révélés, en sauvegardant, aujourd'hui et demain, une vive conscience des vérités et des valeurs à tenir toujours, et cela dans un climat de patience active. Par patience active, nous entendons le comportement de qui ne se hâte pas de conclure tout de suite ou vite, mais sait que des délais de maturation sont nécessaires. Celui qui pratique cette patience ne la confond pas avec une attitude dilatoire, un simple ajournement, mais il travaille activement avec les contestants, dans le va-et-vient du dialogue, dans une effective confiance mutuelle, à préparer et mûrir une solution.

Ce qu'on ne peut pas admettre

Il est des choses que la contestation ne peut pas être dans l'Eglise: 1) Détruire la charité ou agir de telle façon, entourer des actes de circonstances telles que cela blesse la charité du cœur. Accepter de détruire l'unité des catholiques, jusqu'au point où ils ne pourraient plus rompre ensemble le pain eucharistique. La question n'apparaît pas aussi simple si l'on pousse au-delà d'une formule idéale et vague, car on ne peut pas, non plus, au nom de cette unité, émasculer toute mise en question, stériliser tout engagement efficace et concret, toute prise de position temporelle éventuellement accomplie au nom du christianisme... 2) Mettre en cause la structure pastorale hiérarchique de l'Eglise telle qu'elle découle de l'Institution du Seigneur; 3) Nier ou même mettre en question de façon hâtive et irréfléchie ou irresponsable des articles de doctrine pour lesquels on doit bien plutôt être prêt à donner sa vie; 4) Classer une fois pour toutes et sans ménager "la marge de fraternité", ceux qui pensent autrement que nous, dans la catégorie des mauvais, des irrécupérables; faire une croix sur eux comme sur des damnés sans espoir; 5) Il ne semble pas qu'on puisse admettre des expressions de contestation dans la célébration liturgique et, par exemple, dans l'homélie. Cela créerait dans l'assemblée un climat insupportable de tension et d'agacement. Quelles que soient nos réactions, les autres ont droit à la paix et au respect de leurs positions. Il existe d'autres possibilités de donner une issue à la contestation légitime.

Nous acceptons la contestation si elle signifie que tout le monde puisse effectivement s'exprimer et être entendu. Les conditions par exemple, dans lesquelles s'est tenue à Lille, le 17 juin 1968, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, une réunion d'échanges et de discussion, nous semblent saines. Nous ne les connaissons d'ailleurs que par la presse qui en a rendu compte (4). C'est une nouvelle forme de cette "libre parole dans l'Eglise" que réclamaient tant de catholiques avant le Concile, mais une forme vraiment nouvelle, car elle est plus collective, plus spontanée, plus vive, plus liée à l'actualité: avec les dangers que cela comporte d'y apporter plus de passion, de

tager, de n'être pas traité et de ne pas traiter les autres en objets, mais en sujets responsables. Il est clair qu'une telle vague de fond ne peut s'arrêter au porche de nos églises.

Elle ne le doit pas non plus parce que la coresponsabilité et le partage sont dans la logique de la communion fraternelle que l'Eglise est, en profondeur, de par son origine évangélique. Le Concile leur a ouvert largement la voie. Il a perçu avant bien d'autres la mutation du monde, et ce fait lui-même est significatif: c'est parce que, dans l'immense et noble nef de Saint-Pierre, il y a eu assemblée fraternelle, qu'il y a eu communication des sentiments, "conscientisation" du grand nombre et perception lucide. On peut donc attendre, d'une plus large pratique de la mise en commun, un prolongement et une multiplication de résultats semblables et un progrès dans l'exercice de la coresponsabilité à tous les niveaux, dans l'Eglise.

La première condition pour cela est l'information. Si l'on attend tel effort des fidèles, il faut leur expliquer de quoi il s'agit, à partir de quoi et pour quoi. Nous connaissons des communes de la région parisienne par exemple, dont la municipalité a réussi des réalisations considérables d'équipement culturel (scolaire, par exemple), qui ont exigé de sérieux investissements couverts par l'imposition de centimes additionnels. Elles les ont obtenus parce qu'elles ont bien expliqué les motifs et montré les avantages escomptés.

L'information doit évidemment s'opérer dans les deux sens. Malgré des progrès très substantiels, les clercs sont encore insuffisamment proches de la vie, des idées, préoccupations et desirs des fidèles. Nous nous accusons le premier. Il ne s'agit pas de jouer au laïc, ni de se perdre dans la sociologie ou le journalisme: il s'agit de pouvoir délivrer une parole valable. C'est un fait: les laïcs se plaignent encore d'être peu écoutés et de ce que les prêtres sont peu dialogants: ils disent qu'on ne les forme pas à cela. L'entretien non directif n'est pas en situation à tout coup, mais il a sa vérité et doit avoir sa place.

Dans la tradition de l'Eglise

Il faudra évidemment créer ou multiplier des structures de

participation. Cela ne signifie pas un surcroît de bureaucratie: elles ne seront vivantes que si elles expriment une véritable mise en commun. C'est la tradition de l'Eglise. Quand nous préparons nos "Jalons pour une théologie du laïc" (1963), nous avons procédé à une enquête assez approfondie dans la tradition et l'histoire de l'Eglise. Nous y avons trouvé une constante coexistence d'un principe de hiérarchie et d'un régime communautaire en vertu duquel tous étaient appelés à prendre leur part dans la maturation des décisions par des conseils, des échanges, des processus collégiaux, au sens large du mot. Le Concile a provoqué l'institution d'un synode des évêques, de conseils presbytéraux, de conseils pastoraux, un peu partout - Santiago, Utrecht, Rouen, Colombo (Ceylan), etc. - les synodes pastoraux d'aggiornamento sont devenus des assemblées de tout le peuple de Dieu. Le Concile a rouvert, en vue d'un sain réformisme, le chapitre de la vie conciliaire de l'Eglise. Les articles fondamentaux en sont une théologie de l'Eglise comme Communio et Fraternité.

A cet égard, l'Eglise s'est mise en d'assez bonnes conditions pour aborder cette œuvre d'aggiornamento en l'une des conjonctures les plus difficiles de son histoire, puisqu'elle se trouve entraînée dans une mutation galopante de la société, mêlée à une crise de civilisation, assaillie par une mise en question de tout ou de presque tout. Aujourd'hui et demain comme hier, cependant, nous croyons, avec le Père Lacordaire, que "le temps sera toujours pour ce qui est vrai, juste, tempéré et représenté par une vertu solide". "La mesure est à la fois ce qui est le plus rare et ce qui contient le plus de force".

(1) Cf. Cardinal Suenens, La Coresponsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui, Desclée De Brouwer, 1968.
(2) Le Monde, 24 juillet 1968.
(3) Document reproduit dans La Lettre, no (2) 118-119 (juin-juillet 1968) pp. 40-41.
(4) La possibilité n'est pas chimérique d'une certaine coupure de l'Eglise en deux: soit que, dans le cadre extérieurement maintenu de l'unité, il se constitue réellement une communauté de droite et une communauté de gauche - un peu

Voir page 6: Contestation

COURS DE CULTURE RELIGIEUSE

sous la direction des
PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Les cours s'adressent aux éducateurs, aux étudiants en science religieuse et en théologie, aux laïcs, religieux et prêtres soucieux de développer leur culture religieuse.

Programme du 1^{er} semestre 1968-69.

lun.	Du 14 oct. au 2 déc. (8 soirées): P. Gilles LANGEVIN, S.J. "Problèmes de foi et théologie de la foi à notre époque".	\$15.00
mar.	Du 17 sept. au 29 oct. (7 soirées): P. Julien HARVEY, S.J. "La création et le péché originel dans l'Ecriture".	\$15.00
mar.	Du 5 nov. au 17 déc. (7 soirées): P. Jean-Marie DUFORT, S.J. "Temps et histoire dans la vie de foi. Incidences contemporaines".	\$15.00
mer.	Du 18 sept. au 20 nov. (10 soirées): P. Jules PAQUIN, S.J. "La déclaration conciliaire sur la liberté religieuse".	\$20.00
jeu.	Du 17 oct. au 5 déc. (8 soirées): P. François BOURASSA, S.J. "Le sacrifice comme expression du sentiment religieux".	\$15.00
ven.	Du 8 nov. au 20 déc. (7 soirées): P. Paul-Émile LANGEVIN, S.J. "Dynamisme spirituel et croissance chrétienne chez saint Paul".	\$15.00

Tous les cours sont présentés de 7.45 à 10h. p.m., au Pavillon Laletant du Collège Jean-de-Brébeuf, 5625, ave. Decelles. On s'inscrit en écrivant à: Secrétaire des cours de culture religieuse, 5605 ave. Decelles, Montréal 26. Indiquer le (ou les) cours choisis. Pour renseignements, appeler 733-0649.

JE FAISAIS TROP D'ERREURS COÛTEUSES...

Je faisais trop d'erreurs coûteuses... J'étais déjà dans la cinquantaine. Toute ma vie avait été remplie de décisions audacieuses mais irréfléchies.

Je vendais des terrains quand les prix étaient bas; j'achetais des maisons quand les prix étaient hauts. Je perdais et mes emplois, et la confiance de mes gérants de banque. Bref, j'étais toujours cassé.

Et à cause de quoi? A cause de la timidité dont je souffrais mais que personne ne devinait.

J'ai alors décidé de m'inscrire au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

C'est là que j'ai appris à me débarrasser de ma gêne. C'est fini le temps où je me laissais manger la laine sur le dos. Je sais faire respecter mes droits, protéger mes intérêts, obtenir et saisir la chance quand elle passe.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux

jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11.000 diplômés enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles, du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, vendredi 13 sept à 8h. p.m. ou samedi 14 sept à 10h. a.m. ou lundi 16 sept à 8h. p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, descendez à la station de métro Berri-Demontigny, sortie Ontario, tenez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur. Pour plus de détails signalez 842-8186.

Une impulsion nouvelle à l'"aggiornamento"?

La contestation ainsi revendiquée donne évidemment une impulsion nouvelle et un caractère nouveau au mouvement réformiste dans l'Eglise. Jamais celle-ci ne pourra accepter le chaos ou l'anarchie: ce serait contraire aussi bien à la charité qu'à la structure d'ordre qui lui a donnée son Seigneur. Mais, parce qu'elle se veut et qu'elle est ouverte au sain réformisme que Jean XXIII a baptisé aggiornamento, elle est conviée aujourd'hui à un effort supplémentaire qui doit commencer par une recherche de lucidité.

Une première remarque s'impose: la réclamation actuelle du droit à l'acte de contestation est inséparable de la motivation ou du contenu de cette contestation. Comme le fait bien entendre le texte cité plus haut, les jeunes réclament le droit de contester ce dont ils ne comprennent plus le sens ou ce qui leur apparaît solidaire des structures sociales qu'ils rejettent. Ils contestent ce qui, à ces deux titres, leur semble les aliéner d'eux-mêmes. Nous ne voyons de solution possible que dans l'acceptation des problèmes ainsi révélés, en sauvegardant, aujourd'hui et demain, une vive conscience des vérités et des valeurs à tenir toujours, et cela dans un climat de patience active. Par patience active, nous entendons le comportement de qui ne se hâte pas de conclure tout de suite ou vite, mais sait que des délais de maturation sont nécessaires. Celui qui pratique cette patience ne la confond pas avec une attitude dilatoire, un simple ajournement, mais il travaille activement avec les contestants, dans le va-et-vient du dialogue, dans une effective confiance mutuelle, à préparer et mûrir une solution.

Un extraordinaire phénomène de communication

La requête la plus profonde et la plus authentique parmi celles qui se sont exprimées au mois de mai est certainement celle d'échanges fraternels et de pleine participation de tous à des entreprises ou des activités qui intéressent tout le monde. Il s'est produit alors un extraordinaire phénomène de communication: on se parlait, on était devenu capable d'écouter et de s'informer, car personne n'avait de réponse toute faite. A travers des revendications parfois utopiques, et que l'on savait telles, s'affirmait une volonté de vivre en homme libre, de par-

faut bien se "couvrir"...



quand il s'agit d'assurance.

Les compagnies — industrielles, commerciales, minières, maritimes, d'aviation et de construction — dont les besoins sont spécifiques, sont assurées de trouver chez nous des services spécialisés et des experts pour les aider à bien se couvrir.

Lanctot, Beaudin & Cie Ltée

1010, CÔTE DU BEAVER HALL — MONTRÉAL — 866-5057

COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES — CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux au Canada, aux États-Unis, en Australie. Correspondants en Angleterre et en Europe.

Maintenant

AOUT - SEPTEMBRE 1968 NO 79

"HUMANAE VITAE"
DEUX PRÊTRES EN COLÈRE
LA POLICE À MONTRÉAL
I, A WOMAN
LE PHÉNOMÈNE MADAME X
PASCAU, PAT BURNS FRANCAIS?

En vente dans les KIOSQUES et les LIBRAIRIES

Abonnement régulier:

Maintenant
FORMULE D'ABONNEMENT

À remplir et à adresser à:
MAINTENANT, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 26 — Tél. 739-2758

VEUILLEZ RECEVOIR DU
SOUSSIONNE LA SOMME DE

ABONNEMENT RÉGULIER 1 AN \$5.00 ☐
ÉTUDIANT \$3.50 ☐
DE SOUTIEN \$10.00 ☐

A partir du mois de 19...

AU NOM DE

ADRESSE

Cours de culture médicale pour adultes

DONNE A
L'AUDITORIUM DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

les jeudis soir de 7:30 à 10:00 à compter du 3 octobre 1968. Série de 22 conférences sur les problèmes de santé figurant parmi les plus importants à l'heure actuelle. Direction Scientifique: Dr Lucien-L. Coutu, professeur titulaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

PROGRAMME

3 OCTOBRE 1968	Introduction: l'Examen médical	Dr Lucien L. Coutu, professeur titulaire, Faculté de Médecine, Université de Montréal
10 OCTOBRE 1968	Principes d'endocrinologie	Dr Lucien L. Coutu
17 OCTOBRE 1968	Concept du stress dans la médecine contemporaine	Dr Hans Selye, Directeur de l'Institut de Médecine et de Chirurgie expérimentales, Université de Montréal
24 OCTOBRE 1968	Troubles du comportement: psychoses	Dr Gérard Beaudin, Directeur du département de Psychiatrie, Faculté de Médecine, Université de Montréal
31 OCTOBRE 1968	Troubles du comportement: névroses et troubles caractériels	Dr Jean-Baptiste Boulanger, professeur agrégé, Faculté de Médecine, Université de Montréal
7 NOVEMBRE 1968	Tests psychologiques	M. André Crepeau, directeur du Service de Psychologie, Hôpital Dieu de Montréal
14 NOVEMBRE 1968	Toxicomanies	Dr André Boudreau, directeur de l'OPTAT (Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies)
21 NOVEMBRE 1968	Génétique médicale	Dr Jacques Gagnon, directeur du département de Pathologie, Hôpital Ste-Justine
28 NOVEMBRE 1968	Obésité et nutrition	Dr Leo Boyer, membre du Service de Nutrition, Centre Henri-Bourassa
5 DÉCEMBRE 1968	Diabète	Dr Guy Joron, professeur agrégé, Faculté de Médecine, Université McGill
12 DÉCEMBRE 1968	Arthrite	Dr Guy Gorman, chef du Service de Rhumatologie, Hôpital Notre-Dame
16 JANVIER 1969	Atherosclérose	Dr Jean Davignon, directeur de département Institut de Diagnostic et Recherches cliniques de Montréal
23 JANVIER 1969	Hypertension artérielle	Dr Jacques Genet, directeur de l'Institut de Diagnostic et Recherches cliniques de Montréal
30 JANVIER 1969	Maladies cardiaques	Dr Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal
6 FÉVRIER 1969	Chirurgie cardiaque	Dr Pierre Grondin, directeur du Service de Chirurgie de l'Institut de Cardiologie de Montréal
13 FÉVRIER 1969	Chirurgie plastique et reconstructive	Dr Colette Perros, chirurgien plastique, Hôpital Dieu de Montréal
20 FÉVRIER 1969	Cancer	Dr Louis Charles Simard, président et directeur général de l'Institut de Cancer de Montréal
27 FÉVRIER 1969	Allergies et complications respiratoires	Dr Fernand Grégoire, directeur du Service de Physiologie pathologique, Hôpital Laval
6 MARS 1969	Aspects sociaux de la maladie	Mlle Claire Janelle, directrice du Service social de l'Institut de Réhabilitation de Montréal
13 MARS 1969	Réhabilitation	Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de Réhabilitation de Montréal
20 MARS 1969	Prévention dans le monde de la santé	Dr Guy Bonnier, directeur du Service de Santé, Cité de la Santé
27 MARS 1969	Aspects économiques de la santé	M. Thomas Boudreau, sociologue, directeur du département de Médecine Sociale, Faculté de Médecine, Université de Sherbrooke

Pour renseignements et inscription, s'adresser à:

Conférences Culturo-Médicales Enr.

1020 EST, RUE SHERBROOKE

Tél. 523-3411

Lundi ou vendredi de 10:00 a.m. à 6:00 p.m.

Si vous saisissez l'astuce...

Scripteur depuis des années à l'émission "Chez Miville", l'humoriste Louis-Martin Tard a sans doute contribué à faire digérer des millions de petits déjeuners, et à diminuer ainsi les tensions des Québécois.

Voilà qu'il entreprend de faire digérer au public des réalités moins comestibles: les avocats, les médecins, les dentistes, les savants, les éditeurs, les journalistes, et les autres. Le tout, dans un petit livre qui traduit à merveille son infatigable humour bon enfant: "Si vous saisissez l'astuce", lancé hier aux Éditions du Jour.

Humour gratuit, pas méchant pour deux sous, bien que le livre en coûte 200. Plaisanteries, calembours, jeux de mots et de phrases: il y en a tellement que l'oeuvre devient un exploit. Impossible de tout lire d'un trait: on finit par ne plus les voir.

"L'architecture québécoise est en voie de développement. On trouvera bientôt un peu partout des Maisons du Québec."

"La science qui a été si longtemps gouvernée par les thomistes l'est à présent par les atomistes."

"On prévoit le temps où les patients ne paieront plus leur médecin. Devenu fonctionnaire, c'est lui qui re-



Louis-Martin Tard

cevoir du gouvernement un traitement."

Et ainsi de suite. Des meilleures? Louis-Martin Tard vous apprendra que chez les hippies, l'opium est devenu la religion du peuple, qu'en Iran, les Anglais ont introduit un dialecte raffiné, la "langue d'Où", qu'au cinéma, plus les vedettes ont la tête enflée, plus il leur faut de gros cachets.

Il vous dira qu'un nour-

risson ordinaire cherche après tétine, qu'un mariage légal transforme une fédération libérale en union nationale, que... mais on n'en finirait plus.

Absorbé à petites doses, c'est divertissant, souvent franchement hilarant. En avion, lorsque l'appareil traverse des zones de turbulence, c'est indispensable.

Et le patriotisme local nous incite à mentionner que Louis-Martin Tard est également reporter au "Devoir". Gilles GARIÉPY

cevoir du gouvernement un traitement."

Et ainsi de suite. Des meilleures?

Louis-Martin Tard vous apprendra que chez les hippies, l'opium est devenu la religion du peuple, qu'en Iran, les Anglais ont introduit un dialecte raffiné, la "langue d'Où", qu'au cinéma, plus les vedettes ont la tête enflée, plus il leur faut de gros cachets.

Il vous dira qu'un nourrisson ordinaire cherche après tétine, qu'un mariage légal transforme une fédération libérale en union nationale, que... mais on n'en finirait plus.

Absorbé à petites doses, c'est divertissant, souvent franchement hilarant. En avion, lorsque l'appareil traverse des zones de turbulence, c'est indispensable.

Et le patriotisme local nous incite à mentionner que Louis-Martin Tard est également reporter au "Devoir". Gilles GARIÉPY

4,000 religieuses participent à des rencontres d'initiation au dialogue

par Jean-Pierre Proulx

Trois mille sept cents religieuses et 300 religieux du diocèse de Montréal participent d'ici la fin du mois à des rencontres "d'initiation au dialogue et au problème de la communication".

Ces rencontres organisées conjointement par sœur Collette Cousineau du Centre de catéchèse du diocèse de Montréal et par un groupe de psychologues sous la direction de M. Claude Vermette, p.s.s., se poursuivront en deux sessions beaucoup plus approfondies, une première de 13 heures sur la communication et une deuxième de 26 heures sur les techniques d'animation. On s'attend que de 1,000 à 1,500 religieuses et religieuses participent à ces deux sessions qui débuteront fin septembre pour se terminer vers juin 69.

L'initiative de ce vaste mouvement revient à sœur Denise Gouin, c.n.d., qui s'est occupée en mars dernier de l'organisation du congrès de religieuses.

Ces rencontres répondent d'ailleurs à un vœu de ce congrès. D'ici la fin de septembre, donc, il y aura une vingtaine de réunions, une dans chaque "zone catéchétique" du diocèse et qui regrouperont chacune de 150 à 250 religieuses pour un total de 4,000.

Ces réunions dureront deux heures environ. Dans une première partie, il y aura un exposé par un psychologue sur les lois générales de la communication.

Les religieuses vivront ensuite une expérience fondée sur l'hypothèse que la communication en groupe est plus efficace et qui permettra en même temps de voir comment il se fait qu'on ne "participe" pas.

Suivra ensuite un exposé sur les deux sessions qui débuteront à la fin de septembre.

La première session de 13 heures aura essentiellement pour but de sensibiliser les

religieuses au problème de la communication et des relations humaines.

M. Vermette nous a expliqué au cours d'une entrevue qu'au plan de la méthodologie, la session se ferait par expérimentation des situations reliées au problème de la communication. Ainsi on pourra faire l'expérience des difficultés personnelles de la communication, de ce qu'on appelle en psychologie, "les premières impressions, du langage verbal et non verbal, etc". Ces expériences vécues feront ensuite l'objet de réflexions de la part des participants.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

Selon M. Vermette, ces sessions auront probablement un impact considérable sur la vie des communautés religieuses et permettront en tout cas d'approfondir considérablement le sens des relations humaines et partant de les améliorer.

D'autre part, un autre projet est en train de mûrir chez un groupe de prêtres et de religieuses. Ce projet devrait aboutir vers le mois de décembre.

Il s'agit de la création d'un bureau de consultations multidisciplinaires analogue à celui qui vient d'être créé à Ottawa. Ce bureau serait un organisme privé mais relié par son conseil d'administration au diocèse de Montréal et à la Conférence religieuse canadienne. Ses services seraient offerts aux prêtres, aux religieuses et religieux de la région métropolitaine.

La philosophie de ces expériences est basée sur les travaux du psychologue Rogers pour qui les conditions du dialogue vrai sont l'authenticité, l'empathie, i.e. la capacité de se mettre "dans la peau de l'autre", et l'acceptation de l'autre comme différent de soi.

La deuxième session qui durera 26 heures portera sur les

techniques d'animation. Elle se fera elle aussi par mode d'expérimentation.

CONTESTATION

Suite de la page 5

(5) Ainsi l'I.C.I. no 315, 1er juillet 1968, pp. 38-40.

(6) J. Guehenno, La Marge de la fraternité, dans Le Figaro, 6 janv. 1961: "Que nos idées soient nettes; exposons-les de toutes nos rigueurs. C'est la condition de la loyauté. Servons-les de toutes nos forces. C'est l'emploi de notre courage. Mais, comme on laisse une marge à tout papier qu'on écrit, pour les reprises, pour les corrections, pour tout ce qu'on a pas trouvé, pour la vérité qu'on ne fait encore qu'espérer, laissons autour de nos idées la marge de la fraternité."

comme dans l'Eglise anglicane il existe une haute et une basse Eglise - soit que la scission aille encore plus loin et qu'on aboutisse à un schisme formel. En tout cas, retenons la vérité de cette remarque de Harvey Cox (The Secular City): "La vraie crise oecuménique n'est pas en ce moment celle qui divise catholiques et protestants, mais celle que l'on constate entre les formes traditionnelles et progressistes de la vie ecclésiale".

Paul Gérin-Lajoie

Notre vrai défi n'est pas de réclamer de nouveaux droits

SHERBROOKE (Le Devoir)

"Je désire insister sur ma conviction que le vrai défi du Québec ce n'est pas d'obtenir la reconnaissance juridique de certains droits, mais... la capacité et la détermination de faire marcher ce qui relève de nous", déclarait hier soir M. Paul Gérin-Lajoie devant les membres du Club Richelieu de Sherbrooke.

"C'est uniquement de cette façon, a dit l'ancien ministre de l'éducation, que nous combattrons avec succès les plaies qui rongent notre société: chômage chronique, sous-emploi, insécurité, logements insalubres, absence de loisirs organisés, etc."

M. Paul Gérin-Lajoie inaugurerait hier une série de rencontres au cours desquelles il se propose d'exposer "les défis majeurs du Québec".

"Je veux bien, a dit le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, parler de mon option constitutionnelle, mais à la condition que je vous dise d'abord que cette question n'est pas pour moi la première priorité du Québec. La question

économique est beaucoup plus impérieuse et elle doit retenir le meilleur de nos énergies.

"Quelques faits récents, poursuit l'ancien ministre, illustrent soit le désintéressement, soit l'incapacité des Québécois et particulièrement des Canadiens français à l'égard de l'économie: 1) les récentes statistiques sur le chômage; 2) la vente du Centre de psychologie et de pédagogie; 3) le recul dans l'enseignement technique."

"Ce n'est pas un changement de constitution qui apporterait de vrais changements dans ce domaine. Néanmoins, un changement constitutionnel s'impose, et pour plusieurs raisons: 1) pour une question de fierté nationale; 2) pour une question d'éducation populaire; 3) surtout pour des raisons d'ordre pratique."

"L'expression 'statut particulier' n'est pas de moi, mais j'y ai été associé de si près que je dois agir en conséquence."

"Mon option est nettement fédéraliste."

1- "Un fédéralisme décen-

tralisé, pour des raisons d'ordre pratique, surtout dans cinq domaines: sécurité sociale, main-d'œuvre et formation professionnelle, immigration, radio et télévision, compétence internationale."

2- "Un fédéralisme mieux coordonné par l'utilisation de mécanismes de consultation."

"On peut imaginer différentes tendances dans les façons possibles de satisfaire aux différentes aspirations des provinces. Ainsi, au lieu d'une décentralisation particulière au Québec, on peut imaginer que la décentralisation soit la règle générale et que la remise de certains pouvoirs au fédéral devienne le cas particulier."

"La première étape à franchir est de déterminer le degré de décentralisation et de coordination qui nous paraît nécessaire pour permettre au Québec et au fédéral de remplir efficacement leur rôle pour le bien-être et le progrès des Québécois."

Bell Canada



Entreprise éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Les appels de nuit, c'est vraiment "chouette"



Appelez entre minuit et 6 h du matin, c'est maintenant plus avantageux que jamais. Pour les appels entre deux points quelconques à l'intérieur du Québec et de l'Ontario, composez vous-même le numéro pour profiter réellement des réductions de tarifs. Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service, la téléphoniste fera l'appel pour vous. Parlez 10 minutes pour le prix de 5; toute prolongation de 2 minutes ne coûte que le prix d'une minute.

Entre ces localités	Tous les jours, de minuit à 6 h du matin (interurbain automatique)	
	3 min.	10 min.
Sherbrooke — Montréal	.30	.50
Montréal — Québec	.35	.55
Trois-Rivières — Québec	.30	.50
Chicoutimi — Québec	.35	.55
Québec — Sainte-Agathe	.35	.55
Kingston — Montréal	.35	.55

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 756-011

Dame Mildred Audrey Bragg, ména gère de la cité de LaSalle, district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

DOUGLAS HERMAN MOORE, de la cité et du district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Douglas Herman Moore, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 5 septembre 1968

WILFRID BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 573 878

DAME ROSARIA HARVEY PLOURDE, épouse commune en biens de Ephrem Plourde, des cité et district de Montréal.

Demandeur

-vs-

EPHREM PLOURDE, manoeuvre, personnellement et en qualité de chef de la communauté et pour autoriser son épouse si besoin est, des cité et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Les demandeurs, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'avis de se constituer un nouveau procureur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

Montréal, le 5 septembre 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes. DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS et CORDEAU, Avocats, 620 Ouest, Boulevard Dorchester, Montréal, P.Q.

PROCEUREURS DU DEFENDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

No: 733

DAME ANNIE STORRIE ANDERSON SPANDING superviseur, demeurant et résidant au 5145 Walkley Avenue, appartement 24, dans les villes et district de Montréal.

Requérante

-vs-

ANDREW MARCEL JOSEPH SPANDING aussi connu comme ANDREW MARK JENNINGS SPADING, auparavant gérant, présente occupation non connue, autrefois demeurant et résidant au 2249 Avenue Regent dans la ville et district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDREW MARCEL JOSEPH SPANDING, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

■ Suites de la première page

LAVAL

tion, de décision et d'exécution.

"L'intégration de l'université, explique-t-il, doit viser à refaire l'unité de notre institution de façon à susciter le développement d'une plus authentique communauté des professeurs et des étudiants unis dans une même recherche de la vérité. Chaque professeur devrait se considérer d'abord comme membre de l'université et non comme professeur d'un certain département. Chaque étudiant devrait, en s'inscrivant à l'université, pouvoir utiliser toutes les ressources que l'ensemble de l'institution peut lui offrir. Chaque chercheur devrait pouvoir franchir librement les barrières départementales et s'associer librement à des collègues d'autres départements".

Le rapport propose que les grandes fonctions de l'université, l'enseignement et la recherche, soient assurées par des organismes conçus pour l'ensemble de l'institution. Il y aurait ainsi une direction générale et une commission pour la recherche, une autre pour l'enseignement du premier cycle, une autre pour l'enseignement du second cycle.

Les départements seraient consolidés de manière à devenir des unités de base efficaces: leur nombre serait ramené de 70 à 30 et aucun département ne compterait moins de 20 enseignants. Quant aux facultés, le rapport dit qu'il ne voit pas la nécessité de les

maintenir, dans le contexte de cette réorganisation.

DE GAULLE

partir de candidatures librement posées.

Université

Quant à la crise de l'université, le général de Gaulle a préconisé une réforme qui détermine les modalités de l'autonomie à confier dans certains domaines aux établissements d'enseignement, les conditions d'une participation conjointe des enseignants et étudiants, notamment quant à la pédagogie et la manière dont l'Etat doit assurer son impulsion et son autorité.

Toute contrainte, toute occupation (des locaux universitaires) sont incompatibles avec la nature même des établissements d'enseignement, avec leur marche et sont donc intolérables.

Interrogé sur le remplacement de M. Georges Pompidou par M. Maurice Couve de Murville comme premier ministre, le président de la République a d'abord indiqué qu'il appartenait au chef de l'Etat d'assurer "l'intérêt supérieur et permanent de la France, la stabilité des institutions et la continuité des actions publiques", rappelant que le premier ministre était choisi et nommé par le chef de l'Etat. Il a dit que ce premier ministre était aux prises avec toutes les difficultés quotidiennes et

qu'il fallait "qu'il dure et qu'il endure assez longtemps". "Par principe et par nécessité, sa tâche a des limites". Il doit être relevé le moment venu. C'est pourquoi M. Pompidou a été mis "en réserve de la République" et a été invité à se tenir prêt à répondre à tout mandat qui pourrait lui être confié par la nation.

PROPOS

dent français, se contentant plutôt d'en analyser les implications et d'en tirer les fruits les plus utiles, d'une part dans les échanges avec la France, d'autre part dans les négociations entreprises avec le gouvernement central et les autres provinces. Dans le climat actuel, le gouvernement québécois ne veut rien faire pour attiser le feu, d'autant plus que le gouvernement de M. Trudeau semble bien avoir l'initiative en main, mais il ne s'en réjouit pas moins des appuis qu'il peut recevoir, d'où qu'ils viennent.

LES RAPPORTS

en Malaisie, à Chypre, et on le voit au Nigeria". "Et d'ailleurs on peut imaginer que la Fédération de Nigeria elle-même, constatant l'impossibilité d'en rester où elle en est quant à son organisation, se transforme en quelque union ou confédération qui pourrait concilier le droit du Biafra à disposer de lui-même et les liens qui demeurent entre lui et l'ensemble nigérian".

LA COUR

Suite de la page 3

autorité supérieure pourrait, par une loi, disposer du problème de la langue autrement que ne l'a fait la commission de Saint-Léonard.

Que va-t-il arriver maintenant? Que le juge accorde ou refuse l'injonction, toute l'affaire devra être tranchée quant au fond un peu plus tard. En attendant, les jours s'écoulent tant pour les parents impliqués que pour les commissaires et les professeurs. Si l'injonction est accordée, la commission devrait rétablir en première année le système des classes bilingues, en attendant qu'un jugement sur le fond de la question ou une loi tranchent la question. Si le juge n'accorde pas l'injonction, la commission n'est pas tenue de revenir au "statu quo ante", et la situation présente risque de continuer au moins jusqu'au jugement sur le fond, et peut-être davantage si les parents continuent leur opposition à l'intégration française.

MOSCOU

soit à Dresde soit à Moscou. Cette autocritique devrait porter sur deux points principaux: reconnaître que la Tchécoslovaquie était en proie à l'action des contre-révolutionnaires, admettre que les frontières avec l'Ouest étaient insuffisamment gardées par l'armée tchécoslovaque ce qui justifiait l'intervention des troupes du pacte de Varsovie. Jusqu'à présent M. Alexander Dubcek s'est borné à faire son autocritique sur un plan, celui d'avoir mésestimé l'importance des facteurs internationaux et

Fermeture du tunnel Wellington

Le tunnel Wellington sera fermé à la circulation, la nuit, entre 22 heures et 6 heures à compter de ce soir jusqu'au jeudi matin le 19 septembre. Les automobilistes désirant traverser le canal Lachine pourront emprunter le pont de la rue des Seigneurs ou la rue Mill.

Durant le jour, la circulation restera normale.

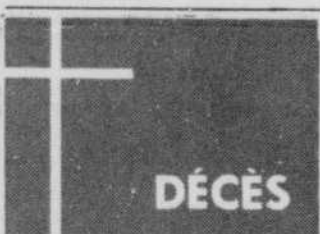
Salazar se porte bien

LISBONNE (AFP) — Le président Salazar a bien dormi toute la nuit et ce matin il n'a plus de fièvre, a-t-on indiqué de bonne source hier à la clinique de la Croix-Rouge.

Cette évolution favorable de l'état de santé du premier ministre portugais, trois jours après son opération, d'un hématoine intracranien, confirme les bulletins de santé de dimanche qui notaient déjà une nette amélioration, et les prévisions optimistes des médecins. Hier comme la veille, le président Salazar, qui est âgé de 79 ans, a fait quelques pas dans sa chambre où son fauteuil préféré a été apporté afin qu'il puisse s'asseoir confortablement. D'autre part, il a pris déjà quelques aliments tandis que l'alimentation par sérum était abandonnée.

Président de la Société de pédiatrie

TORONTO (PC) — Le Dr Albert Goyer, de Montréal, vient d'être élu président de la Société canadienne de pédiatrie. Le Dr Ken Wylie, de Winnipeg et le Dr John Collins, de Saint-Jean de Terre-Neuve, en ont été élus vice-présidents. Le Dr Victor Marchessault, de Sherbrooke, Qué. devient secrétaire-trésorier.



GENEST à Montréal, le 8 septembre 1968 à l'âge de 78 ans, est décédé. M. Edgard Genest, époux de Pauline Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi, 11 septembre. Le convoi funéraire partira des Salons des Gouverneurs de l'Hôtel Notre-Dame No 1760 rue Sherbrooke à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons seraient appréciés à la fondation de recherche de l'hôpital Notre-Dame.

L'UNIVERSITÉ AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ AUTOMNE 1968

SCIENCES HUMAINES

- Culture juridique
- Études juives
- Initiation à l'archéologie
- Introduction à l'anthropologie
- Les Netsilik, derniers représentants de la vie traditionnelle des Eskimos
- Initiation à l'audio-visuel (1ère et 2e années)
- Initiation aux relations publiques
- Introduction à la psychologie
- Psychologie de l'enfant (jour)
- Les idéologies contemporaines
- Philosophes d'hier et d'aujourd'hui
- Publicité
- Séminaire sur les jeunes et la société

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 SEPTEMBRE '68

Plusieurs autres cours sont offerts. Pour obtenir un dépliant, s'adresser à :



Service d'Éducation Permanente
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3.
Tél.: 343-6992

en particulier du pacte de Varsovie dans l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie. M. Kouznetsov devait en principe rentrer hier soir à Prague où le général Svoboda, président de la République a réuni les principales autorités militaires tchécoslovaques. M. Cernik, président du conseil, irait pour sa part incessamment à Moscou pour y entreprendre des négociations économiques.

LA FRANCE

te le système de la fédération qui englobe des peuples différents. Il a cité comme exemples à côté du Nigeria, la Canada, la Rhodésie, la Malaisie, Chypre. Le général de Gaulle a regretté le drame "atroce" qui se déroule au Biafra. Sa reconnaissance en tant qu'Etat par la France, a-t-il dit, n'est pas décidée mais pas exclue. Le général de Gaulle

le a cependant laissé entendre qu'une solution pourrait être trouvée dans la transformation du Nigeria en une Confédération où les droits des Biafrains à disposer d'eux-mêmes se concilieraient avec les liens existants au sein d'un ensemble nigérian.

Il n'a fait aucune allusion au conflit du Vietnam ni aux conversations américano-vietnamiennes de Paris, non plus qu'à la Chine.

M. Zaor est dans un état critique

Au moment de mettre sous presse, le troisième Canadien à avoir eu une greffe du cœur, M. Elie Zaor, était inconscient et dans une condition très critique après avoir été victime d'un "accident cérébral", faisait savoir l'Institut de cardiologie de Montréal.

Colloque d'économistes canadiens et français à l'université Laval

Une centaine d'économistes français et canadiens participent depuis hier matin au colloque sur l'économie urbaine organisé par la Société canadienne de sciences économiques à l'université Laval.

C'est la première fois que nous recevons un si grand nombre d'économistes français, devait souligner en s'en

félicitant le directeur de l'école des hautes études commerciales, M. François-Albert Angers, lors de la séance inaugurale. "Nous avons fait des investissements importants pour rester Français, devait-il poursuivre, mais nous ne pouvons les rentabiliser qu'avec votre aide. C'est pourquoi nous réclamons depuis

longtemps la présence chez nous de la pensée économique et de capitaux français".

M. Gaston Cholette, du ministère québécois des affaires inter-gouvernementales, a dit ensuite avec quel empressement Québec avait contribué au financement de ce colloque. M. Cholette s'est félicité de la présence dans l'assistance d'un fort contingent d'économistes du gouvernement. Il a souhaité en terminant que des rencontres de ce genre puissent faire aboutir des projets de recherches conjoints entre des universitaires français et québécois car, semble-t-il, les efforts de son ministère en ce sens n'ont pas encore eu les résultats escomptés.

Puis MM. Le Bourva et Fréville de la faculté de droit de Rennes ont lancé le débat en décrivant et en expliquant les modèles par lesquels les économistes ont tenté jusqu'ici

d'appréhender la ville et sa croissance. Il se sont dits fort sceptiques quant à l'utilité des schémas existants, scepticisme que le contre-rapporteur Gilles Paquet de l'université Carleton devait pousser encore plus loin en opinant que l'analyse économique, de par sa nature et ses limitations propres, ne pouvait venir aux prises avec le "méta-problème" urbain.

Hier après-midi, Jacques Boudeville, de la faculté de Droit de Paris, devait exposer quelques modèles prévisionnels de la conscience urbaine, dont Albert Breton, du London School of Economics, a ensuite fait la critique. Puis Joseph Lajugie, de la faculté de Droit de Bordeaux, et Roland Parenteau, du Conseil d'orientation économique du Québec, ont décrit l'un après l'autre la nature urbaine de la France et du Canada.

LE DOCTEUR RENÉ BOYER est un homme remarquable



Non seulement parce qu'il est chirurgien ou parce qu'il est Fellow du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada... Mais aussi... parce que le Dr Boyer peut lire 1,950 mots en seulement une minute. On le voit ici s'adonnant à la "lecture dynamique".

ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE
CE SOIR, le 10 SEPTEMBRE, et
DEMAIN SOIR, le 11 SEPTEMBRE
à 6 HEURES et 7 HEURES 30 P.M.
ET SAMEDI MATIN, le 14 SEPTEMBRE
à 10 HEURES A.M.

À L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 22 SEPTEMBRE

UNE REVOLUTION EN EDUCATION...

La méthode de lecture dynamique a été développée par Madame Wood et les 127 Instituts de Lecture Dynamique Evelyn Wood à travers le Canada, les Etats-Unis et l'Europe.

Plus de 350,000 diplômés de nos Instituts lisent en moyenne 470% plus rapidement avec une compréhension égale ou supérieure.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES DE NOS DIPLÔMÉS AU QUÉBEC: "Pour moi, je passe d'un mode de lecture mot-à-mot à une lecture globale. Avant j'allais des éléments à la synthèse. Maintenant, je vais de la synthèse aux éléments. C'est meilleur et plus efficace..." Pierre BUSQUE, S.V., prêtre — Pères de St-Vincent de Paul — 2111 mots-minute.

"Véritable découverte qui m'apportera une aide précieuse dans mon travail, tout en me procurant un enrichissement dans mes loisirs qui seront désormais consacrés (en partie) à la lecture. Ce cours est un véritable tremplin pour améliorer la compréhension, la concentration et la vitesse lors des lectures. Ce cours nous donne véritablement la preuve de nos possibilités." Oscar BLAIS, ingénieur forestier — Ministère des Terres et Forêts, gouvernement du Québec — 2950 mots-minute.

"Il s'agit de réaliser ce que vous pouvez faire avec vos yeux et votre esprit, en un mot, découvrir vos possibilités." Guy-P. Brunelle, comptable — McDonald Currie & Cie — 1592 mots-minute.

"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie." Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby — 2450 mots-minute.

La vitesse moyenne de lecture de ces personnes avant le cours était de 256 mots-minute.

CE QUE LA LECTURE DYNAMIQUE PEUT FAIRE POUR VOUS... Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR DEVENIR UN LECTEUR DYNAMIQUE... C'est un cours de 8 séances de trois heures par semaine. Vous choisissez un jour de la semaine, et vous assistez à votre cours, pendant 8 semaines consécutives. Vous avez aussi une heure de pratique quotidienne à faire à la maison.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT
L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

institut de lecture dynamique evelyn wood
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, P.Q.
844-1941

Veillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

NOM OCCUPATION
ADRESSE VILLE TÉL.
☐ Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnies ou groupes.

Le cuir chevelu, le naturel ou l'artificiel



Les prescriptions d'ordre individuel sont l'objet d'un contrôle permanent

Comme vous le savez, il n'est pas encore possible de faire repousser un bras ni de faire repousser des dents naturelles, une fois qu'elles ont été enlevées. Dans ces cas-là, nous sommes donc encore obligés d'avoir recours à des éléments artificiels.

Il en est de même dans un cas de calvitie complète: aucun moyen n'existe actuellement pour faire repousser une chevelure complète (sauf dans certains cas de maladies comme la pelade, etc...). Le cheveu doit donc se faire une raison ou éventuellement acheter un toupet s'il veut rajeunir son apparence.

Ce qui est bien mieux, c'est de s'y prendre à temps pour éviter la calvitie, ou tout au moins sauver ce qu'il y a encore à sauver. Autrement dit, si vous êtes complètement chauve, ne perdez pas votre temps à vous faire soigner au centre capillaire PIERRE: Mais si votre chevelure commence seulement à s'amincir, n'hésitez pas plus longtemps à vous faire soigner.

Quel est le rôle du Centre Capillaire? Soigner les cheveux? Certainement pas, car les cheveux ne sont jamais malades, c'est le cuir chevelu

qui souffre de déficiences variées qui sont la cause du non-replacement des cheveux au rythme de leur chute. Le remplacement des cheveux est aussi naturel que nécessaire, un cuir chevelu sain remplace de 22 à 23,000 cheveux annuellement. Un amincissement progressif de la chevelure n'est pas toujours causé par une chute excessive, mais plus souvent par un remplacement trop lent et finalement inexistant.

Le Centre Capillaire va donc découvrir ce qui cause l'amincissement de votre chevelure et vous indiquera les moyens pour arrêter ce malheureux état de choses. L'examen prendra une heure de votre temps mais vous sauvera bien des regrets ultérieurs. Les formules sont prescrites cas par cas et appropriées à votre propre cas et non à celui de milliers d'autres personnes.

Une longue expérience nous permet de vous dire que les résultats les plus satisfaisants peuvent être obtenus. Il ne tient donc qu'à vous de garder une chevelure d'apparence saine et enviable grâce à une hygiène et des soins appropriés.

Prenez donc rendez-vous au plus tôt. Ce serait tellement dommage d'avoir des regrets tardifs!

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h.m. à 8 h.p.m.
Le samedi, 10 h.m. à 4 h.p.m.

NECROLOGIE



Subitement à Laval, le 9 septembre 1968, est décédé M. A. Vincent Beaulieu, époux de Mme Denise Goulet, et père de Mesdemoiselles Francine, Chantale et Josée Beaulieu.

Il avait fait ses études à l'École Christophe Colomb, à l'École Supérieure St-Viateur et à la Salle University Institute.

Il avait été le vice-président et secrétaire de Les Entreprises Beaulieu Inc. et de A. Billet Ltée. Il était secrétaire de Québec Diesel Casting Repairs Ltd., vice-président de Château Beaux Arts Ltée et de Solévin Inc. et administrateur de plusieurs autres sociétés. Il était président du Club de Hockey "Les Saints de Laval", Grand Scribe de l'Ordre de l'Alambra (Caravane Tolosa), membre de degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb (conseil Dollard), membre du Club Canadien, gouverneur du Club Renaissance et membre du Club de golf Laval sur le Lac.

Il laisse dans le deuil outre sa famille immédiate susdite, sa mère Mme F. Aurèle Beaulieu, son frère M. Léo Beaulieu, sa belle-sœur Mme Léo Beaulieu (Vanna Bernier), ses oncles et tante M. et Mme Ubald Beaulieu, ses beaux-parents M. et Mme Armand Goulet, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Bernard Beauchamp, M. et Mme Armand Lavigne, M. et Mme Marcel Goulet, M. et Mme Robert Goulet, et sa belle-sœur Mme Thérèse Goulet.

La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Urgel Bourgie Ltée, 2095 rue Salaberry, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 septembre 1968 à 10,00 a.m. à l'Église St-Maxime de Chomedey. L'inhumation se fera au cimetière de St-Vincent de Paul.

Le RIN se défend d'avoir machiné toute l'affaire de Saint-Léonard

L'affaire de Saint-Léonard continue de susciter des réactions diverses.

Hier, le président national du Rassemblement pour l'indépendance nationale a tenu à faire une mise au point quant à son rôle et à celui du RIN dans cette affaire, dans cette "bataille" comme selon son expression.

M. Pierre Bourgault a fait la déclaration suivante:

"Je tiens aujourd'hui à préciser certains faits perti-

nents à la bataille de Saint-Léonard.

"Certaines personnes voudraient faire croire que le RIN a machiné toute l'affaire et qu'il s'est servi des citoyens de Saint-Léonard.

"Or, rien n'est plus faux. Le RIN n'a pas créé le problème de l'immigration au Québec et le conflit particulier de Saint-Léonard qui existe depuis longtemps mais que ni le parti libéral ni l'union nationale n'ont jamais tenté de régler.

"Dans le cas précis de la bataille pour l'école Aimé-Renaud, le RIN a cru bon d'apporter son appui aux étudiants et à leurs parents. Il me semble évident que la manifestation se déroulait aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école et que nous ne saurions pas plus nous scandaliser de la présence à l'intérieur de quelques membres de jeunesse rinistes que nous nous sommes scandalisés de la présence à l'extérieur de dizaines de mem-

bres du MSA, de conducteurs de taxis, de professeurs, de travailleurs, d'étudiants de toutes écoles, de milliers de citoyens québécois de tous milieux venus appuyer les occupants et leurs parents.

"Il ne faudrait pas ignorer non plus la présence de centaines d'étudiants de l'école Aimé-Renaud qui sont venus sur les lieux faire la bataille pour le maintien de leur école.

"Il faut rappeler aussi que toutes les décisions prises du-



La Société des Artisans, coopérative d'assurance-vie, vient de remettre à la ville de Montréal trois bas-reliefs de Jean Carlier destinés à la station de métro Papineau. Ci-dessus, Me René Paré, président général de la Société des Artisans, remet ici la maquette d'un des bas-reliefs à M. Lucien L'Allier, à droite, président et gérant général de la Commission de transport de Montréal. Le bas-relief représente Louis-Joseph Papineau (1787-1875) et évoque l'insurrection des Canadiens français de 1837-1838.

Trois astronautes Apollo iront "frôler" la lune en décembre

WASHINGTON (AFP) — La NASA envisage sérieusement de faire graviter trois astronautes "Apollo" en décembre autour de la lune. Les pilotes du vol "Apollo-8" — si l'agence spatiale leur donne le feu vert le mois prochain — mettront une soixantaine d'heures à se rendre du voisinage de la Terre à celui de la Lune. Ils "frôleront" cet astre à une distance de soixante milles à la vitesse de 3.600 milles à l'heure. Mais l'agence spatiale ne précise pas si cet équipage commandé par Frank Borman se contentera d'une fraction d'orbite autour de la

Lune ou s'il effectuera plusieurs révolutions autour de celle-ci avant de mettre le cap sur la Terre.

En toute occurrence aucune décision n'a été encore prise au sujet du profil de la mission "Apollo-8", souligne la NASA. Celui-ci sera dans la plus large mesure déterminé par le déroulement du vol précédent "Apollo-7". Prévu pour commencer le 11 octobre, ce coup d'envoi du programme "Apollo" durera de dix à onze jours.

Avec Walter Schirra, Walter Cunningham et Don Eisele aux commandes, "Apollo-7" sera surtout un vol de familiarisa-

tion avec la nouvelle cabine triplace. Celle-ci a subi d'importantes modifications à la suite de l'accident qui, en janvier 1967 au cap Kennedy, a coûté la vie à trois astronautes. Mais l'essai au sol effectué avec succès à ce centre spatial par le même équipage la semaine dernière confirme que les préparatifs du premier vol humain américain dans l'espace depuis le 15 novembre 1966, sont en excellente voie.

Si la NASA décide de faire graviter "Apollo-8" autour de la Lune ce vol suivra dans ses grandes lignes celui des pre-

miers conquérants américains de cet astre, moins évidemment le débarquement proprement dit sur le satellite naturel de la Terre.

Comme pour le voyage américain "Hommes sur la Lune" les trois étages de la "Saturne-5" géante porteuse de l'habicacle serviront à inscrire celui-ci sur une orbite terrestre. Une seconde impulsion du troisième palier — trois heures après le lancement au "Cap" — fera attendre à la cabine la vitesse de libération de l'attraction terrestre, direction Lune.

rant les six jours l'ont été par les parents et les occupants sans aucun ingérence de qui que ce soit".

M. Bourgault ajouta ensuite que tout le monde avait pu remarquer le calme et la dignité dans laquelle s'est déroulée pendant six jours la manifestation et que c'est fausser la vérité, pour ne pas dire plus, que de prétendre qu'elle fut hystérique à aucun moment.

"Personne n'a jamais cru régler tout le problème de l'immigration et de la langue au Québec par cette seule bataille, a-t-il continué.

"Mais ne rien entreprendre sous prétexte de ne pas pouvoir tout régler d'un seul coup dénoterait une irresponsabilité politique grave.

"Ce conflit aura au moins servi à éveiller une très grande partie de la population québécoise au danger qui la menace et à démasquer l'hypocrisie des Anglais au Québec qui se servent des immigrants comme d'une barricade pour protéger leurs privilèges.

"Les citoyens de Saint-Léonard n'auraient réussi que cela qu'ils mériteraient déjà beaucoup notre reconnaissance".

M. Bourgault termina ainsi: "D'autre part, quant à moi, je ne vois pas l'indécence qu'il y a à causer avec les jeunes des problèmes du Québec et de discuter avec eux des solutions que nous proposons. Ils sont parfaitement capables de faire leurs choix eux-mêmes. Leur en dénier la capacité montre à quel point certains les méprisent. Ils feraient beaucoup mieux de dénoncer l'embrigadement néo-fasciste des jeunes dans les corps de cadets militaires où la subtile propagande anti-Québec les corrompt bien davantage".

• MARDI • MARDI • MARDI • MARDI • MARDI •

DÉTENDEZ-VOUS

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
au canal 2

Nos émissions
sont un véritable jet de ... détente!

19 h. 30

**CINÉMA
DU MARDI**

des films-détente
du meilleur crû

21 h. 00

RUE DES PIGNONS

téléroman de
Louis Morisset

21 h. 30

MOI ET L'AUTRE

la populaire comédie de
Gilles Richer

22 h. 00

**ÉMISSION
SPÉCIALE**

22 h. 30

CAMÉRA 68

l'émission
qui a pour vedette
l'actualité

23 h. 00

LE TÉLÉJOURNAL

L'Institut de microbiologie complète l'ensemble de ses laboratoires de recherche

L'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal célèbre cette année ses trente ans d'existence en faisant la manchette des journaux.

C'est en effet à cet institut, fondé en 1938 par le Dr Armand Frappier, qu'a été fabriqué le sérum utilisé dans le cas de M. Gaëtan Paris, le célèbre patient du Dr Pierre Grondin.

L'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal est situé au 531 du boulevard des Prairies, à Laval, lieu de résidence de M. Paris, et l'on y posait hier après-midi la pierre angulaire du pavillon principal de la recherche.

La nouvelle construction complètera un vaste ensemble de laboratoires de recherche des plus modernes qui permettra de développer en particulier les travaux déjà entrepris dans le domaine du sérum antilymphocytaire utilisé pour la prévention du rejet des greffes du coeur et d'autres organes et de l'histocompatibilité pour la sélection des donneurs et des receveurs.

Le pavillon principal de la recherche de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal abritera

en outre, d'ici quelques mois, une bibliothèque unique en son genre au Québec.

Un an après le grand congrès conservateur...

OTTAWA (DNC) — Il y a un an hier soir, une pluie de ballons bleus tombant des combles du Maple Leaf Garden à Toronto venait souligner l'élection d'un nouveau chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, et marquer la propulsion du parti conservateur vers des taux de popularité qu'il n'avait jamais connus.

Mais on n'a guère célébré l'anniversaire au quartier général du parti ou dans le bureau de M. Stanfield, probablement parce que s'y seraient mêlés une égale quantité de bons et de mauvais souvenirs.

Car il en a coulé de l'eau sous les ponts depuis la fin de ce congrès qui fut peut-être l'un des plus mémorables de toute l'histoire du parti.

L'appareil du parti fut complètement réorganisé par les proches collaborateurs de M. Stanfield, la doctrine du parti fit une place de plus en plus

grande aux revendications constitutionnelles et politiques du Québec, il y eut une étonnante tentative pour renouveler complètement le personnel politique du parti au Québec.

Puis, au bout de tous ces efforts, il y eut le 25 juin, une catastrophique défaite du parti.

A la veille d'être plongé dans une nouvelle session, le parti est plus faible du double point de vue du nombre et de la qualité de ses troupes. Quant à son programme politique, il est d'une certaine façon en ruines, après avoir été battu en brèche par l'électorat.

Au congrès de septembre 1967 on avait d'ailleurs résolu de tenir dans les 15 mois un congrès d'orientation. Il paraît évident qu'on n'est pas encore prêt à tenir ce genre de réunion mais il reste toutefois possible qu'une assemblée annuelle du parti soit tenue d'ici la fin de la session.

ADULTES

EN 1 AN

8e et 9e GÉNÉRALE
8e et 9e SCIENTIFIQUE
10e et 11e COMMERCIALE
10e SCIENTIFIQUE LETTRES MATHS
11e SCIENTIFIQUE LETTRES MATHS
12e COMMERCIALE SPÉCIALE

EXAMENS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION JANVIER ET JUIN

par **CORRESPONDANCE**

JOUR: 8e à 12e ANNÉE C.P.E.S. et RECYCLAGE

842-1791

INSTITUT ALIE

(métro Mont-Royal)

STATIONNEMENT PRIVÉ - ENTRÉE RUE DROLET
(PÉRIODE D'INSCRIPTION SEULEMENT)
Vous pouvez facilement nous atteindre malgré les travaux de la rue St-Denis

INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18

Prospectus, s'il vous plaît

☐ COURS DU SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE

Nom

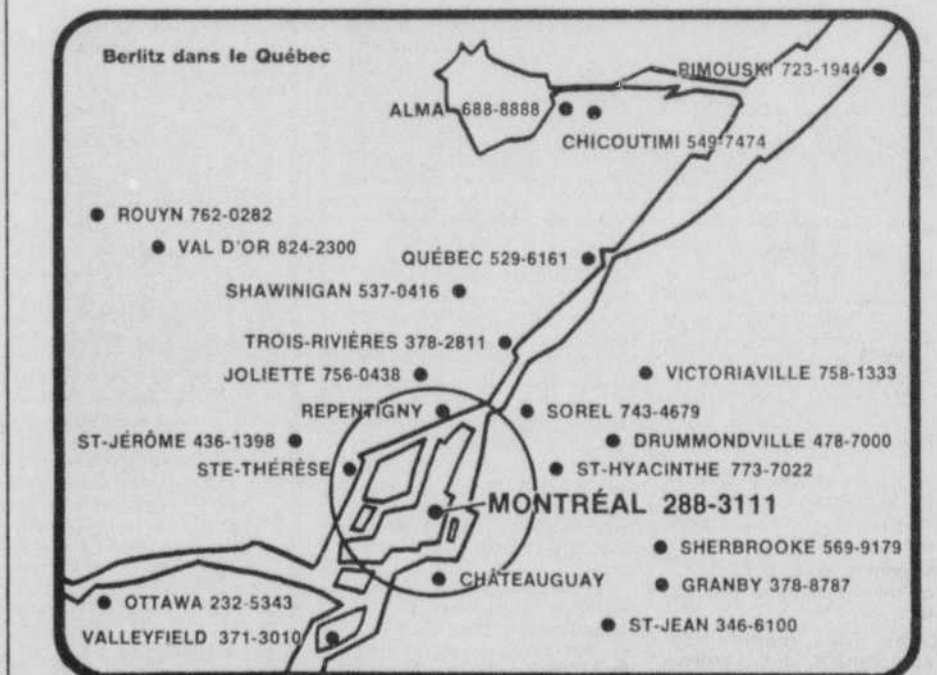
Adresse

Ville Tel. L.D.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

(cours à partir de \$5.99 par mois)

Berlitz vous le garantit!



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir.

Berlitz

Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à

☐ Veuillez me réserver la date du pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

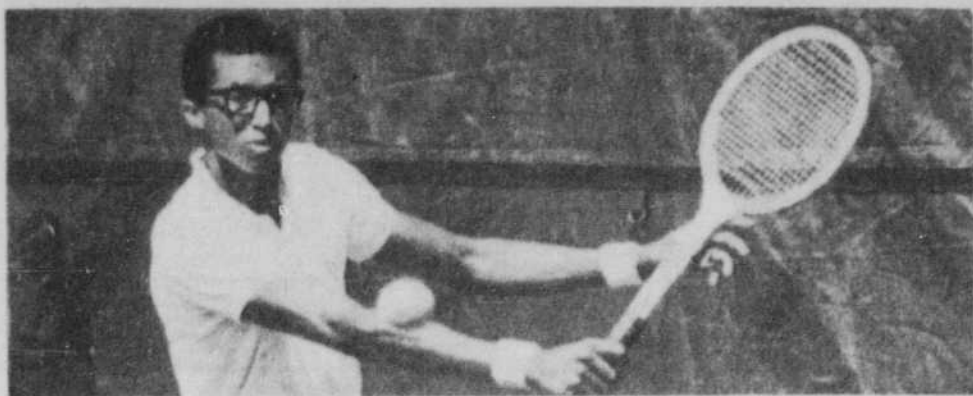
Adresse: _____

Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz - Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-10-9-68

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

ASHE, GRAND VAINQUEUR À FOREST HILLS



Arthur Ashe, au sommet de sa forme

FOREST HILLS (NEW YORK (AFP)) — Après douze années d'insuccès, le tennis américain est enfin parvenu, grâce à Arthur Ashe, à enlever sa plus grande épreuve, les Championnats internationaux des États-Unis.

Treize ans après Tony Trabert (dernier vainqueur américain en 1955) Ashe a en effet triomphé lundi après-midi en finale du Hollandais Tom Okker. Celui-ci ne s'inclina cependant qu'en cinq manches (14/12, 5/7, 6/3, 3/6, 6/3) qui durèrent près de trois heures.

Premier joueur masculin de couleur à remporter cette célèbre épreuve — sa compatriote Althea Gibson, noire elle aussi, avait enlevé le simple dames en 1957 et en 1958 — Arthur Ashe a ainsi poursuivi une série victorieuse de 26 matches sans défaite. Au cours de cette période, commencée à la fin du mois de juillet, Ashe qui effectue actuellement son service comme lieutenant à la célèbre académie militaire de

West Point — au summum de sa forme, remporta notamment ses deux matches de coupe Davis devant les Espagnols Santana et Gisbert ainsi que les internationaux amateurs des États-Unis.

Deuxième joueur amateur des États-Unis, il était tête de série no. 4. Tom Okker, le finaliste est son cadet de quelques mois et, joueur "autorisé" était assuré depuis la veille de remporter le premier prix en espèces de 14.000 dollars.

Les professionnels ont subi hier une nouvelle défaite dans ce premier tournoi. En effet, le double-dames qui était leur dernière chance de remporter un des titres de cette épreuve leur a également échappé.

Ce sont en effet les deux joueuses "autorisées", l'Australienne Margaret Smith-Court et la Brésilienne Maria Ester Bueno qui se sont adjugé la victoire 4/6, 9/7, 8/6 et le premier prix de 1750 dollars devant l'équipe de professionnelles américaines de Billie Jean King et Rosemary Casals.

Cependant, ces dernières passeront fort près de la victoire puisqu'elles menèrent 5/2 dans le second set après avoir gagné le premier 6/4.

Mais, Rosemary Casals perdit alors son jeu de service pour la première fois de la rencontre. En fin de partie, Billie Jean King commit de nombreuses erreurs qui permirent à Miss Bueno d'enlever le second titre féminin.



Tom Okker s'est révélé à Forest Hills

Montréal et les olympiques de 1976

Une réaction torontoise faite d'amertume et de jalousie!

TORONTO PC — En dépit du choix de Montréal comme candidate canadienne aux Jeux

Morin, en visite à Paris

PARIS (AFP) — M. Jean-Marie Morin, ministre d'État délégué au haut commissariat de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports du Québec, est arrivé hier à Paris où il demeure en visite officielle jusqu'à vendredi.

Il inaugurera aujourd'hui, conjointement avec son homologue français, M. Joseph Comiti, l'Office franco-québécois pour la jeunesse en présence des deux secrétaires généraux, M. Jean-Paul Allier, pour le Québec, et Jean-Claude Quvolet, pour la France.

M. Morin donnera une conférence de presse au secrétariat français à la Jeunesse et aux Sports.

Wilkinson congédié!

TORONTO — Les Argonauts de Toronto, de la Conférence de l'est du football canadien, ont offert au repêchage le quart arrière Tom Wilkinson et la garde Bob Peterson.

Tous deux sont des anciens joueurs des Rifles de Toronto, de la ligue Continentale de football, équipe qui a été démenbrée l'an dernier.

olympiques 1976, Toronto procédera à la construction de vastes locaux sportifs afin d'être reconnue comme "la capitale sportive de la nation".

Ce développement comprend la construction d'un nouveau stade, mais on n'a plus à se conformer aux exigences olympiques.

Le président du Toronto métropolitain, William Allen, a laissé entendre que Toronto ne désirait pas nécessairement les

Jeux, mais ne voulait pas laisser Montréal l'emporter par défaut.

Toutefois, les rédacteurs sportifs de Toronto ne le voyaient pas ainsi.

Bob Pennington, du Telegram, digère mal le choix de Montréal qui recueille encore tous les honneurs, mais oblige tout le monde à verser sa quote-part.

L'éditorialiste du Telegram admet que le succès de l'Expo 67 avait fort penché dans la balance, mais conclut tout de même que le choix de Montréal "est une honte" sans préciser davantage.

Le Globe and Mail prétend que les votants ont tout simplement eu la politesse d'écouter M. Allen, sans y porter attention, tandis que le Star croit que la majorité des votants, 20 sur 39 de Montréal, résultait de la pauvreté de l'Association olympique canadienne et non d'une conspiration, mais n'en souhaite pas moins bonne chance au maire Jean Drapeau devant une forte concurrence internationale en 1970.

Baseball

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	90	55	621	
San Francisco	78	66	542	11½
Cincinnati	73	68	518	15
Chicago	75	71	514	15½
Atlanta	73	71	507	16½
Pittsburgh	70	73	490	19
Philadelphia	67	76	469	22
Houston	65	79	451	24½
New York	65	81	445	25½
Los Angeles	64	80	444	25½

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	90	54	625	
Baltimore	83	61	576	7
Boston	77	67	535	13
Cleveland	76	71	517	15½
New York	73	70	510	16½
Oakland	74	71	510	16½
Minnesota	69	75	479	21
Californie	63	82	434	27½
Chicago	61	84	421	29½
Washington	56	87	392	33½

Haney prend sa retraite

ANAHEIM (Calif., PA) — Fred Haney prendra sa retraite comme gérant général des Angels de la Californie le 1er janvier, mais Bill Rigney demeurera gérant de l'équipe de la ligue Américaine de baseball.

Les proprios des Angels ont loué le travail de Haney depuis la formation du club en décembre 1960. Il demeurera avec l'équipe en qualité de conseiller.

Haney, ancien joueur dans les majeures qui a déjà géré Pittsburgh et Milwaukee sur le terrain, songe enfin à prendre sa retraite à l'âge de 70 ans, après 50 ans dans le baseball.

PHILADELPHIE — Gary Peters, un joueur de centre des Flyers de Philadelphie, de la ligue Nationale de hockey, ne saura qu'aujourd'hui s'il pourra effectuer un retour au jeu.

Stade de 100,000 sièges à Toronto

TORONTO — William Allen, le président du Toronto Metropolitan, a déclaré hier que le rejet de la candidature de Toronto pour les Jeux olympiques de 1976 n'empêcherait pas la construction d'un stade de 100 mille places.

Il a ajouté que la ville voulait procurer aux athlètes tou-

tes les facilités possibles pour pratiquer leur sport favori et que la ville reine veut devenir la capitale canadienne des sports.

Il a révélé que l'administration de la foire nationale canadienne ajouterait 200 acres à son territoire actuel qui serait réuni aux îles de Toronto.

Ultimatum à Benvenuti

NEW YORK (PA-PC) — La Commission athlétique de l'État de New York a ordonné à l'Italien Nino Benvenuti de s'engager avant le 29 septembre à défendre sa couronne mondiale des poids moyens contre Don Fullmer ou "tout autre aspirant logique".

Edwin Dooley, président de la commission, a révélé que Fullmer avait fait parvenir un cheque de \$2.000 appuyant son défi au champion.

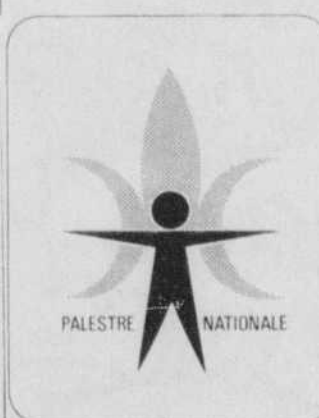
Une copie de la lettre de Fullmer a été envoyée, le 4 septembre, à Benvenuti, dont

les six mois de grâce pour défendre son titre expirent le 4 septembre.

La commission a accordé à Benvenuti 20 jours pour s'engager à la défense du titre, sinon suspension ou retrait possible de la couronne.

Le Magazine Ring considère l'Italien Sando Massinghi, champion mondial des poids moyens juniors, comme premier aspirant, suivi de l'ex-champion Emile Griffith, Luis Rodriguez, ancien champion mi-moyen, et Fullmer.

La Palestre se donne un nouveau symbole



La Palestre Nationale a dévoilé hier son nouveau symbole au cours d'une cérémonie officielle au Pavillon du Québec de Terre des Hommes.

Invité par M. Zotique Lesperance, président honoraire de la Palestre, M. Louis Chagny, commissaire aux sports du Québec, a dévoilé un symbole de 8 pieds de hauteur aux couleurs bleu et or. Les éléments principaux du symbole sont la fleur de lys et un être humain stylisé faisant des exercices physiques. Ce symbole remplace celui qui s'était donné la Palestre Nationale lors de sa fondation il y a plus de 60 ans.

"La Palestre Nationale est plus jeune que jamais; son nouveau symbole est le reflet du

renouveau qui la caractérise et les prochains mois le démontreront" a lancé le président de la Palestre Nationale, Me André Laurence au cours de la conférence de presse.

Le renouveau à la Palestre

Le dévoilement du symbole coïncide avec le début d'une semaine d'activités et de démonstrations sportives de toutes sortes au Pavillon du Québec dans le cadre du "mois de la pleine forme" initiative de la Palestre Nationale qui a pour objectif de sensibiliser la population à la nécessité de se maintenir en pleine forme.

LE SKI... DÉJÀ ? NON, MAIS BIENTÔT

Auberge du Vieux Foyer à Val David.

Économisez avec les plans spéciaux d'hiver.

Brochure d'information sur demande.

Tél. 819-322-2686

Nouveau gérant. — Joe Gordon qui fut l'un des meilleurs joueurs de deuxième but dans les majeures, a été nommé hier gérant de la nouvelle équipe, les Royals de Kansas City, une nouvelle franchise qui commencera ses activités dans la ligue Américaine de baseball en 1969. Jusqu'à ce jour, Gordon occupait un poste d'éclairage avec les Angels de la Californie. Il fut également instructeur des frappeurs.

Téléphoto PA

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45
Dimanche, 2h.00
Pas de courses le jeudi

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
RÉGULIÈRES et "KING"

Classements, football canadien

Dans l'Est: une triple égalité
Dans l'Ouest: Regina au 1er rang

REGINA — Les Rough Riders de la Saskatchewan ont mis à profit la victoire de 10-8 des Eskimos d'Edmonton sur les Stampedeers de Calgary pour s'emparer seuls de la première place du classement de la Conférence de l'Ouest du football canadien grâce à une victoire de 14-8 sur les Lions de la Colombie Britannique.

Regina a onze points, Calgary, dix; Edmonton, sept; Vancouver, quatre et Winnipeg, deux.

Chez les meilleurs marqueurs, quatre spécialistes des bottes occupent les quatre premières places du classement avec Bill Goyds, de Regina, en tête avec 55 points. Larry Robinson, de Calgary, suit avec 48; Ted Gerela, de Vancouver, vient ensuite avec 40; et Peter Kempf, d'Edmonton, à 33. Terry Evanshen, de Calgary, qui a réussi quatre touches, est au sixième rang avec 24 points.

Dans la Conférence de l'est les Alouettes de Montréal ont

Football

CLASSEMENT

Dimanche

ALOUETTES 21 Winnipeg 15
Edmonton 10 Calgary 8
Hamilton 20 Toronto 6

Samedi

Regina 14 Vancouver 8
Conférence de l'Est

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	5	4	1	0	176	92	8
Alouettes	5	3	2	0	104	118	6
Hamilton	6	3	3	0	109	128	6
Toronto	6	3	3	0	106	116	6

Conférence de l'Ouest

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Regina	8	5	2	1	163	115	11
Calgary	8	5	3	0	192	82	10
Edmonton	8	3	4	1	82	130	7
Vancouver	7	2	5	0	78	136	4
Winnipeg	7	1	6	0	81	114	2

remporté leur troisième victoire consécutive en battant les Blue Bombers de Winnipeg tandis que les Tiger-Cats de Hamilton prenaient leur revanche sur les Argonauts de Toronto.

A la suite de quoi le classement s'est resserré avec les Rough Riders d'Ottawa en tête avec huit points, suivis des trois autres équipes qui ont chacune six points.

Dans le classement des marqueurs, contrairement à ce qui se passe dans la Conférence de l'Ouest, c'est un spécialiste des touches qui est en tête.

Whit Tucker, d'Ottawa, totalise 54 points résultant de neuf touches.

Cependant les botteurs ont marqué des points en fin de semaine et Tommy Joe Coffey, d'Hamilton, est second avec 49 points. Viennent ensuite Don Sutherland, d'Ottawa, 41 points et, assez loin derrière, Dave Mann, de Toronto, avec 31 points.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE

DEMANDEE

Aide domestique compétente, pour maison dans excellent endroit, toutes commodités, modernes, chambre privée, avec radio, T.V., bon salaire. Tél. entre 18-10 30 a.m. (4-9 p.m.) 342-9038 17-9-68

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT

Décoration intérieure
spécial manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles
Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Vve Gilles Legault, prop.
388-8540 29-5-68

ANTIQUITES CANADIENNES

Aubaine: ameublement complet pin, 100-250 ans de vieux, armoires, table-électrique, chaises, buffet, banc, encoignures, commodes, bergantes, hûche, lits, récamier, coffres etc. particulier
671-2276 23-9-68

APPARTEMENT A LOUER

OUTREMENT, bouli St-Joseph, près Côte Ste-Catherine. S'a moderne, poêle, frigidaire, lessiveuse, four, taxes payées, cause départ, sur rendez-vous 272-9718 ou 277-7880 14-9-68

AUTO A VENDRE

Volkswagen 1300, de luxe 1966 radio, unités d'hiver, état parfait, \$1,000, voir 677-5442 jour 845-5141 local 296 11-9-68

CHAMBRE A LOUER

Une seule chambre à louer à Ahuntsic pour dame ou jeune fille. Usage cuisine et lessiveuse automatique. S'adresser Mlle Morin 381-9921 (jour) 389-7363 (soir) 11-9-68

Chambre près Université de Montréal, cuisine, entrée privée Tél. 739-0375, 11-9-68

CHAMBRE ET PENSION

Étudiante demandée, chambre et pension \$10 par semaine, en échange de services de gardienne. Proximité Université de Montréal 733-0474 12-9-68

Étudiante demandée, chambre et pension \$10 par semaine, Proximité Université de Montréal 733-0474 12-9-68

FEMME DEMANDEE

PRÉPOSÉE AU BUDGET

Le travail consistera à établir les budgets de production de films après consultation avec le producteur et le réalisateur, tenir à jour des états détaillés des frais et obligations encourues pour chacune des productions. S'occuper du transport, du logement, des comptes de dépenses et du temps supplémentaires des équipes en tournage etc.

La candidate devra posséder le diplôme d'école secondaire, plusieurs années d'expérience connexe ainsi qu'une bonne connaissance de la comptabilité, elle devra pouvoir travailler sous un minimum de surveillance.

Salaire très intéressant, bénéfices marginaux.

Les candidates intéressées devront faire parvenir leur "curriculum vitae" au :

Service du personnel,
Office National du Film
C.P. 6100,
Montréal 3, P.Q.
Att: Mme S. Roussos.

12-9-68

COURS PRIVES

Hypnotisme, science simple, fascinante, bienfaisante. Comment on devient hypnotiseur? Cours d'entraînement rapide. Début des cours: 8 octobre. École canadienne d'hypnotisme 522-1038 14-9-68

DIVERS

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. News. Pullover pure laine \$5.00. Habits complets en légal \$30.00. Habits complets Portier \$25.00 "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 — \$10.00 et \$15.00 Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

FEMME DEMANDEE

TÉLÉPHONISTE

Pour étude légale.
Expérience et références exigées.
Communiquer avec:
Mme Barbeau
844-2873 12-9-68

Séminaire bilingue, expérience légale requise. 866-4023 12-9-68

HOMMES DEMANDES

Homme de 25 à 45 ans, intéressé aux affaires et désirant se créer une belle situation. Doit être capable de diriger des gens. Pour entrevue téléphoner à 879-5034 21-9-68

WHITE & PARTNERS, LTD.

demandant

Un ingénieur en électricité, un ingénieur en mécanique et un ingénieur constructeur, ayant au moins 5 années d'expérience au Canada dans la préparation des plans et cahiers de charges et dans l'estimation des coûts d'édifices commerciaux. Aussi, deux dessinateurs ou techniciens requis pour dessin de structure et pour estimation des quantités sur plans. Bilinguisme préféré. Salaire selon expérience.

Pour rendez-vous Appeler 288-3893 ou 288-0794 13-9-68

LOGEMENT DEMANDE

RECHERCHE

Maison ou appartement à louer pour 2 ou 3 ans, à partir de l'hiver 1968-69, situé à Outremont, Westmount ou Montréal, dans le quartier Côte des Neiges, Queen Mary, Maplewood, 4 ou 5 chambres à coucher, sont indispensables, un jardin est désiré. Prière de téléphoner pendant les heures ouvrables à: 878-3025 12-9-68

5829 AVENUE CLARINALE, duplex, 8 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand porche, arbrant, \$150 par octobre 1968-69 11-9-68

LOGEMENT A LOUER

Fris Sherbrooke St-Jens, maison, rénovation, toute meublée et équipée, 6 chambres à coucher, 2 salles de bain, toutes dépendances, \$210 par mois, disponible immédiatement Tél. 844-6752 16-9-68

PERSONNEL

Né resté pas seul tel. Célibataires, veufs (veuf) séparés (es). Pour informations 525-7861 ou 387-7828 14-9-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE OU LOUER

AHUNTSIC, luxueux triplex, neuf, détaché 17, 24½ à louer, bas, 7 pièces plus suite, foyer, garage, douche, \$275, hypothéqué 7½%, Tél. 388-6376 16-9-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE

NOTRE-DAME DE GRÂCE
Grove Hill Place, duplex 7-8 pièces \$38,500.00 sur rue fermée, près école, église. Salon avec foyer, planifiée, salle à dîner, cuisine, planifiée, baignoire, de chambre, 2 garages. Revue \$5,100. Tél. 482-1216 16-9-68

CITE DE JACQUES-CARTIER, magnifique 3 chambres à coucher, cuisine, sous-sol fini, cuisine, entièrement équipée, très bonnes conditions, cause départ Tél. 677-5742 jour 845-5141 local 296 16-9-68

MAISON DE CONSTRUCTION EXCLUSIVE

RIGAUD, QUÉBEC

Deuxième maison, différente des autres 7 la Voie. C'est une maison, bungalow ultra-moderne de 8 pièces, situés dans les limites de Rigaud. Possède toutes les commodités qu'on peut imaginer, incluant chauffage électrique avec thermostat individuel. Grand sous-sol fini professionnellement avec chambre à coucher additionnelle, bureau et bar à proximité de la salle de jeux immense style et immense cuisine style coréen, complètement équipée. Garage avec porte automatique, fenêtrage, thermopane, Egout et aqualux de la ville. Terrain complètement paysager, hypothèque 7½%, nouveau MLS. Pour de plus amples renseignements communiquez avec: M. Bruce Ross Jr. 631-1847 ou voir 453-7586 11-9-68

TAILLEUR

vous avez maigri ou engraisé? Faites rajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

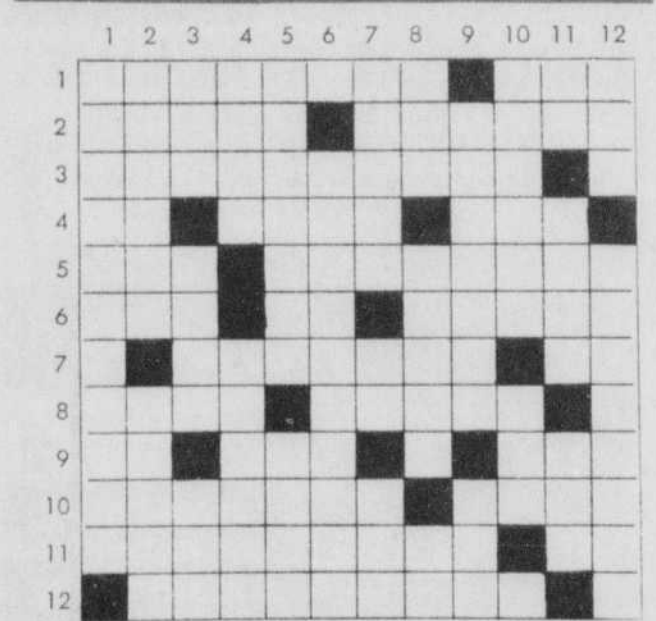
DROLET TAILLEUR

SPECIALITE

Habits et costumes sur mesure 251 est. rue GUIZOT

Tél. 388-2532 J.N.O.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Ville de la Colombie-Britannique (district de Yale). — Bien qu'une femme apporte en mariage.
- Affection vive pour quelqu'un — Bouchera avec du lut.
- Ordre de mammifères, comprenant des carnivores adaptés au déplacement dans l'eau.
- Note de la gamme. — Cor poussé au sommet de la tête du cerf — Aucun, pas un.
- Argile rouge ou jaune. — Physicien allemand surtout connu pour sa création de la théorie de la relativité.
- Auteur (1814) de l'hymne national américain — Argent. — Membre des animaux assurant la marche.
- Assemblée de personnes. — Obtenue.
- A lui. — Artère principale.
- Préfixe privatif. — Grande voiture allemande surtout transport en commun.

Arts et spectacles

Radio Télévision

Il faut de tout pour faire un beau dimanche

Dimanche soir, c'était à la télévision une soirée faste. Tout a commencé par une nouvelle émission, "Zoom", genre musical, mais à en juger par ce que nous avons vu, cela nous promet bien du gris pour un peu de rouge. La présentation est vivante, et Jacques Boulanger a fait ses preuves, bien que ce soir-là il nous ait paru mal à l'aise. Claude Landré a imité Trudeau et Ferland de façon remarquable et amusante. Rendons-lui la monnaie de sa pièce: il est le seul à nous avoir amusé, tout au long de l'émission. Ginette Reno et Marc Gélinas ont chanté, rien de bien exceptionnel là-dedans. Mais le meilleur c'est Nico. Nico et sa guitare et ses airs de jeune fille faussement naïve. On se serait passé de ça. Heureusement, il y avait Barbara, qui n'a chanté que deux chansons, mais de quoi nous consoler d'une heure presque perdue.

Le clou de la soirée, c'était, bien entendu, "L'héritière", mise en scène par Paul Blouin avec une rigueur et un sens du suspens qu'on trouve rarement dans les dramatiques produits chez nous. Faute de temps et d'espace, nous ne ferons aujourd'hui que signaler l'exceptionnelle qualité de la distribution et de la réalisation, quitte à y revenir plus longuement dans les prochains jours.

Henri Guillemin, célèbre conférencier, a commencé une série de conférences sur Napoléon en contestant (on me passera le mot, il fait fortune par les temps qui courent) le Napoléon de Jacques Bainville. En trente minutes, Guillemin a tracé le portrait du dictateur enfant, adolescent, en soulignant très clairement les motifs qui l'ont guidé au pouvoir, à commencer par sa haine de la France, puis de sa haine pour la Corse. Tout cela sur le ton le plus familier, le plus vivant qui soit. Il nous ferait avaler n'importe quoi, ce diable de professeur.

Au canal 10, à Franc Parler, Claude Lapointe et Jean-Louis Gagnon recevaient le fameux Frère Untel qui a raconté le plus précisément, le plus honnêtement possible, son enfance, son expérience religieuse, sa carrière d'auteur à succès. Il y a de la gravité chez lui, mais aussi quelque chose de très émouvant, qui est sa sincérité. On dirait qu'il craint de dénaturer les faits passés, de mal les interpréter. L'entretien était parfois un peu lent, les animateurs faisaient triste figure. On les sentait trop loin de leur invité, comme s'ils avaient du mal à éprouver en eux-mêmes ce qu'il leur livrait. Mais enfin, c'est l'une des rares émissions valables à Télé Métropole.

André MAJOR

En un clin d'oeil

- **21h30 — MOI ET L'AUTRE**
Comédie de Gilles Richer, avec Denise Filiatrault et Dominique Michel. "Projet d'émission". Denise décide de présenter un projet d'émission de télévision à Radio-Canada. Cette émission s'appellera "Caméra candidate".
- **22h00 — TOUS POUR UN**
Jeu-questionnaire animé par Jacques Fauteux. "Les États-Unis à l'époque de la prohibition, les répercussions économiques, politiques, sociologiques — 1919-1932".
- **22h30 — CAMERA 68**
Reportage sur la Tchécoslovaquie avec Raymond Grenier. Les points de vue des Tchèques, de Moscou et de l'ONU.
- **23h30 — CINE-CLUB**
Des oiseaux petits et gros. Conte satirique de Pier Paolo Pasolini, avec Toto et Nino Davoli. Dans un étrange paysage, deux hommes cheminent: le père et son fils. Ils rencontrent un corbeau doué de la parole qui décide de les accompagner. Cet oiseau est un beau parleur et, pour distraire les voyageurs, il propose de leur raconter une histoire authentique qui se déroula en l'an de grâce 1200. Il s'agit de l'épisode des "Fiorotti" où saint François d'Assise prêche aux oiseaux l'amour fraternel. (Italie 1966).

Horaires de la Télé.

MARDI	
Le sigle C marque une émission en couleur.	
CBFT 2	CBMT 3
9.25 Aujourd'hui à CBFT	9.30 Test Pattern and Music
9.30 Petit théâtre	10.21 Today on CBMT
10.00 Le roman de la science	10.30 Friendly Giant
10.30 En mouvement	10.45 Chet Helene
10.45 Monsieur Surprise présente	11.00 Mr. Dress-Up
11.00 La souris verte	11.24 Pick of the Week
11.15 "Les jours heureux", comédie (France, 1942)	11.30 CBC TV News
1.00 "Le Secret de la Casbah", film d'aventure (italo-américain, 1954)	12.00 L'arche de Noé
2.30 Ne suis-je pas un homme?	12.30 Search for Tomorrow
3.00 Femme d'aujourd'hui	12.45 The Guiding Light
4.00 Ulysse et Oscar	1.00 L'arche de Noé
4.30 La boîte à surprise	1.30 As the World Turns
5.00 L'avis	2.00 Bonnie Prudden Show
5.30 La vie qui bat	2.30 Coronation Street
6.00 Téléjournal	3.00 Take 30
6.30 Nouvelles du sport	3.30 The Edge of Night
6.45 Tour à tour	4.00 CBC Classics
6.50 Nouvelles régionales	4.30 Upside Down
7.00 Aujourd'hui	5.00 Ballads and Songs
7.30 Cinéma du mardi	5.30 La vie qui bat
"Les ruelles du malheur", drame (R.U., 1949)	6.00 De Safari
9.00 "Rue des Pignons"	6.31 Evening Report
9.30 Moi et l'autre	7.00 Something Summer
10.00 Tour pour un	7.25 Sports
10.30 Camera 68	7.30 The Hill
11.00 Téléjournal	8.00 Showtime
11.30 Nouvelles du sport	8.30 The Great Chan
11.50 Cine-Club	10.01 CBC News Magazine
"Des oiseaux petits et gros", conte de Pasolini (Italie, 1966)	10.30 This Week
	11.00 CBC National News
	11.15 Viewpoint
	11.25 Night Report
	11.30 Sports Final
	11.42 One of a Kind
	11.45 "Korea" Final Report
	12.42
CFTM 10	CFCF 12
7.15 Mire et musique	7.30 Sunset Theatre
7.30 Les p'tits bonhommes	7.50 Country Music Hall
7.45 Métro-Matin	8.00 The Beautiful Phyllis Diller Show
8.15 36-24-36	8.30 The Avengers
8.30 Toast et café	8.50 The National News
8.45 Voie de femmes	9.00 Little People
9.00 Souds de beauté	9.30 Photo Finish
9.15 Coup de de	9.50 In Town
9.30 Voie de femmes	10.00 Magistrate's Court
9.45 Éternel amour	10.30 U's Your Move
"Les mœurs" (92)	11.00 Magic Tom
10.00 Les récits du Capitaine	11.30 Family Theatre
10.15 Cine-roman	11.45 "Midnight Story"
"Guet-apens à Volubilis" (88)	12.00 The Pierre Burton Show
12.30 Cine-mardi	12.30 Pulse
"La vallée des géants", aventures (R.U.)	1.00 Sunset Theatre
2.00 Madame l'amuse	1.30 Country Music Hall
2.30 La cabane à Midas	2.00 The Beautiful Phyllis Diller Show
3.00 L'araignée	2.30 The Avengers
3.30 Les 5 à 6	3.00 The National News
3.45 Télé-Mémo	3.30 Little People
4.00 Dernière heure	3.50 Pajama Playhouse
4.15 Télé-Mémo	4.00 Suivi de Newsroom 12
4.30 Haute tension	

Chronique du mardi

Le "dolce farniente" et les insuccès scolaires

par Germaine Bernier

Aucune époque autant que la nôtre n'aura probablement "entendu parler", continuellement depuis l'apparition des satellites étrangers, d'instruction, d'enseignement, de science au singulier et au pluriel, de haut savoir et de savoir... moins haut, d'écoles nouvelles, d'écoles abandonnées ici, de constructions monstres pas mal plus loin. Il y a même tout un réseau d'autobus scolaires. L'époque où tous les élèves, à moins d'être internes, devaient marcher pour se rendre à l'école disparaît de plus en plus. On ne "marche plus à l'école", on y vole! Des étudiants ont même leur voiture particulière.

Tout ce mouvement généralisé se déploie curieusement en même temps que le goût de l'étude, le désir d'apprendre, la volonté de s'instruire s'estompent de plus en plus dans tant de cas, où chaque jour on nous avertit que nous marchons vers la "civilisation" des loisirs et des plaisirs, où, en fait, les loisirs sont déjà, dans bien des cas, mieux organisés que le travail, la flânerie, les jeux et spectacles plus prospères que bien des maisons d'enseignement. On ne veut plus de grandes maisons pour les communautés religieuses, mais on construit des écoles vastes comme des arènes ou des stades à coups de trois, cinq ou neuf millions pour des milliers d'élèves ou plusieurs se plaignent déjà de se sentir perdus, un peu comme dans la stratosphère, où même les professeurs, du moins plusieurs se sentent aussi désemparés que les élèves parce qu'ils n'arrivent pas à retenir les noms de ces centaines et centaines d'enfants qui "optiment" devant eux. Des enfants, l'an dernier pouvaient avoir jusqu'à huit ou dix professeurs différents dans une semaine! Une religieuse racontait qu'elle voulait faire une remarque à l'une de ses élèves qui passaient comme des étoiles filantes dans son orbite. Elle avait préparé une petite note sur le travail présenté, mais le lundi suivant elle chercha en vain la "tête" dont elle se souvenait: la petite s'était fait tondre les cheveux au cours de la fin de semaine. Quand les enfants vivent comme des adultes... Une autre, professeur émérite sans doute puisque son salaire se comparait favorablement avec celui de professeur masculin dans une grande école, démissionna pour s'en aller enseigner en Afrique: "l'enseignement à la chaîne" l'indisposait complètement.

Des lectrices aussi nous ont écrit leur désarroi et déception devant les horaires scolaires nouvelle vague. Comment voulez-vous, m'écrivait l'une d'elles, l'an dernier, que nous entreprenions quelque chose pour nous-mêmes, à

l'extérieur ou à la maison, quand les enfants d'âge scolaire, (elle en a cinq) nous reviennent de la classe entre deux et trois heures de l'après-midi? Affamés la plupart du temps, parce que le repas de midi a été plus ou moins suffisant? On ne peut toujours pas les laisser seuls à la maison tous les jours? Une mère de famille de quatre enfants me disait encore être renversée parce qu'une de ses adolescentes, ayant obtenu aux examens le nombre de points suffisants pour le papier, le certificat qu'on lui avait, en fait, remis, devait malgré ce résultat reprendre quatre matières, et qu'il lui fallait, pour ces reprises, verser vingt dollars! En certains endroits de la province, des adolescents sont transplantés à l'université de la ville voisine où les parents doivent toute l'année payer une chambre ou davantage selon le nombre d'écouliers à l'université. Et ces "universitaires" qui n'ont jamais pensé à faire un cours classique et sans équivalence, étudiant dans des manuels américains non traduits, la science des sciences, et sont enseignés forcément en anglais! Et l'on continue à "causer" partout de retransmission et d'école gratuite! Depuis des années dans la région de Montréal, des écoles primaires ne dispensent qu'une moitié de jour d'enseignement à un groupe du matin et le même programme à un groupe de l'après-midi: donc à la fin de la période scolaire ces enfants, en réalité, n'ont eu que la moitié d'une année d'étude. Et l'on s'étonne ensuite que les enfants étrangers du même âge à la fin du cours primaire soient plus instruits que les nôtres au même stade! Si l'espace dont je dispose me le permettait je vous citerais quelques extraits du manuscrit-mémoire de l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) à la commission royale d'enquête sur l'enseignement. Voilà encore un document que tous les parents auraient intérêt à lire et à relire pour comprendre les lacunes dont souffrent et souffrent, en général notre enseignement et quelques-unes des solutions, quelques-uns des remèdes qui aideraient à redresser une situation qui, actuellement paraît se détériorer contrairement à l'attente de tous les parents.

L'insuffisance de la scolarité en temps et en qualité des écoles primaires est une chose. L'ambiance familiale en est une autre. Il y a des maisons pauvres ou riches, organisées et conduites de telle façon que personne, ni adultes, ni jeunes, n'y pourraient jamais prendre ou développer le goût de l'étude, (pardon de la recherche, comme il faut dire aujourd'hui) le besoin des choses de l'esprit

par la lecture, la réflexion, les trésors de la mémoire, etc. Ne parlons pas de méditation, encore moins de contemplation; ce sont des mots dont la signification comme les bienfaits sont perdus chez les modernes modernes.

On ne sait pas au juste le nombre des études, analyses, commentaires, résumés qui ont été publiés au sujet du rapport Parent. J'en ai lu plusieurs. Nulle part j'ai vu ou appris que la transformation des bâtisses, des laboratoires et des gymnases assuraient à eux seuls savoir et succès et dispensaient de l'étude, du travail assidu et de l'effort intellectuel. Des collégiens et des collégiennes ne comprennent pas cela, ni ce qui leur arrive quand ils sont récalcitrés aux examens. Le directeur pédagogique du CEGEP Lionel-Groulx vient de répondre aux accusations portées par le syndicat des étudiants à la suite de la constatation du taux "effarant" d'échecs aux examens cette année. M. Richard Valois a apporté un démenti ou une contre-preuve à chacune des accusations des étudiants. Il y en a plusieurs, retenons seulement ceci:

La direction conclut qu'elle est incapable d'exiger des étudiants le travail qu'ils ne veulent pas donner, à exercer des pressions sur ceux qui refusent de suivre les cours d'éducation physique, à attribuer des notes pour des travaux non remis ou bâclés et à donner de l'honnêteté intellectuelle à ceux des étudiants qui en sont dépourvus.

Ce n'est un secret pour personne que la culture physique dont les Québécois ont un si grand besoin n'est plus populaire dans les institutions où pourtant des gymnases ont coûté des prix fous, depuis que les jeunes en un parfait mouvement de masse ne songent plus qu'à gratter de la guitare, à faire du "show business" dans les programmes de télévision ou ailleurs, programmes synonymes pour tant d'entre eux de miroir aux alouettes, on ambitionne d'y faire carrière. Hélas!

Ah! si nos gens, nos jeunes patriotes savaient aussi bien se défendre du goût exagéré du divertissement, de l'alcool, du luxe à crédit, de la drogue, du besoin de "paraître" que de l'effort intellectuel, de l'étude et de la compétence, la face de la province serait changée et la culture physique au moins retrouverait de la vogue à défaut d'effort intellectuel, ce qui remonterait en compensation le niveau de la santé publique, sinon celui de la compétence professionnelle ou de la moralité publique.

Quelle tâche d'éducateurs les parents ont de plus en plus l'obligation de remplir auprès de leurs jeunes! Et qui ou quoi donc peut les aider aujourd'hui?

Plusieurs cours offrent cette année un intérêt particulier: la civilisation chinoise, l'Amérique latine d'hier à demain, un cycle de conférences de M. Robert Garry sur le Japon, en préparation à l'exposition internationale d'Osaka, en 1970; un séminaire sur les idéologies et les valeurs dans les films de J.-P. Lefeb-

Education permanente

L'école active pour les adultes

par Renée Rowan

Le Service d'éducation permanente de l'université de Montréal est, une fois de plus, à l'avant-garde. C'est peut-être là où l'on a compris le plus rapidement que l'ère des cours magistraux est révolue. Les adultes comme les jeunes n'ont plus envie d'écouter passivement pendant deux heures un professeur débiter son cours sur un ton souvent ennuyeux. Ils veulent eux aussi se mettre à l'école active, ils désirent "échanger" avec quelqu'un qui sait quelque chose.

C'est dans cet esprit que le Service d'éducation permanente qui remplace depuis le printemps dernier l'Extension de l'enseignement, a élaboré le programme de ses activités pour l'année universitaire 68-69, nous dit Mme Odette Leroux, responsable des cours de promotion culturelle, qui nous a accueillies à son bureau du campus.

Depuis quelques années déjà, explique-t-elle, l'éducation permanente prend de l'avance sur l'enseignement des facultés. Nous nous efforçons de trouver des formules originales, nouvelles, plus souples. Nos cours peuvent être considérés jusqu'à un certain point comme des laboratoires pédagogiques. La réponse des adultes est encourageante: ils sont d'une grande disponibilité. D'autre part, nos cours ne sont pas des cours à rabais ou de vulgarisation; l'enseignement y est le même que dans les facultés. Ce n'est pas le contenu qui est différent, mais l'approche.

Décentralisation

Presque tous les cours ont été pensés et seront donnés non plus par un seul professeur, mais par une équipe de professeurs. Cette nouvelle formule permet de faire davantage appel à des spécialistes. Ainsi le cours de civilisation québécoise (Le Québec d'hier à aujourd'hui), sera sous la responsabilité pédagogique de M. Marcel Rioux, mais il sera assisté de toute une équipe, chacun spécialiste dans son domaine. Cette série sur la civilisation québécoise tient à la fois des cours d'histoire, de politique, d'économie et de sociologie. Elle fera une large part à l'étude des arts plastiques et littéraires, au cinéma, à la musique. Des auditions musicales, des visites aux musées et des projections accompagneront ces cours. Selon les besoins, la classe se déplacera pour se rendre au musée d'art contemporain, au musée des arts appliqués, à l'Office national du film, etc.

Le cours de littérature québécoise sera également donné par un groupe de professeurs: poètes, romanciers et dramaturges seront invités à participer au cours qui portera sur leurs œuvres.

Plusieurs cours offrent cette année un intérêt particulier: la civilisation chinoise, l'Amérique latine d'hier à demain, un cycle de conférences de M. Robert Garry sur le Japon, en préparation à l'exposition internationale d'Osaka, en 1970; un séminaire sur les idéologies et les valeurs dans les films de J.-P. Lefeb-

vre; un cycle de conférences sur les réalités économiques du Québec; un autre sur les réalités sociales et la problématique québécoise, etc. À signaler: un cours sur les philosophes d'hier et d'aujourd'hui, dont Marshall McLuhan; une introduction à l'anthropologie, ainsi qu'un cours sur les Netsilik, derniers représentants de la vie traditionnelle des Eskimos.

Il n'y a pas de cours conçus spécialement à l'intention des femmes, nous dit Mme Leroux, mais plusieurs sont de nature à les intéresser tout particulièrement. Ainsi le cours sur la psychologie de l'enfant qui sera donné dans le jour, de 13h30 à 15h30, une heure qui convient à un grand nombre de mères de famille. Ce cours, donné par une équipe de spécialistes, sera complété par des ateliers d'observation dans les crèches, les écoles maternelles et primaires, dans les garderies. On accordera une grande importance aux problèmes concrets afin d'aider davantage les parents dans leur rôle d'éducateurs.

A l'intention de ceux-ci, mentionnons un séminaire sur les jeunes et la société, sous

la responsabilité de MM. Jacques Jenny, professeur assistant à la faculté des sciences sociales, économiques et politiques, et Normand Wener, sociologue. Les responsables du séminaire préfèrent ne pas suivre un plan de travail pré-établi, présenté sous forme de cours magistraux. Ils souhaitent plutôt partir des centres d'intérêt des participants et construire avec eux un programme de cours adapté à leurs besoins. A cause de cette formule, le nombre d'étudiants sera limité à 35. Les cours prendront la forme d'exposés, de discussions, de travaux d'équipe, d'échanges selon la décision commune des participants et des responsables. Les thèmes abordés pourront être: les loisirs des jeunes, les jeunes et les mass media, les conflits de génération, les jeunes et la religion, etc.

Comme on le voit, les adultes au Service d'éducation permanente se mettront vraiment à l'école active. Souhaitons que les mères de famille soient nombreuses à en profiter. Sans négliger le fait qu'elles se rendront en outre mieux compte de ce qui se passe dans l'école nouvelle que fréquentent leurs enfants.

Le concours Miss Amérique présente une image fausse et grotesque de l'Américaine

La gagnante

Judith Anne Ford, 18 ans, une blonde athlète de l'Illinois a remporté samedi soir les honneurs du concours de beauté "Miss Amérique" à Atlantic City.

Cette championne nationale junior des États-Unis comme gymnaste trapéziste, a donné à la salle du Congrès une spectaculaire performance qui lui a valu d'être classée première dans les concours préliminaires qui permet aux candidates de faire valoir leurs talents.

Une association de Noirs a affirmé que "Miss Amérique" représentait le "racisme blanc".

D'autre part, Sandra Williams, 19 ans, étudiante en sociologie à Philadelphie, a été choisie à titre de "Miss Black America", tôt dimanche matin.

Mlle Williams, qui suit des cours à l'université du Maryland, a déclaré que cette compétition indique "que la beauté des Noirs est comparable à celle des femmes de race blanche".

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses. Suivez cet automne

Les cours de fine cuisine familiale de Base ou de Réception du professeur et chef bien connu M. HENRI BERNARD ils débiteront les 23-24-25 et 26 septembre à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

S'adresser à: INSTITUT D'ART CULINAIRE Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal

Tél. 843-6481

COURS POUR LES JEUNES

— PHONÉTIQUE — EXPRESSION ORALE — DICTION — LECTURE

QUAND? VENDREDI SOIR, 19 HEURES — 12 A 15 ANS SAMEDI MATIN, 10 HEURES — 6 A 11 ANS

OÙ? AHUNTSIC CARTIERVILLE ROSEMONT VILLE ST-LAURENT WESTMOUNT CENTRE-VILLE

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT ENTRÉE: 13 ET 14 SEPTEMBRE

CONSERVATOIRE LASSALLE

Mme SUZANNE P. GOYETTE, directrice générale 1290, rue St-Denis, suite 99 Tél.: 523-2675 - 861-4114

Chez Mirville reprend l'antenne à partir de lundi prochain

Toujours à la même heure: 8 h 15
Toujours aussi varié
Toujours aussi divertissant

CBF 690 RADIO-CANADA



Sixième séance de gains à N. Y.; poussée des industrielles à Toronto

potins financiers

New York a connu une sixième séance consécutive des plus actives. Les industrielles et les valeurs pétrolières ont donné le ton à la hausse à Toronto, à la faveur d'un marché actif. Les indices à Montréal ont atteint un sommet de l'année. Le marché a été ferme à Londres, mais plutôt hésitant à Paris.

La première assemblée du conseil d'administration des Industries Molson Limitée aura lieu dans la salle du conseil de Molson, mercredi, le 11. Les nouvelles structures de l'entreprise seront alors expliquées par les dirigeants de Industries Molson Limitée.

M. Karl V. Lindell, président du conseil d'administration de Canadian Johns-Manville Company, Limited, a annoncé les résultats des travaux d'exploration qui se font présentement dans trois zones différentes pour la découverte d'uranium, de platine, de métaux précieux et de molybdène et d'argent. Ces trois endroits semblent avoir une importance économique. Ils se situent à des anomalies d'uranium dans la région de St-Anne-du-Lac, à deux cents milles au nord-ouest de Montréal, à des découvertes de platine dans la région de Billings, dans le Montana, et à des études de molybdène dans le district Atlin, de la Colombie-Britannique.

Les ventes consolidées de Harding pour la période de neuf mois qui s'est terminée le 31 juillet 1968 se sont élevées à \$18,120,617, une augmentation de 13 p.c. par rapport à la même période l'an dernier, selon le rapport que la compagnie vient de communiquer à ses actionnaires. Les bénéfices du troisième trimestre se sont élevés à \$284,734, soit 24 cents l'action. Pour la période de neuf mois qui s'est terminée le 31 juillet 1968, les bénéfices ont atteint le chiffre de \$1,186,761, soit 75 cents l'action. La compagnie publie un rapport trimestriel pour la première fois, ce qui explique qu'aucun chiffre antérieur ne peut être donné pour fins de comparaison. Les bénéfices s'élevaient à 90 cents l'action pour l'année 1967 entière.

Kraft Foods Limited inaugurerait le 16, un nouvel entrepôt et centre de distribution, au 1550, 46e Avenue, à Lachine, en présence de M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce. Kraft Foods entend assurer ainsi aux consommateurs du Québec un meilleur service.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En dépit de l'allure optimiste du marché des valeurs, on commence à craindre des revers

En dépit de gains importants sur le marché des valeurs, le volume des affaires aux États-Unis s'est amoindri de peu en août. Les effets de la surtaxe de 10 p.c. demeurent incertains et l'on voit venir avec certaine appréhension une vague de négociations de contrats de travail. Les prix augmentent et la situation pré-électorale n'ajoute rien de réjouissant. Il y a en certains milieux crainte de récession. La conjoncture ne la présage pas encore.

Aussi bien, un taux d'expansion plus modéré a-t-il été des longtemps envisagé pour le deuxième semestre de 1968 avec ou sans relèvement de l'impôt.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'éventualité d'une grève dans la sidérurgie a conduit les dirigeants des entreprises à accélérer la passation de leurs commandes et à augmenter la production anticipant ainsi sur ce que devait être leur activité dans la deuxième moitié de l'année. Les aciéries et un certain nombre de leurs clients ont fait porter sur les printemps et dans les premiers mois de l'été une partie des opérations qui eussent dû normalement être effectuées à la fin de l'été et à l'automne. Même sans grèves une certaine réduction des stocks et une production moindre ont été considérées pendant plusieurs mois comme inévitables. Par ailleurs, le plafonnement de la production et des commandes pour les forces armées depuis l'hiver dernier conduit à penser que la guerre au Vietnam ne constitue plus maintenant un stimulant de l'activité économique.

"Une année de déblocage"; le colloque sur l'enseignement de l'économie a eu des échos

La Chambre de commerce du district de Montréal se réjouit du succès de l'une de ses initiatives du printemps dernier. Les recommandations du colloque sur l'éducation à l'économie ont trouvé des échos au ministère de l'éducation.

Le Service des programmes et de l'organisation pédagogique du ministère a fait parvenir le programme de l'option "Sciences commerciales" à l'orientation cours secondaire du brevet d'enseignement, classe A, tel qu'il doit être appliqué dès la rentrée de septembre dans les centres de formation des maîtres.

Une annexe à ce programme envoyée à tous les professeurs chargés de la formation des futurs responsables des cours de sciences commerciales invite ces professeurs à s'inspirer spécialement des recommandations de la Chambre sur la formation des maîtres. Dans son chapitre sur la formation des maîtres, la Chambre recommandait notamment que les étudiants inscrits aux options de sciences et de pratiques commerciales fassent un stage pratique en milieu de travail et que les directeurs des institutions de formation des maîtres fassent appel à des hommes d'affaires pour l'enseignement de certaines disciplines afin d'établir des relations plus étroites entre le monde du travail et les futurs maîtres. "Mieux que par des mots", conclut la lettre envoyée à la Chambre, "c'est par des actes que la direction générale de la formation des maîtres répond à vos recommandations". Bravo. Une autre participation directe de la Chambre à l'amélioration de l'enseignement commercial. Il semble que c'est l'année du déblocage si on songe en plus au succès des représentations de la Chambre pour les changements aux programmes de l'enseignement commercial aux niveaux secondaire et collégial des six mois-ci.

Les manufacturiers canadiens réclament l'uniformisation de la taxe de vente

L'Association des manufacturiers canadiens a insisté aujourd'hui auprès d'Ottawa pour que les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, en ce qui concerne la taxe de vente, soient bientôt mises en vigueur. Dans un mémoire pré-budgétaire soumis au premier ministre Pierre Elliott Trudeau, à M. E.J. Benson, ministre des finances et aux autres parlementaires, l'Association a reconnu qu'il serait difficile d'arriver à une entente entre les neuf provinces qui imposent actuellement une taxe de vente en détail et elle a suggéré qu'une commission spéciale fédérale-provinciale soit créée en vue d'harmoniser les vues diverses sur tous les aspects de cette question. Les porte-parole de l'AMC ont suggéré que, pendant que l'on s'appliquera à apaiser les difficultés que présente l'entente nationale concernant la base sur laquelle la taxe fédérale de vente en détail sera établie, cette taxe, telle que proposée par la commission royale, soit imposée sur la même base que dans les neuf provinces où elle est prélevée.

"Malheureusement, est-il écrit dans le mémoire, certaines provinces imposent encore cette taxe sur l'équipement de production et le matériel destiné à la fabrication. La commission que l'AMC envisage devrait tenter d'exempter ces articles de la taxe dans toutes les provinces afin que les fabricants de l'une ne se trouvent pas dans une situation défavorable au regard des manufacturiers du reste du pays." Au nombre des recommandations de la Commission Carter auxquelles l'AMC a souscrit, il faut citer la proposition suggérant que les taxes fédérales actuelles de vente et d'accise soient remplacées par une taxe de vente fédérale sur les biens et les services, ainsi que la suggestion que la nouvelle législation prévoit l'exonération d'une gamme de matières premières, de produits partiellement usinés, de produits essentiels et de produits destinés à la fabrication afin d'atténuer l'équité et à l'impartialité rendues impossibles par le prélèvement d'une taxe aux stades antérieurs des processus de production et de distribution.

À LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Certificat National de Compétence



M. J.-Hector Langevin



M. Gonzague Vaillancourt

La Sauvegarde est particulièrement heureuse de souligner les succès professionnels de MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt qui ont obtenu le Certificat National de Compétence de leur association.

M. J.-H. Langevin, représentant de La Sauvegarde depuis 44 ans, s'est vu décerner cette distinction honorifique pour la 23e année consécutive, soit depuis sa fondation. M. Gonzague Vaillancourt a reçu le même honneur pour une 11e année successive.

Par ce certificat, l'Association des assureurs-vie du Canada, de concert avec le Canadian Life Insurance Association et l'Agency Management Association, entend souligner la conscience professionnelle des représentants et la qualité des services qu'ils rendent à leurs clients.

Nos plus sincères félicitations à MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt.

FONDS DE MUTUELS

Cours fournis par Parisis & Dupont et Co.

Admiral Mutual Funds	Offre dem.
Admiral Mutual Funds Inc. Com.	2.64 2.89
All Canadian Com.	9.43 10.19
All Canadian Div.	8.33 9.10
All Canadian Venture	10.65 10.98
Canadian Business Shares	9.58 10.47
American Growth	3.76 4.07
American Equity	7.40 7.99
Associated Investors	3.92 4.28
Beaumont Corporation	5.21 5.26
Beaumont Corp. Div.	42.07 45.68
Canada Fund Ltd.	2.56 2.82
Canada Security Fund	16.66 18.26
Canada Security Fund	7.77 8.54
Canada Security Fund	4.71 4.96
Can. Gas & Energy Fund PFD	12.99 14.24
Can. Investment Fund	4.64 4.67
Can. Trust Fund	4.44 5.07
Can. Trust Fund	58.56 61.49
Champion Fund Ltd.	7.65 8.22
Champion Mutual Fund of Can.	15.36 16.83
C.I. Leveraged	7.33 8.00
Collective Mutual Fund	12.29 13.47
Commonwealth Int'l.	4.11 4.36
Dominion Compound Fund	4.76 5.17
Dreyfus Fund Inc.	15.32 16.72
Dreyfus Fund Inc.	20.11 20.31
Dynasty Fund	5.62 6.15
European Growth Fund	8.89 9.50
Euro. Fund of Can. Ltd.	7.91 8.30
Euro. Int'l. Fund	8.45 8.87
Federated Financial	6.28 6.86
Federated Growth	7.28 7.96
Fidelity Trend	31.98 33.78
Fonds Collectif "A"	7.29 7.92
Fonds Collectif "B"	4.94 5.08
Fonds Collectif "C"	9.68 10.52
Fonds Desjardins "A"	5.06
Fonds Desjardins "B"	4.38
Fonds Mutual Adm.	12.21 12.27
The Fraser Fund Ltd.	10.44 11.41
G.I.S. Compound	4.49 4.91
G.I.S. Income	7.91 8.64
Growth Equity Fund	21.27
Growth Oil & Gas	9.00 9.26
Guardian Growth Fund	20.80 21.26
Harvard Growth Fund	11.39 12.38
Investors Growth	8.44 9.18
Investors Int'l. Mutual	5.50 5.85
Investors Mutual of Can.	8.70 9.54
Keynote Canada	7.59 8.29
Keynote Canadian K - 2	26.22 24.43
Keynote Canadian Ltd. 1	7.07 7.66
Le Fonds P.E.P.	3.79 4.12
Lexington Research	16.40 17.15
M. Mass Inv. Growth Stocks	12.62 13.79
M. Mass Investment Trust	17.25 18.85
Molson M. Fund	4.97 5.36
Mutual Accum. Fund	5.65 6.18
Mutual B.I.F.	5.06 5.59
Mutual Bond	8.65 9.04
Mutual Growth	6.99 7.64
Mutual Income Fund	6.14 6.71
Natural Resources	7.68 8.39
One William Street	18.59
First Participating	16.21 17.72
Pref. et Rev. Américain	11.32 12.44
Principal Growth Fund	5.71 6.24
Provident Mutual Fund	6.09 6.66
Putnam Growth Fund	13.84 15.13
Radiation R.I.	4.15
Regent Fund Ltd.	10.71 11.70
Royfund Ltd.	5.65 5.82
Savings Inv. Mutual of Can.	7.47 8.21
Shaw Investment American	11.32 12.44
Spec	11.39 12.51
Taurus Fund	7.46 8.13
Unl. Sigs. Equit. Fund Ltd.	6.66 7.30
Wellington Fund Inc.	13.65 14.84
Western Growth Fund Ltd.	5.41 5.91
York Fund of Can.	4.48 4.86

Indices à Toronto

	Ind	Gold	BM	WU
Hier	172.19	201.40	108.43	217.48
La veille	171.47	202.24	108.45	214.19
Sem. der.	167.79	185.76	105.25	204.66
Fête du Travail	167.79	185.76	105.25	204.66
Mois der.	167.79	185.76	105.25	204.66
1968 haut	171.67	206.79	109.58	228.41
1968 bas	144.46	179.29	95.09	160.71
1967 haut	172.41	205.11	111.40	225.00
1967 bas	147.65	142.30	85.88	130.15

Indices à New York

	30	15	15	60
Hier	491.4	199.3	150.9	341.8
La veille	489.5	198.7	151.7	341.1
Sem. der.	475.5	194.9	149.3	333.1
Mois der.	469.5	191.7	148.0	328.7
An der.	475.9	201.7	147.1	335.4
1968 haut	495.5	210.2	154.8	350.0
1968 bas	436.4	165.8	135.1	299.1
1967 haut	493.2	206.6	159.1	342.6
1967 bas	413.4	159.4	136.5	292.8

Indices des obligations à New York

	Rails	Ind	Util	Prin	L-Y
Hier	65.9	88.7	84.2	89.1	82.
La veille	65.9	88.5	84.1	89.1	82.
Sem. der.	66.0	88.3	83.1	89.4	81.9
Mois der.	65.5	87.8	80.8	89.0	81.7
An der.	66.3	90.5	80.8	91.2	83.4
1968 haut	66.3	90.9	81.4	92.2	83.2
1968 bas	64.0	86.3	78.4	88.0	79.0
1967 haut	73.0	95.4	89.5	92.5	89.4
1967 bas	64.6	86.1	79.0	89.1	79.4

Indices de Dow Jones

	30 Ind.	Ind. Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Hier	924.32	932.31	915.89	924.98	3.73
La veille	924.32	932.31	915.89	924.98	3.73
Sem. der.	256.22	258.43	250.25	257.00	1.44
Mois der.	256.22	258.43	250.25	257.00	1.44
An der.	256.22	258.43	250.25	257.00	1.44
1968 haut	928.77	931.53	926.50	929.30	1.22
1968 bas	858.50	861.11	850.00	858.00	1.22

Occupez-Vous De Ce Qui Paye...

Les crédits et les recouvrements sont les dernières choses qui vous tracassent. Consacrez plus de temps à la production et à la vente; c'est là que sont vos profits. CANADIAN FACTORS, spécialistes en crédit, prend en main vos problèmes de comptes recevables pour une fraction de votre coût actuel. Vous réduirez vos ennuis ET augmenterez vos profits. Capital supplémentaire à votre disposition, si vous le désirez. Téléphonnez-nous aujourd'hui pour une consultation gratuite.

1450, rue City Councilors, Montréal 2
330, rue Bay, Toronto 1

THE ALBERTA GAS TRUNK LINE COMPANY LIMITED

AVIS
Aux détenteurs de droits d'achat d'actions ordinaires de classe "A" de The Alberta Gas Trunk Line Company Limited

Avis est donné par la présente que, selon l'état du marché et autres conditions, The Alberta Gas Trunk Line Company Limited, à l'intention d'émettre aux détenteurs de ses actions ordinaires de classe "A" des droits d'achat sur des actions privilégiées de série "D", convertibles rachetables et cumulatives ("Actions privilégiées de série "D").

Ces actions privilégiées de série "D" ne seront pas offertes en vente aux États-Unis d'Amérique ni en aucun de leurs territoires ou possessions et la vente n'en sera faite à aucune personne ou à aucun agent qui peut sembler ou qui la compagnie peut avoir de sérieuses raisons de croire résident des États-Unis d'Amérique ou de leurs territoires ou possessions. On considère que ces actionnaires seront capables de vendre leurs droits au Canada.

Ces droits ne seront pas transmis à aucun actionnaire dont l'adresse enregistrée se trouve en dehors du Canada, mais il est proposé que le National Trust Company, Limited, à Toronto, Canada, devienne détenteur de ces droits pour les exercer (exception faite des résidents des États-Unis d'Amérique tel qu'indiqué plus haut) ou bien pour les transférer selon les instructions de l'actionnaire.

Il est prévu que la date limite d'inscription des actionnaires ayant droit d'acheter des actions privilégiées de série "D" sera le 16 septembre 1968 ou une date légèrement postérieure et que lesdits droits expireront le ou aux environs du 14 octobre 1968. Les conditions des actions privilégiées de séries "D", le prix auquel elles pourront être achetées et les autres conditions relatives à l'émission, y compris la convertibilité en actions ordinaires de classe "A" de la compagnie, seront établies selon les conditions du marché au moment de la vente.

Les conditions de ces dits droits seront publiées de la même façon que cet avis quand elles auront été déterminées. Cette offre découle de l'intention de la compagnie d'étendre aux détenteurs de droits d'achat d'actions ordinaires de classe "A" qui exerceront ces droits et deviendront détenteurs d'actions ordinaires de classe "A" avant le 1er octobre 1968 (ou bien une date légèrement postérieure comme la compagnie peut l'annoncer par avis tel qu'indiqué) de recevoir des droits pour toutes actions ordinaires de classe "A" achetées par eux selon ces droits d'achat, même s'ils n'ont pas des détenteurs d'actions ordinaires de classe "A" à la date de fermeture des livres. Les détenteurs de droits d'achat d'actions ordinaires de classe "A" qui voudront exercer leurs droits pour profiter de cette offre doivent allouer un délai raisonnable pour l'envoi de ces droits et pour les exercer ou en disposer avant leur expiration.

Cet avis ne constitue pas une offre d'actions privilégiées de série "D" et la compagnie se réserve le droit de remettre l'offre et la vente pour un certain temps ou de renoncer à les faire si, à son avis, un tel délai ou un tel retrait semble souhaitable. Toute offre, sera faite par prospectus et selon les lois des valeurs mobilières du Canada.

Consulter le formulaire d'achats de droits d'actions ordinaires pour tout renseignement sur la façon d'exercer ces droits.

The Alberta Gas Trunk Line Company Limited, par J.M. Ballache, vice-président et secrétaire,

le 4 septembre 1968.

1-2 à 32 1-2, Thomson Newspapers de 1-3 à 51 5-8, National Hees de 1-4 à 9 7-8, Consolidated Textile de 1-8 à 15 1-2, Interprovincial Pipe Line de 1 à 21 1-2 et Brazilian Light de 1 à 19 3-4.

Ailleurs, Security Capital B a grimpé de 85 cents à \$3.85, Tru Wall Conarate de 30 cents à \$3.20 et Coronation Credit de 25 cents à \$2.25.

Canadian Goldale a perdu 3 à 28, Peel Elder 1-2 à 43 1-2 et Falconbridge 1-7-8 à 95 5-8. Bramalea a gagné 1 à 11 7-8, Traders 4 1-2 à 12 1-2, Horne and Pitfield 40 cents à \$4.15 et Hards Farms 16 cents à 32 cents. Ford du Canada a grimpé de 8 à 270. Magna Electronics a perdu 7-8 à 117-8.

Dans les pétroles de l'Ouest, Jefferson Lake a avancé de 2 3-8 à 39 1-8, Canadian Superior de 1-2 à 47 3-4 et Dome Pete de 1 à 73 1-8. Husky a progressé de 7-8 à 24 1-2.

Patino a perdu 1 à 39. Leitch a gagné 1-2 à 11 3-4, Gortdum 30 cents à \$4.35 et New Imperial 25 cents à \$3.25. Lake Dufault a reculé de 30 cents à \$6.25.

L'indice des pétroles de l'Ouest a progressé de 3.29 à 217.48, celui des aurifères a perdu 84 à 201.40 et celui des métaux de base .02 à 108.43.

A Montréal

Les indices ont atteint des sommets pour l'année lundi à la Bourse de Montréal, comme réaction à l'élan de Wall Street.

L'indice global a avancé de 1.21 à 168.51, celui des industrielles de 1.07 à 177.15 et celui des services publics de 1.54 à 143.38. L'indice des banques a monté de 1.37 à 157.27 et celui des papiers de 1.18 à 86.63. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 94 à 49.

Metropolitan Stores a grimpé de 3 3-4 à 49 1-2, Consolidated Textiles, Canadian Vickers, Crédit Foncier, Maritime Electric et Sherwin-Williams ont tous gagné 1 à 15 1-2, 14, 61, 27 et 21 respectivement.

Brazil a progressé de 7-8 à 19 5-8, Canada Cement de 7-8 à 32 1-2 et B.C. Forest de 3-4 à 19 1-2. CPR a avancé de 1-4 à 63 1-4.

Financial Collection a reculé de 1 à 21 1-2 et B.C. Phone de 3-4 à 58 1-4.

Dans les mines et pétroles, Hus-

ky a monté de 1 1-4 à 24 7-8, Rio Algom de 1 à 33 1-2, Noranda de 3-8 à 54 1-2 et B-A de 1-4 à 46. Inco a perdu 5-8 à 39 7-8 et Falconbridge 1-2 à 97.

La ronde des millions

Au cours de 1967, 380 corporations municipales ont émis des obligations pour un montant de \$344.3 millions. En 1966, 433 corporations avaient emprunté ainsi \$345 millions.

Sur le plan scolaire, 29 commissions scolaires régionales et

131 commissions scolaires locales ont fait appel au marché des obligations pour des sommes respectives de \$16.1 et \$82.3 millions. En 1966, 17 commissions régionales avaient emprunté \$6.3 millions et 63 commissions locales, \$37.3 millions.

Ces chiffres sont contenus dans une publication récente "Emissions d'obligations municipales et scolaires du Québec en 1967" publiée par la section des finances publiques du Bureau de la statistique du Québec.

Titres au Comptoir

Adminis. & Trust	Bid	Asked
B.C. Moly Wts.	21	21
Cara	18 1/2	19 1/2
Central Dynamics	7	7 1/2
Charter Credit	8	8 1/2
Crown Life	29	31
Credico	4	4 1/2
Compustel	40	42
Eastern Can. Savings	4 1/2	5 1/2
Elect. Associates	11 1/2	12
General Impact	8 1/2	9 1/2
Gemtech	2 1/2	4
Industrial Life	20	20 1/2
Int. Systems	13 1/2	14
Jolly Jumper	5 1/2	6 1/2
De Wts	4 1/2	5 1/2
Leigh Pfd	62	67
Les Prevoyants	6	7
London Life	58	62
Marche Union	11 1/2	11 3/4
Margot Inv.	4 1/2	5 1/2
De Wts	2	2 1/2
Paco	5 1/2	6
People Stores	12	13
Que. Savings Bank	5 1/2	5 3/4
Rapid Data	3 1/2	3 3/4
Stability	4	5
Spar Aero	2 1/2	4
Steadman	19	20
Unican	8 1/2	9
Zodiac	2 5/8	3 1/8

SOURCE: U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE, BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS, "U.S. MERCHANDISE TRADES," 1997.

SOURCE: U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE, BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS, "U.S. MERCHANDISE TRADES," 1997.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes

Rout

Bus

Fern.

Ch.

Ventes

Rout

Bus

Fern.

Ch.

Industrielles										
Am. Met. En.	3475	410	390	400	+5	Dom. Ex.	137	300	3	2
Blue Bon.	10100	280	270	275	+5	Dom. Lease	2000	18	18	18
Canadux	100	19 1/2	9 1/2	9 1/2	-	Dumont	32000	17	15 1/2	15 1/2
Com. Hold.	3000	463	475	435	-5	Duxan Cop.	11000	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Commodore	1950	59 1/2	9 1/2	9 1/2	-	East Sull.	22500	535	525	525
Cmdr. A. wts	600	325	510	515	+10	East Sull.	200	566	566	566
Craeford	500	240	240	240	+90	East Ven.	2000	9	9	9
Credit MG	500	146	6	6	-	Fab. Metal	3600	6	6	6
Deltec. Pan.	100	16	6	6	-	Fans. Mng.	52000	15	13 1/2	13 1/2
Domo. Ltd.	1975	114 1/2	13 1/2	14 1/2	+1 1/2	Fidelity	3000	39	39	39
Fleet Mfg.	4800	410	400	410	+10	Fort Rel.	1000	109	109	109
Grisol	450	56 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/2	Ghoshla	1000	6	6	6
Inspiratn.	200	135	135	135	-	Glen Lk.	300	250	250	250
Kenting	25	276	26	26	-5	Guardian	9050	63	58	60
Kodak P.	825	82	80	81	3	Int. Drect.	5000	4 1/2	4	4
Magnetics	4375	18	35	36	-15	James By.	36000	120	113	115
MR Rice pr.	400	118	18	18	-	Kellic	4000	12	12	12
N. Aut. Vnd.	100	165	165	165	+ 1/2	Laduboro	3500	36	34	35
Pow. Cor. Spr.	900	110	105	110	-	Linsigne	7000	5	5	5
SI. Law. UL	100	325	325	325	-	Lozanna	16500	22	21	22
Select Fin.	200	116	16	16	-	Mafach. Co.	1000	39	38	39
Spartan	1600	94	92	94	+2	Mencore	566	17	17	17
Supersack	465	118	17 1/2	18	-	Midepsa	900	230	230	230
Val. Mar.	325	113	13	13	-	Miro	2000	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Van Der H.	39550	491	450	460	-10	Mistang	127500	28	22	26
Mines et huiles										
Africana	8000	69	67	67	-1	MR Pleast	2000	14	13	14
Agassiz	19700	79	75	76	3	Muscorcho	500	19 1/2	19	19 1/2
Alust	500	4	4	4	- 1/2	Native M.	9000	6	6	6
Amia. BBM	2000	8	7	8	-2	New Form	12167	9 1/2	9	9
Baker	22250	45	42	45	+3	New Glac.	2500	15	14	15
Bayfield	1000	13	12	13	-	New Mt. Cost	500	47	47	47
Bavallier	11100	20	17	20	+3 1/2	Newrich	1000	13 1/2	13	13 1/2
Batemans	2500	9	8	9	-	NA Rare	151900	53	48	53
Beth. Cop.	3000	113	13	13	+ 1/2	NW Crnk	36000	12 1/2	11	12
Bluestar	1000	17	17	17	-	Opem. Ex.	45000	30	25	30
Brunce Pr.	5500	8	7 1/2	7 1/2	-1	Palatino	250	840	38	38
Brunshaw	1500	12	12	12	-	Par. Silv.	1500	28	27	27
Brutshaw										

Humphrey déclenche sa campagne pour annuler l'avance de Nixon

par Jean Lagrange, de l'AFP

PHILADELPHIE, Pennsylvanie (AFP) — M. Hubert Humphrey, poursuivant sa campagne en vue des élections présidentielles du 5 novembre à Philadelphie que "nous serons en mesure de commencer à retirer certaines de nos troupes" du Vietnam "au début de 1969 ou à la fin de 1968".

Le candidat démocrate à la présidence a donné à entendre que ce retrait pourrait dépendre du déroulement des négociations de paix à Paris.

L'actuel vice-président des États-Unis a ajouté qu'il espérait que des entretiens positifs pourraient commencer au début de l'an prochain tout en disant: "ils pourraient fort bien commencer avant".

La police estime que quelque 100.000 personnes s'étaient rassemblées sur la place portant le nom du président Kennedy pour saluer M. Humphrey mais certains observateurs croient que la foule n'atteignait qu'une fraction de ce total.

Les cris contre la guerre du Vietnam étaient, à des moments, plus forts que les applaudissements qui ont accueilli le vice-président. Toutefois il a été vigoureusement applaudi lorsqu'il a affirmé:

"Je donnerais littéralement ma vie pour la paix de ce monde et pour la paix de l'humanité".

M. Hubert Humphrey, a déclaré hier, la campagne la plus difficile de sa carrière: rattraper l'avance dont bénéficie à huit semaines des élections son adversaire républicain M. Richard Nixon et le vaincre le 5 novembre pour conserver la Maison Blanche et le pouvoir au parti démocrate.

La tâche de l'actuel vice-président n'est pas facile. L'ambiance est au pessimisme dans les sphères dirigeantes du parti démocrate.

La profonde dislocation au sein de ce parti qui a dominé la convention nationale de Chicago est loin de s'être atténuée. Les séquelles des violentes prises de positions, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses assises quadripartites, continuent de harceler le candidat démocrate.

Par contre, le replâtrage entre les deux ailes du parti républicain a été largement réalisé depuis la convention de Miami Beach, même si certains leaders du "Grand Old Party" ne sont pas encore convaincus que le choix de M. Richard Nixon ait été le meilleur.

M. Richard Nixon continue sur sa lancée avec une extrême prudence, cherchant à éviter les erreurs fatales que son adversaire guette et qu'il va chercher à provoquer.

M. Humphrey va faire porter ses attaques directes dans deux directions: contre "le combattant de la guerre froide"

de" qu'est à ses yeux M. Nixon, et contre le candidat qui, dit-il, pour des motifs électoraux, cherche une alliance avec les adversaires les plus acharnés du progrès humain symbolisés par M. George Wallace. Le candidat démocrate espère que les "piques" qu'il va lancer amèneront son adversaire à commettre "la faute" irréparable qui renversera la vapeur au sein de l'électorat.

Tout en recherchant cet "événement négatif" qui lui rapporterait des suffrages, M. Humphrey doit également bâtir sa campagne sur certains éléments "positifs". Il doit, avant tout, rassurer les masses urbaines de plus en plus préoccupées par l'insécurité dans les villes. Les incidents de Chicago pendant la convention démocrate jouent contre M. Humphrey.

Il va tenter de rétablir un certain degré de confiance dans les grandes agglomérations et de dissuader les classes moyennes d'abandonner leur traditionnel vote démocratique pour se réfugier dans l'abstention, ou ce qui serait aussi grave, dans les camps de M. Nixon ou Wallace.

Cet effort est d'autant plus nécessaire que les grands États du nord et de l'est sont ceux qui, étant les plus peuplés, disposent du plus grand nombre de voix au collège électoral et dont dépend en dernière analyse l'élection à la Maison-Blanche.

Le commandement des forces égyptiennes avait averti les autorités civiles de la ville de Suez de mouvements suspects des troupes israéliennes sur la rive est du canal de Suez vingt minutes avant le début des incidents. Cela ressort du récit fait hier aux journalistes étrangers par le gouverneur de Suez, M. Ahmed Mahmoud.

Le commandement égyptien avait déclaré, toujours selon le gouverneur, qu'un bombardement d'artillerie par les Israéliens était possible, et la population fut aussitôt invitée à gagner les abris. M. Ahmed Mahmoud a ajouté que depuis

quelque temps une opération israélienne de représailles sur le canal était attendue.

Il a précisé que 60.000 habitants seulement sur les 260.000 que comptait la ville, vivaient encore à Suez et 5.000 à Ismailia sur 180.000.

Le gouverneur a déclaré encore que les Israéliens avaient ouvert le feu dimanche à 16h. 15 locales et que, pendant près de quinze minutes, les forces égyptiennes avaient reçu pour consigne de ne pas riposter.

Mais, a-t-il dit, l'intensité des tirs israéliens a obligé très vite les forces de la HAU à répondre.

Selon le gouverneur, quelques obus israéliens ont explosé à proximité des raffineries de Suez mais n'ont pas provoqué d'incendie.

Les journalistes ont pu constater à Suez et Ismailia que les dégâts étaient relativement importants.

A Suez, plusieurs bâtiments officiels, dont le gouvernorat, ont été très endommagés. La ville est pratiquement inondée à la suite des ruptures de conduites d'eau.

A Ismailia, le quartier général de la police et celui des observateurs des Nations unies ont été touchés.

L'incident de Suez: le débat continue au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (d'après l'AFP) — Le Conseil de sécurité des Nations unies, qui avait demandé tôt hier matin à Israël et à l'Égypte de respecter le cessez-le-feu le long du canal de Suez, reprendra l'examen de la plainte israélienne et de la contre-plainte égyptienne demain matin. Ce débat fait suite à un violent échange de tirs d'artillerie sur le canal de Suez dans la journée de dimanche.

L'incident de Suez

SUEZ — Le commandement des forces égyptiennes avait averti les autorités civiles de la ville de Suez de mouvements suspects des troupes israéliennes sur la rive est du canal de Suez vingt minutes avant le début des incidents. Cela ressort du récit fait hier aux journalistes étrangers par le gouverneur de Suez, M. Ahmed Mahmoud.

Le commandement égyptien avait déclaré, toujours selon le gouverneur, qu'un bombardement d'artillerie par les Israéliens était possible, et la population fut aussitôt invitée à gagner les abris. M. Ahmed Mahmoud a ajouté que depuis

Lagos: fin des combats au Biafra dans 8 jours

LAGOS (AFP) — "Je pense que d'ici huit jours, tout sera fini", a déclaré hier le général Yakubu Gowon, chef de l'État fédéral nigérian au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue en fin d'après-midi à Lagos. Il a en effet affirmé que les opérations militaires étaient en bonne voie. "Le problème qui se pose maintenant, a-t-il souligné, est que je ne veux pas tout renverser sur notre passage. Dans la mesure du possible, nous essayons de sauver les vies et les propriétés, et nous devons faire attention".

Le général Gowon a affirmé qu'il mettrait fin à la guerre dès que le colonel Ojukwu aura abandonné l'idée d'une sécession, et qu'il était toujours disposé à des pourparlers de paix, de préférence au sein de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Il a déclaré que le gouvernement nigérian se tenait prêt à tout moment à accueillir les observateurs étrangers qu'il a invités pour surveiller l'avance des troupes fédérales, et il a précisé qu'il espérait les

voir arriver d'ici à deux semaines.

Bombardement d'un centre "Caritas"

UMUAHIA (AFP) — Des avions militaires nigériens ont détruit des stocks de secours d'une valeur de 10.000 livres, au cours d'un raid contre un centre de distribution de l'organisation de secours catholique Caritas. Un enfant a été tué et plusieurs autres blessés au cours de cette attaque, apprend-on lundi de sources catholiques.

Le révérend père Maher, missionnaire responsable de ce centre, qui supervisait la distribution des secours au moment du raid a déclaré qu'il avait échappé de peu aux bombes.

LONDRES (AFP) — Comme elle a déjà renoncé à jouer un rôle de premier plan dans la politique mondiale, la Gran-

Vers la disparition de la livre sterling comme monnaie de réserve

BALE (de l'envoyé spécial de l'AFP Paul Loby).

Le processus de réduction graduelle du rôle de la livre sterling comme monnaie internationale est maintenant engagé avec l'accord réalisé hier matin à Bale. Cet accord crée un système ingénieux et compliqué permettant à la Grande-Bretagne de disposer d'une ligne de crédits de deux milliards de dollars pour assurer la diversification des réserves des pays de la zone sterling jusqu'à présent constituées par des livres sterling.

Les fonds pour cette opération seront décaissés par les principales banques centrales du "monde libre", à l'exception de la Banque de France, et seront prêtés à la Grande-Bretagne pour une durée qui pourrait aller jusqu'à dix ans, et à un taux d'intérêt légèrement supérieur à celui prévalant sur le marché de l'eurodollar, c'est-à-dire entre six et sept pour cent.

Un des raffinements du système ingénieux édifié à Bale est le suivant: il consiste en fait à créer un véritable circuit fermé de l'argent-réserve. En effet, les pays du Commonwealth qui bénéficient de l'opération de diversification des réserves devront déposer les dollars, deutschmarks ou livres auprès de la Banque des règlements internationaux qui placera ces liquidités sur le marché de l'eurodollar, marché qui aura fourni auparavant les sommes nécessaires pour diversifier les "réserves" sterling.

Les résultats concrets de ces opérations compliquées sont les suivants:

1- La livre devient moins vulnérable aux mouvements spéculatifs.

2- Cette opération écarte l'idée d'une dévaluation brusque et unilatérale de la livre sterling.

3- Mais en réduisant le rôle de la City de Londres dont une partie des fonds de roulement passe sous le contrôle de la Banque des règlements internationaux.

LONDRES (AFP) — Comme elle a déjà renoncé à jouer un rôle de premier plan dans la politique mondiale, la Gran-

de-Bretagne a donc renoncé à jouer le rôle de banquier mondial. Telle est la véritable signification de son acceptation de la ligne de crédit de deux milliards de dollars consentie par les banques centrales de dix des principaux États industriels et commerçants.

Comme l'a souligné Sir Leslie O'Brien, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, à son retour de Bale où a été conclu l'accord après plus de deux mois de négociations, la Grande-Bretagne a remplacé une dette par une autre.

La ligne de crédit consentie représente 28 pour cent des dettes britanniques à la zone sterling. Sir Leslie a souligné qu'à lui seul, ce crédit, remboursable pourtant en dix ans,

ne suffirait pas à résoudre tout le problème du sterling. Il reste en effet ce qui est peut-être le principal, c'est-à-dire le redressement de l'économie britannique dite. Pour l'instant et à moyen terme, ce redressement est loin d'apparaître.

Ainsi le repli de la Grande-Bretagne sur elle-même, et en tout cas et tout au plus sur l'Europe, se poursuit sans rémission. Il ne s'accomplit ni sans déchirements, ni sans regrets. Mais, comme le soulignait le gouvernement au moment où il a pris la décision du retrait anticipé des troupes britanniques stationnées à l'est de Suez, la Grande-Bretagne est désormais résolue à vivre selon ses moyens.

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES DE L'ÉLECTION DE JEAN-PIERRE GOYER

Comté de Dollard		Nombre de personnes de qui reçues
Recettes	Sommes	
Recettes, contributions, etc.	\$16.075.62	4
Contributions promises et non versées, etc.	Nil	Nil
TOTAL	\$16.075.62	4

Déboursés		Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat	Sommes	
Frais de port	Nil	
Télégrammes	Nil	
Menues dépenses	Nil	
Location de locaux	\$ 196.00	
Services	4.791.10	
Frais de voyage et louage de voitures	65.00	
Articles fournis	2.513.87	
Publicité	8.509.65	
TOTAL	16.075.62	

Daté à Ville St-Laurent, ce 13ème jour d'août 1968.

Réal Tardif, M.Sc., M.C.I.C.
Agent officiel

Signé et déclaré devant moi par le déposant ci-dessus mentionné, à Saint-Laurent province de Québec, le treizième jour d'août 1968.

Louis-Philippe Chamberland
Officier-rapporteur - Comté de DOLLARD.

Hanoi: une suspension des raids doit s'accompagner d'un arrêt de tous les autres actes de guerre

PARIS (AFP) — Le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne aux conversations de Paris, M. Nguyen Thanh Le, a clairement indiqué hier au cours d'une conférence de presse, que la seule cessation des bombardements américains contre le Nord-Vietnam ne suffirait pas à débloquent les négociations de Paris si cette cessation des raids n'était pas accompagnée de l'arrêt de "tous les autres actes de guerre" américains contre le Nord-Vietnam.

Le porte-parole nord-vietnamien a donné cette précision en répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur les récentes déclarations du sénateur américain Mike Mansfield et de Arthur Goldberg, ancien représentant des États-Unis à l'ONU qui se sont prononcés tous deux pour la cessation des bombardements américains contre le Nord-Vietnam mais n'ont pas évoqué la question de l'arrêt ou non de "tous les autres ac-

tes de guerre" contre le Nord-Vietnam.

M. Nguyen Thanh Le a rappelé que, dès la troisième séance des pourparlers américains-nord-vietnamiens, le 27 mai dernier, le chef de la délégation nord-vietnamienne, le ministre Xuan Thuy avait bien précisé que la cessation des bombardements contre le Nord-Vietnam devait, pour être suivie d'heureux effets sur la conférence de Paris, comprendre aussi l'arrêt des "autres actes de guerre", à savoir notamment: la cessation des vols de reconnaissance américains au-dessus du Nord-Vietnam, de la violation des eaux territoriales nord-vietnamiennes, des bombardements d'artillerie à partir du 17ème parallèle, de l'envoi de tracts et de matériel psychologique au-dessus du Nord-Vietnam et de l'enlèvement de citoyens nord-vietnamiens.

D'autre part, M. Nguyen Thanh Le a, chiffres à l'appui, souligné l'intensification des bombardements américains sur la partie méridionale du Nord-Vietnam (6.500 raids en août contre 6.400 en juillet) et l'accroissement des victoires remportées par les troupes du FNL au Sud-Vietnam. Selon lui, 62.000 soldats ont été éliminés en août et plus de 800 véhicules blindés détruits.

Un général vietnamien tué

SAIGON (AFP) — Le général Truong Quang An, commandant la 23e division sud-vietnamienne, sa femme, un colonel américain et trois autres militaires ont été tués dimanche matin dans un hélicoptère qui a été abattu par la D.C.A. vietcong sur les Hauts plateaux, apprend-on officiellement.

Pour protéger les pays non-nucléaires

Canada: création de zones dénucléarisées

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — "La création de zones dénucléarisées est l'un des meilleurs moyens d'assurer la sécurité des pays non possesseurs d'armes nucléaires

et de les protéger d'une attaque atomique", a notamment déclaré hier le général E.L. M. Burns, représentant du Canada, devant la conférence des pays non-nucléaires.

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME



Dale Carnegie

AUGMENTEZ VOTRE REVENU GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

ASSISTEZ À UNE SOIRÉE EXPLICATIVE GRATUITE
LUNDI 9 SEPT. À 8.00 P.M.
MARDI 10 SEPT. À 8.00 P.M.
SUITE M-21 - MEZZANINE
NOUS ORGANISONS LES GROUPES AUTOMNE '68

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
(Suite M-21)
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264
EN METRO DESCENDEZ STATION PEEL.

UNIVERSITÉ MCGILL

Centre d'Éducation Permanente

UN NOUVEAU CYCLE DE COURS DU SOIR EN ITALIEN

(25 personnes par classe)

Pour débutants:

Cours intensif
Cours régulier
Cours régulier

Mardi et jeudi à 6 heures
Mercredi à 6-30 heures
Mardi à 8 heures

Pour améliorer ses connaissances:

Cours intermédiaire
Cours avancé

Jeudi à 8 heures
Lundi à 8 heures

Pour obtenir un Certificat d'Aptitude:

Cours final
Lundi à 6 heures.

L'inscription se termine le 27 septembre. Les classes commencent dans la semaine du 30 septembre. Pour recevoir une brochure, écrivez au Centre ou signalez 392-4285.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

PROGRAMMEUR

(Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)

PERFORATRICE

(Key punch)

Pratique sur MACHINES IBM

CONSULTEZ

L'INSTITUT DE

PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest Fairmount

- COLLÈGE à DIRECTION LAÏQUE, MIXTE.
- RECONNU comme Collège classique en 1963
- 1200 élèves — canadiens-français et français en 1966-67 et 67-68, 1400 à 1500 en 1968-69

OUVERTURE, LE 9 SEPTEMBRE d'une succursale ou

COURS PRIMAIRE FRANÇAIS SUR LA RIVE SUD

à quelques minutes des ponts Champlain (2 à 3 miles) et Jacques-Cartier (7 à 8 minutes) près de la Route 3, ou 100 chemin St-Jean à LAPRAIRIE (Académie St-Joseph) Plusieurs autobus scolaires.

CLASSES OUVERTES:

- Jardin d'Enfants: dès l'âge de 3 ans. (demi-journée ou journée entière: sieste de 2 heures)
- PRÉ-SCOLAIRE: à 4 ans. (les enfants commencent à apprendre à lire et écrire) -travail de classe le matin - activités diverses l'après-midi (modelage, peinture, chant...)
- PREMIÈRE ANNÉE: à 5 ou 6 ans.
- Les autres classes du primaire seront ouvertes si la demande est suffisante.

Pour renseignements et inscriptions 272-0754 272-1455

Une occasion pour hommes d'affaires pressés.

Celle du service de dépôt de 24 heures de la Banque de Commerce.

Ce service est tout désigné pour les hommes d'affaires qui désirent effectuer des dépôts en espèces ou par chèques, à toute heure du jour et de la nuit.

Il vous épargne du temps car il vous évite d'entrer dans la banque. Il vous épargne aussi des soucis car vous évitez le risque de garder, durant la nuit, de grosses sommes d'argent dans vos locaux.

Informez-vous auprès de la succursale de la Banque de Commerce la plus proche au sujet du service de dépôt de 24 heures. Procurez-vous aussi un exemplaire de la brochure intitulée: "Services spéciaux aux sociétés". Elle vous renseignera sur les nombreux services que nous offrons aux hommes d'affaires.

Prenez la Banque de Commerce à votre service.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE